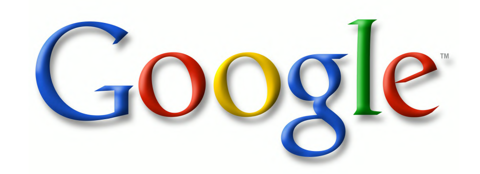
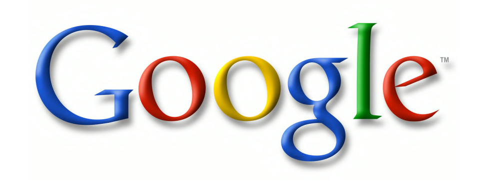














Typographie Firmi

Du Hecquet de Rauville
Hervé Charles Gus

TROIS LÉGENDES DE L'ILE DE FRANCE

L'Ile de France

LÉGENDAIRE

PAR LE COMTE

HERVÉ DE RAUVILLE

LES ROBINSONS DE L'ILE DO CIRNE
LEGUAT
LÉGENDE DE SACALAVOU

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE
ET « PAUL ET VIRGINIE »

PARIS
CHALLAMEL ET C[ie], ÉDITEURS
LIBRAIRIE ALGÉRIENNE ET COLONIALE
5, RUE JACOB, 5

M DCCC LXXXIX



PRÉFACE

Souvent, au cours de ses recherches, l'historien relève une série de circonstances touchant des faits dignes d'être relatés, mais qu'il ne peut relier entre eux faute de documents; c'est ce qui m'est arrivé : j'ai trouvé, tant dans les vieilles traditions de l'île de France que dans des circonstances racontées incidemment par des voyageurs qui n'y attachaient pas d'importance, des fragments d'épisodes historiques et des relations de mœurs non sans intérêt. Je n'ai pas cru devoir laisser tomber dans l'oubli ces vestiges d'une époque obscure de l'histoire de mon pays et j'ai pensé que l'on m'excuserait, — pourvu que j'en

avertisse le lecteur, — de combler avec mon imagination les lacunes de récits vrais quant au fond, mais dont il n'est plus possible de connaître les détails.

L'histoire de tous les peuples, grands ou petits, commence par des légendes. Que saurait-on de l'époque druidique et des Francs primitifs sans les traditions légendaires que nous ont conservées nos pères? L'épopée de Charlemagne elle-même n'est-elle pas composée d'autant de légende que d'histoire? Enfin l'on voit la légende suivre parallèlement l'histoire même jusqu'au règne de Louis XIV. J'ai cru bien faire en commençant par les trois récits que je donne aujourd'hui la série d'études historiques que je compte publier sur l'île de France.

La fortune de ce rocher imperceptible jeté au loin sur l'océan Indien ne saurait, d'ailleurs, être indifférente au lecteur français, car il fut pendant les trois quarts du

siècle dernier et le commencement de celui-ci la sentinelle avancée qui tint tête aux ennemis de la France et contribua puissamment à sa prépondérance : du jour où il tomba aux mains de l'Angleterre, c'en fut fait de l'influence française dans ces parages.

D'un autre côté, une auréole mystérieuse et poétique a toujours environné pour l'Européen cette île où Bernardin de Saint-Pierre place la scène de sa pastorale, l'œuvre capitale de l'époque où elle parut ; peut-être aimera-t-on à connaître la distance qui sépare la fiction de la réalité : c'est pourquoi j'ai, dès ce premier volume, ajouté aux trois légendes historiques une étude sur *Paul et Virginie,* la plus gracieuse de toutes nos légendes.

Cte H. DE RAUVILLE.

Plancoët, 6 juillet 1889.

NOTES PRÉLIMINAIRES

SUR

LA DÉCOUVERTE DE L'ILE DE FRANCE.

I.

Nombre d'écrivains ont attribué la découverte des îlesMascareignes à dom Pedro Mascareñhas, qui y aurait touché vers 1505 ou 1507 (1). Il aurait donné à l'une d'elles son propre nom et à l'autre celui de Cerné (*Ilha do Cerno,* ou *d'al Cerno*, ou *Cernœa,* ou *do Cisne*), « à cause d'une espèce de grands oiseaux qu'il y trouva et qui lui parurent semblables à des cygnes (2) ».

Robert Montgomery s'est fait l'écho de cette version, qu'il résume ainsi : « L'île Maurice fut découverte en 1507, sous le gouvernement d'Almeida, par

(1) D. Francisco de Luiz Sareiva donne la date de 1513 (*Indice chronologico das navigacoes,* etc.)

(2) C'est la phrase qu'employait toujours mon vieux professeur d'histoire, M. de Presbourg, quand il nous parlait de la découverte de l'île.

Pierre Mascareñhas, qui la nomma *Cerné* (1). » Seulement il se garde bien de citer aucune autorité à l'appui de son assertion, et pour cause : il n'en existe pas. Il a toujours été de tradition que l'île de France fut découverte en 1507; et comme l'archipel dont elle fait partie s'appelle « les Mascareignes », Montgomery a confondu, dans une même phrase, la date et le nom, et commis une grossière erreur, qu'il eût évitée s'il s'était seulement donné la peine de contrôler l'exactitude de ses suppositions; car il se serait aisément assuré que Pedro Mascareñhas, n'ayant jamais paru dans la mer des Indes avant l'année 1512 (2), ne pouvait se trouver en vue de Maurice en 1507.

En véritables moutons de Panurge, cependant, la plupart des auteurs qui l'ont suivi ont fidèlement reproduit sa version sans la contrôler, et c'est seulement depuis quelques années que de nouvelles recherches faites principalement par M. d'Avezac (3), ex-garde des archives de la marine et des colonies, M. J. Codine (4), de l'île Bourbon, et M. Léon Doyen (5),

(1) *Statistics of the Bristish Empire ;* Londres, 1839.

(2) Avec la flotte de Garcia de Noronha, dont Mascarenhas commandait un des vaisseaux et qui arriva à Mozambique le 11 mars 1512. (Barros, *Décade*, II, liv. VII, chap. 2.)

(3) *Iles d'Afrique*, collection de l'*Univers pittoresque*, 1847; *Observations sur la nomenclature et le classement des îles et archipels de Madagascar*, insérées au *Bulletin de la Société de Géographie* en septembre 1847; lettre à M. Doyen, de l'île Maurice, datée du 15 septembre 1859, (inédite).

(4) *Mémoire géographique sur la mer des Indes*, 1868.

(5) *Histoire de l'île Maurice* (ouvrage encore inédit).

de l'île Maurice, ont modifié cette tradition erronée. Ces trois chercheurs érudits sont arrivés, vers la même époque et sans se consulter, à une conclusion identique : ils font découvrir les Mascareignes au commencement du mois de février 1507, par le célèbre pilote portugais Diogo Fernandez Pereira, à qui est également due la découverte de la plupart des îles situées au nord de Madagascar.

M. Codine, suivant une méthode de critique très judicieuse et très serrée, examine successivement les divers voyages entrepris par les Portugais au commencement du XVI[e] siècle; puis il fait voir que l'île Bourbon, au moins, a dû être découverte dans le mois de février, à cause du nom de *Santa-Apolonia* qu'elle porta longtemps (1); or Mascareñhas n'a pu se trouver dans ces parages, à ce moment de l'année, qu'en 1528, — et encore faut-il admettre pour cela que les circonstances l'aient particulièrement servi. Parti de Cochin à la fin de décembre 1527, il aurait mis cinq semaines à venir à Bourbon; ce qui, pour cette époque surtout, était une marche exceptionnellement rapide. Quoi qu'il en soit, l'archipel était déjà connu et noté sur les cartes marines avant cette date, comme le prouve la mappemonde de Weimar de 1527; il écarte donc la tradition de la découverte par le célèbre capitaine portugais, et s'arrête à la version suivante :

La flotte commandée par Tristan da Cuñha et

(1) On sait que la fête de Sainte-Apolline tombe le 9 février; voir la note 1, à la page XIII.

Affonso d'Alboquerque, envoyée en mission à Mélinde, arrive à Mozambique en novembre 1506. Des quatorze navires qui la composaient, les noms de six seulement sont connus; ce sont : le *San-Iago*, le *Cirne*, le *Santo-Antonio*, la *Santa-Maria das Virtudes*, la *Santa-Maria*, et probablement aussi le *Galega*, que Barros mentionne sans dire précisément qu'il fît partie de l'expédition. La mousson contraire les arrête à Mozambique, et l'on en trouve une partie à Madagascar, le 8 décembre 1506. Vers le 1er mai 1507, ils sont à Brava (1).

C'est dans cet intervalle du 8 décembre 1506 au 1er mai 1507 que M. Codine place la découverte des îles de France, Bourbon et Rodrigue.

Barros dit que Tristan da Cuñha, pour utiliser son séjour forcé à Mozambique, projeta une exploration des côtes de Madagascar; jugeant son vaisseau le *San-Iago* trop grand pour les petites criques aux eaux peu profondes qu'on lui signalait, il en remit le commandement à Antonio de Saldañha, et monté sur le *San-Antonio*, commandé par Joâo da Veiga, il parcourut la côte ouest de la grande île. Il n'est pas invraisemblable que le même fait se soit produit pour le *Cirne*, que commandait Alboquerque. Celui-ci aurait donné le commandement de son vaisseau à son pilote, Diogo Fernandez Pereira, et serait parti en exploration sur la *Santa-Maria*. Il aurait alors découvert la petite île de *Sainte-Marie* de Madagascar, à laquelle il donna le

(1) Barros, *loc. cit.* — Osorius, *Hist. de Portugal.*

nom de son navire. Pereira, en navigateur audacieux qu'il était, partit à la découverte sur le *Cirne* et arriva en vue de Bourbon le 9 février 1507, jour anniversaire de Sainte-Apolline et lui donna, à cause de cela, le nom de *Santa-Apolonia* (1); quelques jours après il découvrit l'île de France, qu'il appela *Cirne*, du nom de son navire, et enfin Rodrigue, qu'il découvrit ensuite, reçut de lui son propre nom *Diogo-Fernandez*. *Galéga* ou *Agaléga* fut découverte au cours du voyage par le navire de ce nom.

Plus tard, dom Pedro Mascareñhas, muni de renseignements sur l'expédition de Tristan da Cuñha et d'Alboquerque, y toucha en 1512. C'est probablement à cause du grand renom de dom Pedro que son nom est resté depuis attaché à l'archipel.

Cette argumentation, bien que forcément spécieuse en l'absence de tout document direct, ne donne pas moins l'hypothèse la plus probante, si l'on rapproche les noms des navires *Cirne*, *Santa-Maria* et *Galega*, ainsi que celui du pilote Pereira, et la date de leur présence dans ces parages, avec les noms de *Santa-Apolonia*, *Cirne* et *Diego Fritz*, *Domigo Fritz* (2), que portèrent longtemps les îles

(1) « Car selon que les jours dédiez à la mémoire des saincts trespassez escheoyēt, ainsi imposoyent-ils les noms aux païs, isles et rivières qu'ils auoyent descouvertes le jour de tel sainct ou de telle saincte. » (Osorius, *Histoire de Portugal*, traduction de Simon Goulart, 1610.)

(2) M. d Avezac (*Introduction aux Iles d'Afrique*) dit que

Bourbon, de France et Rodrigues ; celui de la petite île *Sainte-Marie* de Madagascar, et enfin celui d'*Agaléga*, que porte encore une des îles placées sur la route que dut nécessairement suivre la flotte pour se rendre dans l'Inde.

II.

Une question reste à élucider pour que l'argumentation de M. Codine ait toute sa valeur : il faudrait prouver que le nom primitivement donné à l'île de France a été *Cirne* et non pas *Cisne* ou *Cerné;* les documents suivants vont nous éclairer à ce sujet.

La première carte connue où l'on voie indiquées les Mascareignes d'une façon à peu près précise et avec une appellation européenne est une mappemonde (*Carta universalis*) conservée à Weimar et datée de 1527, dont on trouve une copie dans l'atlas Santarem; le groupe y est désigné sous le nom générique de *Santa-Apolonia* (ce qui apporte un argument de plus en faveur de la date du 9 février). La carte du pilote Diégo Ribeiro, datée de 1529, porte aussi les Mascareignes; l'île la plus à l'ouest est désignée sous le nom de *ya de Mascarenas;* à l'est de celle-ci est un groupe composé de cinq petites îles portant l'indication *ya de*

Diégo Fritz, *Domigo Friz* sont des altérations de *Diogo Fernandez*.

Domigo-Friz, au sud est une septième île que Ribeiro appelle *ya de S. Apolonya*. Un peu plus au nord, on en voit une autre à laquelle il donne le nom de *ya de Galera* (Galéga?) Un portulan portugais de 1546 indique à la place des Mascareignes un groupe de quatre îles : *S. Opolonia*, — *do Masquarenhas*, — *do Sirne*, — *Roiz;* la mappemonde de Petrus Plancius de 1594 indique : *Apolonia*, — *Mascarenhas*, — *don Galopes;* la mappemonde de Texeira de 1649 : *S. Apolonia*, — *de Mascarenhas*, — *do Cirne*, *Mauritius*, — *I. Diégo Rodrigues;* le Speculum orbis terrarum de Cornélius : *Mascarenas*, — *do Sirne*, — *I. de Diego Roiz;* le Grand Atlas de Frédéric de Witt : *Apollonia*, — *Mascarenhas*, — *Cirne*, *Mauritius*, — *Diego-Roiz;* la Tabula Africæ de Jacobus Meursius : *S. Apollonia*, — *Mascarenhas*, — *do Cirne*, *Hollandis Mauritius*, — *I. de Diego Roiz;* l'Atlas de Mattheo Seutter : *Mascareigne ou Bourbon*, — *Cirne ou Maurice*, — *I. de Diégo-Rodrigue ou de Diégo-Ruiz;* la carte de la mer des Indes de Bellin : *Bourbon*, — *Maurice*, — *Rodrigue ou Cirne;* la Géographie moderne d'Abraham Dubois, 1736 : *S. Appolline*, — *Bourbon ou Mascareigne*, — *Cirne ou Maurice*, — *Diégo-Ruiz*, etc.

De cette liste il ressort deux faits : 1° c'est que le nom donné primitivement à l'Ile de France fut *Cirne* et non *Cisne*, encore moins *Cerné;* 2° que le nom de Mascareñhas, venant se superposer à ceux déjà donnés aux îles de cet archipel, a jeté de la confusion dans l'esprit des cartographes, dont

plusieurs, pour ne pas se tromper, ont indiqué quatre îles au lieu de trois.

Ce fut Clusius qui le premier donna à Cirne le nom de *do Cisne* : « A l'époque, dit M. Codine (1), où les Hollandais donnèrent à l'île de Cirne le nom de Maurice, l'origine de cette appellation n'était plus connue; aucun ouvrage ne l'avait relaté ; le nom seul était resté. Clusius, qui avait suivi avec un intérêt particulier, pour la description du dronte, les relations de l'expédition de Van Necq, essaie d'expliquer cette appellation : « Istam autem insulam Batavi appellabant, Mauritii insulam a principe Mauritio ante a Lusitanis ilha do Cirne, *vel Cisne,* nuncupatam, ut ante diximus ; id est insulam Cygnœam *forsitan* ob conspectam in ipsâ jam commemoratam avem, *quam Cygnum esse existimassent.* »

« Qu'ils prirent pour le cygne ; » on voit d'où vient la phrase citée au commencement de cette étude ; mais c'était là une supposition toute gratuite, car les Hollandais n'avaient comparé le dronte au cygne que pour en exprimer les dimensions : « il est, disent les relations, plus grand qu'un cygne, grand comme deux cygnes ; » mais là s'arrête la comparaison ; car il n'était pas nécessaire d'avoir de grandes connaissances ornithologiques, même à cette époque, pour ne pas confondre l'apparence massive, stupide de cet oiseau,

(1) *Mémoire géographique sur la mer des Indes*, page 221, chap. IX.

et surtout sa tête durement caractérisée, si énorme et si laide, avec les formes élégantes du cygne.

Quant à la modification du nom *Cirne* en *Cerné*, elle paraît provenir soit d'une confusion des navigateurs, soit d'une erreur des copistes cartographes, quand ils eurent à reproduire les cartes des pilotes portugais dressées *grosso modo* et où les noms des lieux étaient le plus souvent illisibles. Peut-être même, l'origine du nom n'étant plus connue, crut-on à une erreur sur les cartes exactes, car certains auteurs qui, suivant la tradition, font découvrir Maurice par Mascareñhas, veulent qu'il l'ait appelée Cerné, parce qu'il crut y reconnaître l'île de ce nom dont parle Pline.

« Elle a été premièrement découverte, dit Herbert, par les Portugais, qui, faisant connaître par leur esprit et par leur peine, plusieurs choses que l'Europe ne connaissait point avant que Colomb eût fait le voyage du Nouveau-Monde, se trouvèrent obligés de donner des noms à celles qui n'en avaient point, au moins à l'égard des Européens; de ce nombre était cette île à laquelle ils donnèrent le nom de *Do Cerné*, mais improprement, parce que l'île que Pline, en son Histoire, livre 6, chapitre 31, nomme Cerne est située au Golfe de Perse, quoiqu'il y en ait qui donnent ce nom à l'une des Açores. Depuis ce temps-là, elle a souvent changé de nom, car on lui a souvent donné celui de Rodrigue, et après cela, celui de Cygnée. Depuis quelques années, les Hollandais l'ont nommée l'île Maurice,

a.

du nom du prince Maurice de Nassau, amiral des Provinces-Unies, ou bien de celui de quelque navire qui y a le premier pris ses rafraîchissements. C'est une question que je ne déciderai point; mais qu'il me soit permis, en cette incertitude, de chercher l'étymologie de ce nom dans l'ancienne langue cambrique, dont l'on trouve plusieurs restes en une infinité de mots en ces plus éloignées parties du monde, et de dire que *Maur-Gnisus* signifie en cette langue *île plus grasse*, puisqu'en effet on la peut bien appeler ainsi en comparaison des îles *Digarois, la Forêt d'Angleterre* (1), *Dozimo, Sainte-Apolline* et autres, et qu'à cause de cela elle était nommée Maur-Isius (2). »

Quand l'on voit des historiens réputés sérieux se livrer à de pareilles acrobaties étymologiques, il n'y a pas lieu de s'étonner de la confusion que pouvaient jeter dans ces questions si peu connues alors, les versions plus ou moins fantaisistes d'écrivains ignorants visant à l'érudition : ceux-ci avaient beau jeu, et le champ ouvert à leur imagination

(1) *Forest of England*, c'est le nom que donna à l'Ile de France, le capitaine Castleton, du *Pearl*, qui y toucha en 1613.

(2) *Some yeares travels into divers parts of Asia and Afrique, describing especially the famous empires, the* PERSIAN *and* GREAT MOGULL. (Londres, 1638.) Le passage que nous donnons est emprunté à la traduction de Wicquefort (Paris, 1663). Sir Thomas Herbert toucha à Mauritius vers 1620. — *Digarrois* et *Dozimo* étaient encore d'autres noms que l'on appliquait à Maurice et à Bourbon, et que Herbert croyait être des îles distinctes.

était vaste. Ainsi s'explique que le nom de *Mascareñhas*, appartenant au groupe tout entier, ait été donné tantôt à Bourbon, tantôt à Maurice, tantôt à une quatrième île imaginaire, comme l'indiquent plusieurs des cartes citées plus haut, et le nom de *Cirne* à Maurice, à Rodrigue et à une autre petite île que l'on plaçait au nord de Madagascar, près du cap d'Ambre (1). Deux autres causes de confusion venaient encore s'ajouter à celle-ci. La première, c'est que la plupart des marins qui virent ces îles après Pereira et Mascareñhas, ignorant qu'elles étaient déjà découvertes, s'empressèrent de leur imposer des appellations nouvelles. Juan de Lisboa donne son nom à l'île de France, Diogo Galope de Siqueira et le routier Vincente Rodrigos de Lagos donnent l'un après l'autre les leurs à Rodrigue; Cauche (2) appelle l'île de France *Sainte-Apollonie* et Bourbon *Mascarennes*, etc. En outre, chacun des nouveaux explorateurs, n'ayant pas à sa disposition les instruments perfectionnés de nos jours, plaçait les mêmes terres sous des latitudes différentes. Les géographes, pour ne pas se tromper, notaient religieusement toutes ces terres nouvelles, et quelques cartes représentent un archipel de cinq, six et sept îles, comme nous l'avons vu

(1) Cependant il est bon d'observer que, de tous ces noms qui passaient d'une île à l'autre, *Cirne* est celui sous lequel l'île de France a été le plus constamment désignée.

(2) *François Cauche,* de Rouën, *Relations véritables et curieuses de l'île de Madagascar et du Brésil, etc.;* Paris, 1611.

pour la carte de Ribeiro. Une carte anonyme de 1688, que je possède, donne : *Mascarenhas, Ste Apollonia, Cirne ou Mauritz, Juan de Lisboa* et *Diego Rois.*

Ce n'est pas tout.

Bien avant la découverte de l'île de France par les Portugais, les pirates Arabes la connaissaient et en faisaient le principal entrepôt de leur butin. Ils la nommaient *Dina Margabim.* Ils continuèrent même, jusque dans les premiers temps de l'établissement des Hollandais, à y cacher le produit de leurs rapines dans des cavernes situées aux endroits peu fréquentés. Mais l'arrivée de ces colons es gênait : on savait leur présence dans les environs de Madagascar, et des écumeurs de mer européens qui s'étaient joints à eux (1), pour rendre les recherches plus difficiles et détourner les soupçons du lieu de leur refuge, exploitèrent habilement la confusion établie entre deux noms appliqués à une même terre; ils accréditèrent la légende d'une île *Juan de Lisboa*, qu'ils placèrent au sud-est de Bourbon, et firent croire que c'était là leur quartier général. Ils y réussirent si bien que l'on ajoutait encore foi à l'existence de cette île imaginaire jusqu'au commencement de ce siècle (2). Plusieurs

(1) On sait que Boynot, qui a donné les renseignements les plus précis sur l'île Juan de Lisboa, a été fortement soupçonné de complicité avec les pirates arabes. Ce qui est certain, c'est qu'il a plus d'une fois donné passage à de forbans sur son vaisseau.

(2) « L'île Maurice était pour eux un lieu de rafraîchisse-

expéditions furent organisées pour aller à sa recherche : l'amiral de St-Félix en 1772 (1) ; deux embarcations envoyées de l'île de France en 1773 ; Kerguelen, quelques années plus tard ; Corval de Grenville en 1782, parcoururent le sud de l'océan Indien en tous sens, et, naturellement, firent buisson creux (2).

Avec de si nombreux motifs de confusion et d'erreurs, il n'y a pas à s'étonner quand l'on constate combien en commirent les cartographes (3) et les historiens de ces pays presque mythologiques alors pour les Européens.

ment : les Hollandais ne l'occupaient qu'au Port sud-est; ils n'avaient plus, sur quelques points fort rares, que des chasseurs de gibier. Les forbans n'ignoraient pas les endroits où ils pouvaient descendre impunément; il n'est donc pas étonnant que pour cacher leurs mouvements de piraterie, ils aient continué à donner un nom, tombé en désuétude, à une île dont le nom adopté depuis plus d'un siècle était Maurice, et qu'ils lui aient donné une situation fausse, mais qui était portée sur les cartes depuis plus de deux cents ans. » (Codine, *loc. cit.*, page 247.)

(1) M. de St-Félix commandait l'*Heure du Berger* et était accompagné du brick la *Curieuse*, placé sous ses ordres.

(2) On sait que parmi les instructions données par le comte Ory à Labourdonnais, lors de son départ pour les îles de France et Bourbon, il lui était enjoint de faire rechercher l'île *San Juan de Lisboa* et d'en prendre possession au nom du roi de France.

(3) Certains géographes, pour couper court à toutes contestations, ont composé un archipel à îles innombrables, auxquelles ils donnent non seulement les noms de la plupart des navigateurs qui avaient touché aux îles de France, Bourbon et Rodrigue, mais encore les noms par lesquels elles étaient désignées par les géographes arabes.

Pour nous résumer, nous dirons donc : l'île Bourbon fut découverte le 9 février 1507 par le pilote portugais Diogo Fernandez Pereira, qui lui donna le nom de *Santa-Apolonia*; quelques jours après, ce navigateur découvrit l'île de France, qu'il appela *Cirne*, du nom du navire qu'il montait; enfin il découvrit aussi Rodrigue, à laquelle il donna son propre nom.

Dom Pedro Mascareñhas, muni de renseignements sur l'expédition de da Cuñha et d'Alboquerque, vint plus tard, probablement en 1512, reconnaître ces terres nouvelles, et c'est sans doute à cause de la grande renommée du célèbre capitaine que son nom est resté depuis attaché à l'archipel.

III.

M. I. Guët, dans son récent ouvrage *Les Origines de l'île Bourbon*, s'efforce, à l'aide d'une argumentation dont le moindre défaut est de manquer de clarté, d'établir que les Mascareignes ont été découvertes par dom Pedro Mascareñhas en 1528. Il en donne pour principale preuve la carte de Ribeiro datée de 1529. J'ai déjà fait voir qu'elles étaient connues et déjà notées sur une carte de 1527, où elles portent précisément le même nom que Ribeiro donne à l'une d'elles sur sa carte; d'ailleurs M. Guët, avec son système, serait fort en peine de nous expliquer comment Rodrigue porte sur cette même carte de Ribeiro le nom du pilote du *Cirne*,

à moins de supposer que Mascareñhas aurait choisi ce nom par pur caprice, ce qui est tout au moins improbable. Je ne me serais pas arrêté à cette nouvelle... découverte si l'auteur ne soulevait incidemment, à ce propos, une question fort intéressante à étudier.

M. Guët, pour prouver que les Mascareignes ont dû être découvertes pendant un voyage des Indes en Europe, dit (1) : « Les Portugais, navigateurs prévoyants, ne manquaient pas de laisser, dans les îles désertes où leur retour était probable, les animaux comestibles dont ils pouvaient disposer, afin que leur reproduction s'en opérât à leur profit, pour le ravitaillement de leurs navires. On conviendra que, venant du Portugal, il leur eût été impossible d'en agir ainsi. Vers la fin d'un voyage si long, les provisions sont à la veille d'être épuisées. Ce n'est pas le moment de s'en priver. Au contraire, revenant de l'Inde, où pullulent les animaux des espèces jetées à Bourbon, il était facile aux navigateurs de laisser échapper en chemin quelques-unes des provisions vivantes qui encombraient leurs vaisseaux. »

D'abord, rien ne prouve que celui qui le premier aborda à Bourbon et à Maurice, — quel qu'il fut, — y ait lâché des animaux ; il est même peu probable qu'il l'ait fait ; car si la route d'Europe en Inde est longue, celle d'Inde en Europe ne l'est pas moins, et une fois les provisions, vivantes ou autres, em-

(1) *Les Origines de l'île Bourbon*, IV, page 21.

des géographes arabes (1), qui font de la mer des Indes une méditerranée (2) communiquant seulement avec l'Océan par un chenal ouvert entre la côte africaine et le rivage ouest de l'île actuelle de Madagascar (3). Un affaissement l'aurait ouverte; et les îles, qui seraient pour la plupart les sommets de l'ancien continent, ont conservé la flore et la faune asiatiques et océaniennes.

Ce qui tend à prouver cette théorie, c'est la configuration géologique sous-marine de la mer des Indes: cette configuration décèle les terribles convulsions volcaniques dont elle a été le théâtre. Ainsi les marins connaissent ce cirque présentant la figure d'un immense cratère de forme ovale dont le rebord supérieur court sous les îles Bourbon, Maurice, les Cargados Carayos, les bancs de Nazareth et de Saya-de-Malha, les Seychelles, les

(1) Strabon (livre II, chap. 34.) — Théophile. — Dioscore. — Ptolémée (livre III, chap. 2). — Les Brahmes, *Védas*. — Jean d'Alexandrie, Philoponus. *In caput Geneseos*, etc., liv. IV. — Khashdai BenIsaack Ibn Sprot, carte de l'an 950. — Ibn Iounis 1005. — Edrisi, 1154. — Ben Muftir Ibn al Vardi, 1349. — et enfin, Albirouni, Aboulféda, Albatony. Massoudy, etc.

(2) On comprend bien, d'ailleurs, qu'il ne me vient pas un seul instant à l'idée de prétendre qu'à l'époque où écrivaient les auteurs que je cite, la mer des Indes fût fermée; elle devait probablement avoir la même configuration à peu près qu'aujourd'hui; seulement ces auteurs ont dû se faire les échos de traditions remontant aux âges lointains où, en effet, elle était méditerranée.

(3) Quelques géographes anciens en petit nombre, indiquent un second canal du côté de Malacca.

Amirantes, les Cosmolédo et les îles de la Providence, qui en sont les pointes émergentes, pour venir rejoindre Bourbon par le cap d'Ambre et le cap Est, tandis qu'un autre embranchement se dirige, en passant sous les Chagos, vers les Maldives, d'où il bifurque sur Ceylan, d'une part, et les Laquedives, d'autre part.

L'île de France et Bourbon offrent encore, par rapport l'une à l'autre, un aspect tout particulier qu'il ne faut pas négliger d'étudier. Ces deux îles, situées à trente lieues à peine l'une de l'autre, présentent des différences géologiques tout à fait remarquables.

Le reliefs de l'île de France sont formés de trois massifs principaux de montagnes, dont la plus élevée dépasse à peine 800 mètres. Les quatre cinquièmes de son sol se composent de plaines unies reposant sur des assises madréporiques de formation ancienne. Toute l'île est entourée de récifs corallins, et son rivage est une plage continue de sable, l'entourant également de tous côtés. Les couches sablonneuses et argileuses du sol courent parallèlement à l'horizon et se rencontrent à angle droit avec la ligne verticale des sommets. L'action volcanique a certainement disparu depuis longtemps de ces parages, laissant faire en toute immobilité aux zoophytes leur œuvre de congrégation lente et aux eaux pluviales leurs tassements d'alluvions.

L'île Bourbon, au contraire, est un énorme massif lavique et granitique. Son plus haut sommet,

le Piton des Neiges, dépasse 3.000 mètres. Elle est coupée d'immenses ravines qui courent du centre au rivage, et semblent être le résultat d'un soulèvement; on ne peut mieux la comparer qu'à un monceau de boue à moitié desséchée, qu'un enfant aurait crevé d'un coup de doigt en dessous, le brisant en tous sens, sans cependant en éparpiller les morceaux. Pas un seul travail madréporique n'en protège les côtes, sur lesquelles la mer bat à même. A peine si, dans quelques petites criques, un mince rivage de sable commence à se former. Elle possède un volcan en pleine activité. Il est clair qu'elle est de formation bien plus récente que l'île de France.

Maintenant, si nous examinons les traces qu'a laissées l'action des feux souterrains à Maurice, nous voyons qu'une veine plutonnienne, si nous pouvons ainsi parler, courait à une époque sous l'île, la coupant suivant une ligne courbe dirigée du S. S. O. au nord. Cette veine s'était ouvert cinq échappées à l'extérieur: le Bassin-Blanc (1), le Grand-Bassin (2), le Trou-aux-Cerfs (3), la Ravine des Hollandais (4), et le gouffre du Coin de Mire (5). Ce sont tous d'anciens

(1) 1.100 pieds d'altitude au-dessus du niveau de la mer.

(2) 1.500 pieds d'altitude.

(3) 1.800 pieds d'altitude.

(4) 750 pieds d'altitude.

(5) Situé au-dessous du niveau de la mer. Voici comment Bory de Saint-Vincent décrit le Coin de Mire : « Coupé à pic du côté occidental, on distingue dans sa cassure qu'il est formé de laves superposées et qui ont coulé les unes sur les autres successivement; ces couches sont très in-

cratères aujourd'hui éteints; les uns, comme le Bassin-Blanc et le Grand-Bassin, se sont remplis d'eau; d'autres ont les flancs intérieurs recouverts d'une luxu-

clinées de l'ouest à l'est, de sorte qu'on ne peut attribuer la formation du Coin de Mire qu'aux rejections d'un cratère qui existait autrefois au lieu même où nos vaisseaux fendaient les vagues. » (*Voyage dans les quatre principales îles des mers d'Afrique*, tome I, page 153, éd. 1804.) — Lislet Geoffroy affirme, de son côté, que l'île Plate est un ancien cratère, aujourd'hui ensablé. L'îlot du Pigeonnier, qui se dresse sur son rivage nord, est un gros bloc basaltique d'un seul morceau.

D'ailleurs, il ne faudrait pas croire que les cratères dont nous avons parlé soient les seuls que l'on trouve à Maurice; ce sont les plus importants et les plus apparents, mais il existe des traces de moins vastes sur bien d'autres points; seulement ils ne dépassent jamais une certaine zone à droite et à gauche de l'artère volcanique principale indiquée par les grands soupiraux. En dehors des cratères, on voit un grand nombre de curiosités volcaniques dans l'île. Ainsi toute la plaine de Curepipe, aux abords du Trou-aux-Cerfs, est composée de couches successives et compactes de laves refroidies. La caverne de la Rivière Noire est une série de boursouflements laviques; elle est composée de grandes salles, communiquant entre elles par des ouvertures étroites. Bien que l'on en connaisse l'entrée et la sortie, il a été jusqu'ici impossible de la traverser; après la cinquième salle, l'air se raréfie, l'oxygène ne s'y trouve qu'à un faible degré, tandis que l'acide carbonique le saturant, menace d'asphyxier quiconque s'aventurerait plus loin. La Plaine des Roches qui traverse l'île dans tout son diamètre, vers sa partie septentrionale, est composée de larges plaques de roches schisteuses et basaltiques recouvrant de profondes cavernes : quand un train de chemin de fer y passe, le sol résonne en certains endroits comme un trémolo de tambours.

riante végétation. Le fond sous-marin s'enfonce brusquement au sud de l'île et atteint de grandes profondeurs entre elle et Bourbon; il descend au contraire par une pente douce à partir du rivage nord: à plusieurs lieues de la côte, on trouve encore le fond à de petites distances (1); c'est de ce bas-fond que se dressent les îlots basaltiques du Coin de Mire, de l'île Plate, du Colombier, de l'île Ronde, de l'île aux Serpents, etc.

Si maintenant l'on prolonge dans le sud la ligne volcanique selon la courbe normale qu'indiquent ces cratères, on trouve qu'elle se dirige vers le volcan de Bourbon.

De ces observations, il n'est pas téméraire de déduire des suppositions sur le mode de formation de Bourbon. Son existence est probablement due à un tassement qui se serait produit dans l'immense veine ignée, et aurait coupé toutes les communications de celle-ci avec les cratères de Maurice; privées des soupapes par où elles s'épanchaient naturellement, les vapeurs intérieures durent s'ouvrir de force un passage; de cette formidable poussée est née l'île Bourbon, et la soupape ouverte alors a continué à donner passage aux épanche-

(1) D'après la carte hydrographique de l'île Maurice, publiée par A. Descubes (Londres, 1880), la profondeur du fond de la mer au sud de l'île est de 100 *fathoms* (le *fathom* équivaut à $1^m,82$) à une distance du rivage variant entre un mille et un mille et demi. Au nord, au contraire, le fond n'atteint cette profondeur qu'à 20 ou 24 milles du rivage.

ments volcaniques, tandis que les cratères mauriciens s'éteignaient définitivement.

L'on trouve encore une trace des mouvements qui se sont produits vers la partie sud de Maurice dans la baie du Grand-Port. Cette baie est due à un affaissement du sol : les rebords semblent en avoir été coupés au couteau; les couches des terrains tertiaires qui se voient sur le rivage nord se retrouvent exactement dans la même succession et à la même hauteur sur le rivage du sud et celui de l'est. Seulement le glissement est plus prononcé du côté de la terre; vers la mer, le rebord de l'énorme masse déplacée se soulève, et ses arêtes forment les îlots de la Passe, Vacoa, du Fouquet, Marianne, etc. Or ce phénomène a dû se produire à une date relativement récente, car l'on aperçoit encore aujourd'hui, très distinctement au fond de la baie, à la basse mer, des sommets de palmiers pétrifiés, mais ayant parfaitement conservé leurs formes.

Les traces qui nous en restent prouvent donc l'étendue des convulsions volcaniques dont la mer des Indes a été le théâtre et dont le volcan de Bourbon est le dernier vestige : il ne serait pas téméraire, dans ces conditions, de conclure que cette mer fût autrefois fermée, et a été ouverte par un énorme affaissement du sol, ce qui expliquerait la présence d'animaux et de végétaux indiens et océaniens dans des îles si éloignées de l'Inde et des Moluques et si rapprochées du continent africain.



L'ILE DE FRANCE

LÉGENDAIRE

LES ROBINSONS DE L'ILE DO CIRNE

I.

COMMENT LES HOLLANDAIS DÉCOUVRIRENT L'ILE DO CIRNE.

E 1er mai 1598 faisait voile du Texel, en Hollande, une flottille placée sous les ordres de l'amiral James Cornelis van Neck. Elle se composait de huit vaisseaux : le *Mauritius*, que montait le chef de l'expédition, l'*Amsterdam*, commandé par le vice-amiral Wy-

brandt van Waërwijck, et enfin le ***Holland***, le ***Zeeland***, l'***Utrecht***, l'***Over-Yssel***, le ***Friesland*** et le ***Gelderland***. L'expédition avait l'ordre, en se rendant aux Pays des Épices, de toucher aux iles de ***Mascareñhas*** et ***do Cirne***, de s'assurer si elles n'étaient pas habitées, et, dans ce cas, d'en prendre possession.

Ces iles avaient été découvertes par les Portugais, au commencement du XVIe siècle, pendant la dernière année du gouvernement de François d'Almeida dans l'Inde; mais ils n'y avaient point fait d'établissement (1), ne supposant pas qu'aucun peuple pût

(1) Cependant, s'il faut en croire le capitaine Saintongeois Jean-Alphonse, qui visita Madagascar en 1547, les Portugais avaient vers cette époque des factoreries établies dans les Mascareignes. « Tu as, dit-il, au sud-est et à l'est-sud-est (de Madagascar) force isles peuplées de gens blancs, et sont les unes à plus de cent trente lieuës, et les autres plus près. » (*Voyages aventureux du capitaine Jean-Alphonse Saintongeois*, Rouën, 1559.) — Mais il semble étonnant qu'aucun historien portugais n'en ait fait mention. Peut-être le capitaine Saintongeois voulait-il parler des Comores, qui furent, en effet, habitées primitivement par une race blanche dont on ne connaît pas d'une façon certaine la provenance et dont on trouve encore des représentants à Mohéli. Il aurait alors placé ces îles au sud de Madagascar au lieu du nord, sur les rapports confus des indigènes malgaches.

venir leur en disputer la possession dans ces mers lointaines. En effet, depuis près de deux siècles ils étaient les maîtres incontestés de l'Océan Indien et des Pays des Épices. Vasco de Gama leur en avait ouvert la route, et ils avaient concentré dans leurs mains le monopole du commerce de l'Orient : l'Europe tout entière venait s'approvisionner sur leurs marchés des produits de l'Inde et des Philippines.

En 1580, Philippe II réunit le Portugal au royaume d'Espagne. Ce prince, dans le but de nuire aux Pays-Bas qui venaient de secouer son joug, commit une grande maladresse : il ferma ses ports aux trafiquants néerlandais. Ceux-ci, ne pouvant plus s'approvisionner en Europe même de ces épices qui faisaient leur fortune, résolurent d'aller les chercher directement dans les pays qui les produisaient.

Cornélis de Houtmann tenta le premier l'aventure. Aidé par quelques négociants d'Amsterdam et favorisé par les États, qui lui fournirent des armes et des munitions, le hardi marin partit avec quatre vaisseaux, le 2 avril 1595.

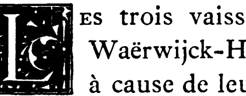
à un arbre une planche sur laquelle étaient sculptées les armes de Hollande, d'Amsterdam et de Zélande, avec cette inscription : *Christianos Reformados.* Il fit défricher et ensemencer de graines potagères quelques hectares de terrain qu'il entoura de palissades, et lâcha des volailles, afin que ceux qu'un naufrage jetterait sur ces côtes pussent trouver à subvenir à leurs besoins.

Le vice-amiral quitta enfin Cirne, ou plutôt Mauritius, heureux de son séjour dans ce délicieux coin de terre, en lui disant au revoir, se promettant d'y revenir bientôt.



II.

L'*OVER-YSSEL*.



Les trois vaisseaux, en quittant le Waërwijck-Haven, furent obligés, à cause de leur fort tirant d'eau, de sortir par la grande passe du sud, qui s'ouvre le long d'un gros rocher madréporique. S'ils avaient appuyé un peu vers l'est pour gagner la petite passe, ils auraient pu porter secours à un navire en détresse qui s'y dirigeait à grand renfort de mâts de fortune et d'espars liés en tous sens.

Ce navire était l'*Over-Yssel*, commandé par le capitaine Van der Voort, un des bâtiments de cette même flotte de l'amiral Van Neck.

L'*Over-Yssel* était un lourd vaisseau marchand, comme les Hollandais en construisaient à cette époque. L'élégance et la vitesse étaient des points tout à fait secondaires alors : pourvu que le navire pût contenir



III.

ABEL JANSSEN.

AIS les malheureux marins n'étaient pas au bout de leurs émotions.

Depuis trente-six heures l'*Over-Yssel*, poussé par une bonne brise, continuait à marcher avec une vitesse moyenne de trois milles à l'heure, quand vers les deux heures de l'après-midi on signala un grain. Il tomba sur le vaisseau avec une promptitude telle que l'on n'eut pas le temps de carguer toutes les voiles. Une rafale s'engouffra dans le grand hunier, et l'*Over-Yssel* pencha lourdement sur sa hanche de tribord. Le mât d'artimon était soutenu par quatre échelles de haubans formées chacune de deux énormes grelins en fer. On courut aux haches : pour les couper et abattre le mât : on n'en trouva qu'une vieille, qui se brisa au premier coup

sans même entamer un seul des câbles; — et la rafale soufflait sans relâche, et le vaisseau s'engageait de plus en plus. On entendait des roulements sourds dans la cale : c'était la cargaison de bois du Nord, qui, dérangée par la tempête, se déplaçait. La situation devenait terrible: il était évident que si elle durait encore quelques minutes de plus, l'*Over-Yssel* allait sombrer.

Les matelots affolés couraient de tous côtés en criant : « Des haches! des haches! » Le capitaine n'avait point perdu son sang-froid et donnait des ordres que l'on n'écoutait pas. Enfin sa voix put se faire entendre au-dessus du tumulte. « A la voile! cria-t-il; un coup de couteau dans la voile! » Mais personne ne se mettait en devoir d'obéir et il allait monter lui-même au mât, malgré son énorme corpulence, quand un mousse, un jeune enfant de 12 à 13 ans, Abel Janssen, s'élança dans les cordages. Ayant atteint le grand hunier, il le fendit d'un vigoureux coup de couteau. Aussitôt la voile s'éparpilla en lambeaux et le navire se redressa brusquement. Mais le pauvre mousse, saisi par le retour d'une corde au bout de laquelle pen-

III.

ABEL JANSSEN.

AIS les malheureux marins n… taient pas au bout de leurs ér… tions.

Depuis trente-six heures l'*Over-Yss*… poussé par une bonne brise, continuait à m… cher avec une vitesse moyenne de trois m… les à l'heure, quand vers les deux heures … l'après-midi on signala un grain. Il tomb… sur le vaisseau avec une promptitude tell… que l'on n'eut pas le temps de carguer toute… les voiles. Une rafale s'engouffra dans l… grand hunier, et l'*Over-Yssel* pencha lourde… ment sur sa hanche de tribord. Le mât d'arti… mon était soutenu par quatre échelles de haubans formées chacune de deux énormes grelins en fer. On courut aux haches : pour les couper et abattre le mât : on n'en trouva qu'une vieille, qui se brisa au premier coup

RE.

ss. ible

it le
de to
ne d
vig
gue
les
pou
u'i
na
n
nt
't

...urner un seul des câbles:
...ndait sans relâche, et le vais-
...ait de plus en plus. On entendait
...sourds dans la cale : c'était
...de bois du Nord, qui, dérangé,
...pête, se déplaçait. La situation
...terrible: il était évident que si elle
...core quelques minutes de plus,
...sel allait sombrer.
...atelots affolés couraient de tous cô
...ant : « Des haches! des haches! » Le
...n'avait point perdu son sang-froid
...ait des ordres que l'on n'écoutait pas.
...a voix put se faire entendre au-dessus
...che. « A la voile! cria-t-il: un coup
...eau dans la voile! » Mais personne ne
...tait en devoir d'obéir et il allait mon-
...-même au mât, malgré son énorme
...lence, quand un mousse, un jeune
...de 12 à 13 ans, Abel Janssen, s'élança
les cordages. Ayant atteint le grand
...ier, il le fendit d'un vigoureux coup de
...teau. Aussitôt la voile s'éparpilla en
...beaux et le navire se redressa brusque-
...nt. Mais le pauvre mousse, saisi par le
...our d'une corde au bout de laquelle pen-



III.

ABEL JANSSEN.

AIS les malheureux marins n'étaient pas au bout de leurs émotions.

Depuis trente-six heures l'*Over-Yssel*, poussé par une bonne brise, continuait à marcher avec une vitesse moyenne de trois milles à l'heure, quand vers les deux heures de l'après-midi on signala un grain. Il tomba sur le vaisseau avec une promptitude telle que l'on n'eut pas le temps de carguer toutes les voiles. Une rafale s'engouffra dans le grand hunier, et l'*Over-Yssel* pencha lourdement sur sa hanche de tribord. Le mât d'artimon était soutenu par quatre échelles de haubans formées chacune de deux énormes grelins en fer. On courut aux haches : pour les couper et abattre le mât : on n'en trouva qu'une vieille, qui se brisa au premier coup

sans même entamer un seul des câbles; — et la rafale soufflait sans relâche, et le vaisseau s'engageait de plus en plus. On entendait des roulements sourds dans la cale : c'était la cargaison de bois du Nord, qui, dérangée par la tempête, se déplaçait. La situation devenait terrible: il était évident que si elle durait encore quelques minutes de plus, l'*Over-Yssel* allait sombrer.

Les matelots affolés couraient de tous côtés en criant : « Des haches! des haches! » Le capitaine n'avait point perdu son sang-froid et donnait des ordres que l'on n'écoutait pas. Enfin sa voix put se faire entendre au-dessus du tumulte. « A la voile! cria-t-il; un coup de couteau dans la voile! » Mais personne ne se mettait en devoir d'obéir et il allait monter lui-même au mât, malgré son énorme corpulence, quand un mousse, un jeune enfant de 12 à 13 ans, Abel Janssen, s'élança dans les cordages. Ayant atteint le grand hunier, il le fendit d'un vigoureux coup de couteau. Aussitôt la voile s'éparpilla en lambeaux et le navire se redressa brusquement. Mais le pauvre mousse, saisi par le retour d'une corde au bout de laquelle pen-



III.

ABEL JANSSEN.

AIS les malheureux marins n'étaient pas au bout de leurs émotions.

Depuis trente-six heures l'*Over-Yssel*, poussé par une bonne brise, continuait à marcher avec une vitesse moyenne de trois milles à l'heure, quand vers les deux heures de l'après-midi on signala un grain. Il tomba sur le vaisseau avec une promptitude telle que l'on n'eut pas le temps de carguer toutes les voiles. Une rafale s'engouffra dans le grand hunier, et l'*Over-Yssel* pencha lourdement sur sa hanche de tribord. Le mât d'artimon était soutenu par quatre échelles de haubans formées chacune de deux énormes grelins en fer. On courut aux haches : pour les couper et abattre le mât : on n'en trouva qu'une vieille, qui se brisa au premier coup

sans même entamer un seul des câbles; — et la rafale soufflait sans relâche, et le vaisseau s'engageait de plus en plus. On entendait des roulements sourds dans la cale : c'était la cargaison de bois du Nord, qui, dérangée par la tempête, se déplaçait. La situation devenait terrible: il était évident que si elle durait encore quelques minutes de plus, l'*Over-Yssel* allait sombrer.

Les matelots affolés couraient de tous côtés en criant : « Des haches! des haches! » Le capitaine n'avait point perdu son sang-froid et donnait des ordres que l'on n'écoutait pas. Enfin sa voix put se faire entendre au-dessus du tumulte. « A la voile! cria-t-il; un coup de couteau dans la voile! » Mais personne ne se mettait en devoir d'obéir et il allait monter lui-même au mât, malgré son énorme corpulence, quand un mousse, un jeune enfant de 12 à 13 ans, Abel Janssen, s'élança dans les cordages. Ayant atteint le grand hunier, il le fendit d'un vigoureux coup de couteau. Aussitôt la voile s'éparpilla en lambeaux et le navire se redressa brusquement. Mais le pauvre mousse, saisi par le retour d'une corde au bout de laquelle pen-



III.

ABEL JANSSEN.

Mais les malheureux marins n'étaient pas au bout de leurs émotions.

Depuis trente-six heures l'*Over-Yssel*, poussé par une bonne brise, continuait à marcher avec une vitesse moyenne de trois milles à l'heure, quand vers les deux heures de l'après-midi on signala un grain. Il tomba sur le vaisseau avec une promptitude telle que l'on n'eut pas le temps de carguer toutes les voiles. Une rafale s'engouffra dans le grand hunier, et l'*Over-Yssel* pencha lourdement sur sa hanche de tribord. Le mât d'artimon était soutenu par quatre échelles de haubans formées chacune de deux énormes grelins en fer. On courut aux haches : pour les couper et abattre le mât : on n'en trouva qu'une vieille, qui se brisa au premier coup

sans même entamer un seul des câbles : — et la rafale soufflait sans relâche, et le vaisseau s'engageait de plus en plus. On entendait des roulements sourds dans la cale : c'était la cargaison de bois du Nord, qui, dérangée par la tempête, se déplaçait. La situation devenait terrible : il était évident que si elle durait encore quelques minutes de plus, l'*Over-Yssel* allait sombrer.

Les matelots affolés couraient de tous côtés en criant : « Des haches ! des haches ! » Le capitaine n'avait point perdu son sang-froid et donnait des ordres que l'on n'écoutait pas. Enfin sa voix put se faire entendre au-dessus du tumulte. « A la voile ! cria-t-il ; un coup de couteau dans la voile ! » Mais personne ne se mettait en devoir d'obéir et il allait monter lui-même au mât, malgré son énorme corpulence, quand un mousse, un jeune enfant de 12 à 13 ans, Abel Janssen, s'élança dans les cordages. Ayant atteint le grand hunier, il le fendit d'un vigoureux coup de couteau. Aussitôt la voile s'éparpilla en lambeaux et le navire se redressa brusquement. Mais le pauvre mousse, saisi par le retour d'une corde au bout de laquelle pen-

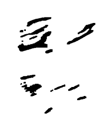
dait une énorme poulie, fut lancé à la mer.

Les matelots, malgré la joie qu'ils éprouvaient de se voir sauvés, poussèrent un cri de détresse..... Abel Janssen, après avoir plongé, revint à la surface et jeta un cri : « A moi! Polly! » Aussitôt un magnifique chien danois attaché sur le gaillard d'avant, rompant sa laisse d'un bond irrésistible, s'élança à son secours. Il le saisit par ses vêtements et le ramena au navire.

Le petit homme qui venait de se conduire si bravement était aimé de tous les marins, à cause de son caractère doux et courageux à la fois. Il était l'orphelin d'un pêcheur du Helder : trop jeune pour entreprendre le métier de son père, il s'était embarqué comme mousse, afin de pouvoir subvenir aux besoins de sa mère restée en Hollande.

On s'empressa autour de lui pour lui porter secours, mais déjà remis de son émotion, il riait, caressait et embrassait son chien. Il avait ramassé Polly tout petit dans un fossé, l'avait élevé, et, depuis, l'enfant et le chien ne s'étaient jamais quittés. Il avait même obtenu du capitaine Van der Voort de l'embarquer

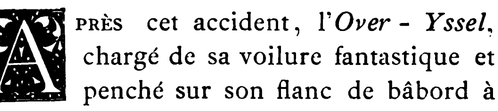
à son bord; celui-ci y avait consenti, [illegible] quels services peuvent rendre en [illegible] goureux nageurs qui remplaçaient [illegible] neuve avant la découverte de l'Amérique





IV.

L'ILE DO CIRNE.



APRÈS cet accident, l'*Over - Yssel*, chargé de sa voilure fantastique et penché sur son flanc de bâbord à cause du déplacement de la cargaison, reprit sa course sur Cirne. C'est tout au plus s'il faisait encore ses trois nœuds à l'heure, malgré la bonne brise qui soufflait constamment du sud-ouest et le poussait vent arrière.

Le capitaine prenait hauteur tous les jours. Hélas! c'était pour constater la lenteur avec laquelle il avançait. Le navire fatigué commençait à se disloquer sérieusement; les mâts jouaient dans leurs alvéoles, il avait fallu les caler. Il se déclarait des voies d'eau nouvelles et l'équipage suffisait à peine au service des pompes. Le charpentier et ses aides ne quittaient plus la cale; à chaque rafale, au moindre grain, on tremblait de voir s'ouvrir

quelque brèche qu'il eût été impossible d'aveugler.

Abel, le vaillant petit mousse, était le plus alerte, le moins abattu, le moins triste de tous. Toujours sur pied, toujours éveillé, il ne dormait presque jamais. Les hommes de vigie, découragés, ne montaient plus aux vergues, et le capitaine n'avait pas le courage de les y contraindre, sachant qu'aucune terre ne pouvait être en vue avant plusieurs jours et qu'il n'y avait guère d'espoir d'apercevoir un navire dans ces mers désertes. Abel seul grimpait lestement, à plusieurs reprises pendant la journée, jusqu'à la boule du cacatois, et fouillait l'horizon de son œil clair et perçant.

Quand il descendait, ses compagnons l'interrogeaient d'un regard muet; mais il secouait la tête : rien!

Un soir, tous les matelots qui ne pompaient pas étaient réunis à l'avant; ils ne causaient guère : des pensées pénibles les assiégeaient. Où donc pouvait-elle se trouver cette île du Cirne? Ne serait-ce pas un mythe et le capitaine ne leur en aurait-il pas parlé seulement pour soutenir leur courage? Leur faudrait-il

continuer longtemps encore cet affreux voyage sur leur pauvre navire meurtri, qui menaçait à tous moments de s'entr'ouvrir sous leurs pieds ?

Tout à coup un cri rauque retentit à bâbord et une forme blanche s'éleva de la mer. Les superstitieux marins se dressèrent debout.

Mais l'un d'eux les rassura :

« Je reconnais cet oiseau, dit-il, c'est un paille-en-queue. Dieu soit loué, la terre n'est pas loin ! »

Il n'avait pas fini sa phrase que déjà Abel s'était pendu à une échelle de hauban et en moins d'une minute se hissait à sa place favorite, à l'extrémité du mât. L'enfant regarda devant lui, pendant un moment; puis son œil commença à suivre lentement le bord de l'horizon et tout à coup s'arrêta fixe; il tendit le cou, haletant, et, après un moment d'observation : « Un feu ! cria-t-il d'une voix vibrante, un feu ! par tribord à nous !... »

L'effet que produisirent ces paroles est plus facile à comprendre qu'à décrire. L'équipage s'élança près du mousse, chacun désirant s'assurer par lui-même qu'Abel ne se trompait pas. Il avait bien vu : un feu clair, brillant,

impossible à confondre avec une étoile à cause des mouvements de la flamme et de sa dimension, se détachait vers l'ouest, à trois pieds environ au-dessus de la ligne de l'horizon. Chacun le salua d'un cri de joie comme le secours inattendu qui vient porter le salut à des désespérés. On alla réveiller le capitaine, qui s'était endormi exténué de fatigue. Il vint avec sa longue-vue constater la présence de ce feu, preuve de l'existence d'une terre, et d'une terre habitée, dans le voisinage du navire.

Après l'avoir examiné avec soin, Van der Voort reconnut que c'était un incendie, et un incendie sur un lieu très élevé, car il jugeait qu'il ne pouvait se trouver à moins de trente milles de l'*Over-Yssel*.

Le navire mit le cap sur le point brillant, et, comme on le comprend, personne ne ferma l'œil le reste de la nuit.

Un peu avant six heures du matin, le jour se fit presque instantanément et en même temps s'éteignit la flamme. Du pont on ne voyait pas la terre; mais Abel et ceux qui s'étaient juchés avec lui sur les mâts reconnurent parfaitement une côte élevée et encore fort éloignée, juste à l'avant du navire.

Oh! comme tous ces pauvres gens auraient voulu pouvoir attacher des ailes à leur vaisseau ou le faire remorquer par les nombreux oiseaux de mer qui commençaient à tournoyer par troupes au-dessus de l'*Over-Yssel;* mais hélas! il fallait se résigner à attendre: l'*Over-Yssel* donnait toujours ses trois nœuds à l'heure, et il était impossible d'ajouter un pouce de toile à sa voilure.

A midi le capitaine prit hauteur :

« C'est l'île du Cirne, dit-il, que nous avons en vue; nous sommes à dix milles de terre : dans l'après-midi nous débarquerons. »

L'équipage joyeux se remit aux pompes avec une vigueur nouvelle; mais l'eau allait plus vite qu'eux maintenant et il était évident que le navire ne pourrait tenir la mer un jour de plus.

L'île du Cirne devenait de plus en plus distincte au-dessus de l'Océan; on pouvait même apercevoir les lignes des différentes montagnes; plusieurs pics assez élevés dressaient leurs sommets bleuâtres au-dessus des plaines d'une teinte plus sombre; une chaîne de monticules suivait le bord de la mer, puis, par un brusque repli, s'enfonçait

dans les terres et disparaissait derrière le bloc principal; un promontoire jaunâtre tranchait par sa teinte claire sur le paysage foncé. Sur le flanc d'une des principales montagnes présentant la forme d'un cône assez régulier, élargi à sa base et se terminant par deux pointes, une colonne de fumée montait en se tordant jusqu'aux nues. Elle provenait de l'incendie aperçu pendant la nuit.

Les marins groupés sur l'avant contemplaient avec ravissement cette terre nouvelle et inconnue, à l'aspect si pittoresque, aux dentelures si gracieuses, où ils auraient voulu se trouver déjà.

Ah! le repos après la lutte; la quiétude après le désespoir! quelles délices! Mais peut-être se trompaient-ils, peut-être devrait-on combattre au lieu de se reposer! L'île du Cirne, disait-on, était inhabitée; mais ce feu, cette fumée qu'ils voyaient là, devant eux, ne prouvaient-ils pas le contraire?

Si l'île contenait des sauvages, ou pis encore, des pirates, n'était-il pas à prévoir qu'il serait fait obstacle à leur débarquement ou qu'a-

près avoir atterri, ils seraient attaqués et peut-être massacrés ?

Ils examinaient le rivage, craignant à tous moments d'y voir paraître une troupe d'hommes armés. Plus ils approchaient de terre, en effet, plus les apparences confirmaient leurs inquiétudes. Le promontoire jaunâtre qu'ils avaient aperçu avait tout l'aspect d'un champ de céréales nouvellement moissonné : pas un arbuste ne surgissait du sol couvert d'une végétation rase et desséchée. Van der Voort l'appela le *cap Chauve*. Évidemment ces terrains n'étaient pas naturels au milieu des forêts exubérantes de végétation qui les entouraient.

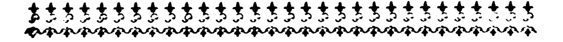
Bientôt ils aperçurent, un peu plus au sud, un promontoire identiquement semblable au premier : la main de l'homme avait certainement dû passer par là pour défricher et ensemencer ces terres ; la question maintenant était de savoir à quelle sorte d'hommes on allait avoir affaire.

Il pouvait être quatre heures de l'après-midi ; l'*Over-Yssel* était assez près de terre pour que l'on pût distinguer nettement tous les détails du rivage. Par sa hanche de tri-

bord, le capitaine aperçut une petite baie élargie à son entrée, mais rétrécie au fond, et se terminant par un cul-de-sac.

Elle était entourée de hautes falaises boisées.





V.

LE NAUFRAGE.

VAN der Voort résolut de pénétrer dans la baie.

Comme elle était fermée par une ceinture de récifs, il fallut se mettre à la recherche d'une passe. Un des plus vieux marins se tint à l'avant, le plomb de sonde à la main. Abel grimpa sur sa boule de perroquet, et le capitaine, debout dans la hune du mât d'artimon, sa longue-vue à la main, commandait la manœuvre. Le pilote se tenait au gouvernail.

Après quelques tâtonnements, la ligne des brisants parut s'abaisser et présenter une entrée élargie, assez profonde pour permettre le passage à l'*Over-Yssel*... Au moment où le vaisseau s'y engageait avec précaution, le matelot de l'avant cria qu'il ne pouvait plus son-

der. Un fort courant entraînait le plomb sous le navire. Ce ne pouvait être le ressac, car la marée montait en ce moment, et, du reste, la baie semblait trop peu profonde pour produire un courant aussi violent. Le capitaine observa que l'eau dans la passe était trouble et boueuse, il vit aussi de menues branches, des feuillages et des herbes glisser rapidement sur les flancs du vaisseau et gagner la haute mer. Il reconnut alors qu'il s'était trompé : ce qu'il prenait pour une baie était l'embouchure d'un large cours d'eau et ce qu'il croyait être un cul-de-sac était un coude de la rivière (1).

Le danger se compliquait. Van der Voort regarda autour de lui; le flot montant se brisait sur les récifs à une grande distance; la passe où il était engagé semblait être la seule qui existât pour pénétrer dans la rivière; dans l'état où se trouvait l'*Over-Yssel,* il lui était difficile de lutter contre le courant, et cependant il se trouvait trop engagé pour pouvoir virer de bord, et il fallut donner quand même en plein dans la passe.

(1) Aujourd'hui la Grande Rivière S. E.

A ce moment la voix d'Abel se fit entendre au haut du mât :

« Voile! cria-t-il, par le travers à nous, à bâbord! »

Ce fut une commotion à bord. Ce pouvait être le salut. Instinctivement tout le monde, le pilote excepté, s'était retourné, et Van der Voort braqua sa longue-vue sur le point indiqué par Abel; il acheva de mettre le désordre dans l'équipage en disant :

« Je reconnais ce vaisseau, c'est l'*Amsterdam*, commandé par Waërwijck; il est accompagné de deux autres navires : nous sommes sauvés! »

Ils étaient perdus!

En apprenant que des vaisseaux de leur flotte se trouvaient dans leurs parages, les marins ne purent réprimer leur joie; le matelot de l'avant ne sondait plus; le pilote lui-même se retourna vivement, entraînant avec lui la barre du gouvernail.

« Attention! cria le capitaine, barre à bâbord, nous allons toucher! » Il était trop tard! Le vaisseau, maintenu à grand'peine la proue dans le courant, avait dévié sous l'impulsion du gouvernail; ses voiles fa-

siaient contre les mâts, il était entraîné à la dérive; un choc se produisit, il rompit sa quille et s'ouvrit.....

Il ne fallait pas penser à se servir des embarcations pour gagner la terre : toutes avaient été enlevées par les coups de mer pendant la tempête du Cap; mais la côte n'était pas éloignée et l'on pouvait espérer la gagner à la nage.

D'ailleurs, il n'était plus temps de prendre un autre parti, le navire coulait rapidement; le courant, franchissant la lisse penchée, envahissait le pont comme un torrent, et les marins qui n'étaient pas encore parvenus à s'accrocher aux cordages furent saisis et entraînés en mer. Les autres ne devaient pas tarder à les suivre. Les malheureux grimpaient aux mâts au fur et à mesure que ceux-ci s'enfonçaient; le vaisseau ayant atteint de sa quille le flanc du récif se penchait lentement pour s'engloutir tout à fait.

Abel s'était jeté à la mer suivi de Polly qui l'avait saisi par l'épaule. Il se dirigea vers le récif dont les pointes émergeaient à dix mètres de lui. Mais le courant filait bien vite; le pauvre enfant mesurait avec anxiété

la distance qui le séparait encore des rochers... Arrivé à deux mètres, il les dépassa malgré ses efforts; le cœur du pauvre mousse se serra, ses forces l'abandonnèrent, il donna une pensée à sa mère bien-aimée, embrassa son chien, leva les yeux au ciel et se résigna à mourir.

Une grosse lame le saisit alors, le fit tourner plusieurs fois sur lui-même et le roula tout meurtri sur les coraux aigus. Il était sauvé, — au moins pour le moment.

Le navire avait achevé de s'abîmer et il vit tous ses infortunés compagnons, moins heureux que lui, emportés vers la pleine mer, se débattre contre le courant. Quelques têtes surgissaient encore de temps en temps; mais elles disparaissaient une à une, tantôt en silence, d'autres fois avec un cri terrible qui prouvait bien que les malheureux étaient saisis par quelqu'un de ces terribles squales-marteaux abondants dans ces parages.

Ce jour-là, les « tigres de la mer » firent une ample curée de chair humaine.

A peine Abel eut-il pris pied qu'il entendit un cri de détresse : Van der Voort se débattait à vingt pas devant lui. Le capitaine,

confiant dans l'intelligence du danois, l'avait suivi; mais, malgré sa vigueur, le courant l'avait rejeté en dehors des brisants bien avant Abel.

Celui-ci chercha autour de lui quel secours il pourrait envoyer au capitaine. Par un hasard inexplicable, le plomb de sonde gisait à ses pieds. Saisir ce filin, l'envoyer à Van der Voort fut pour l'enfant l'affaire de deux secondes. A ce moment Polly, étourdi, se secouait près de lui :

« Polly! cria-t-il en désignant Van der Voort, hop! »

Le courageux animal n'hésita pas et bondit au secours du naufragé!

Le capitaine avait saisi la corde dont le mousse tenait solidement l'autre bout, et s'en aidait pour gagner le récif!

Lorsqu'il eut fait quelques brasses, il se trouva à l'abri du rocher et le courant n'eut plus de prise sur lui. Déjà il se croyait sauvé!

Tout à coup Abel vit ses mains se crisper, sa bouche et ses yeux s'ouvrirent démesurément : il plongea, et l'enfant aperçut avec terreur l'aileron d'un requin qui fit jaillir l'eau et disparut.

Au même instant le filin lui imprima une telle secousse qu'il fut lancé lui-même à la mer. Ses cheveux se dressèrent sur sa tête, ses jambes se raidirent; vingt ailerons dansaient autour de lui; il se sentit saisi par la nuque comme dans un étau, et des dents aiguës s'enfoncèrent dans ses chairs : il s'évanouit...

Il ne restait plus de *l'Over-Yssel* que quelques débris et des caisses flottantes.

Seules les lames moutonneuses en grondant sur les récifs rompaient maintenant le silence qui planait sur cette baie où venait de s'accomplir un drame si terrible; elles chantaient de leur voix grandiose un *De profundis* grave sur la tombe humide de tant d'infortunés.





VI.

UN SEUL DE SAUVÉ.

ORSQU'IL reprit ses sens, Abel était couché sur une grève basse, composée de galets et d'un gros sable noir. Il faisait grand jour. Il était resté évanoui toute la nuit, car le naufrage avait eu lieu la veille vers cinq heures de l'après-midi. Le fidèle Polly lui léchait le visage et les mains. Le mousse se mit sur son séant; il était bien faible; il promena autour de lui un regard encore terne; ses yeux s'arrêtèrent sur le danois; il passa la main sur son front, cherchant à rassembler ses souvenirs. Que lui était-il donc arrivé?

Peu à peu sa pensée devint moins vague; ses idées confuses s'ordonnèrent. Il se rappela l'*Over-Yssel,* puis la voile qu'il avait aperçue au loin, puis le choc et le nau-

frage; — tout cela flottait encore instable dans son cerveau, comme un rêve.

Il se souvint du capitaine Van der Voort, il vit la face convulsionnée du malheureux disparaissant sous l'eau et le terrible aileron surgissant à la même place... Cette image l'ébranla comme un choc. Il regarda vivement autour de lui et se leva debout!..... Polly, après avoir, par des gambades et de petits cris, exprimé sa joie de voir revenir son maître à la vie, s'était accroupi et regardait le mousse attendant une caresse.....

Tout à coup, par un puissant effort de sa volonté, la lumière se fit brusquement dans le cerveau d'Abel; il se rappela toute la scène de la veille et se mit à marcher en se palpant les membres pour voir s'il était encore réellement vivant. Son regard s'arrêta de nouveau sur le danois...

Il comprit tout, prit la tête de l'animal dans ses bras et la serra longtemps sur sa poitrine : « Mon bon Polly, je te dois encore la vie! » Ce fut tout ce qu'il put dire. Après les émotions par lesquelles il avait passé, ses nerfs avaient besoin de se détendre. Il

appuya sa tête sur ses genoux et pleura longtemps.

Lorsqu'il se sentit un peu plus calme, il se leva et examina attentivement la baie, où, sans son fidèle danois, il serait englouti à cette heure. Il s'assura qu'elle était déserte et que tous ses compagnons avaient péri. Si l'un d'eux, en effet, avait échappé au naufrage, il est probable qu'il se trouverait près de lui en ce moment. Du reste, avant d'être lancé à la mer par les dernières convulsions du capitaine, il avait eu le temps de les voir tous se débattant au loin.

Ainsi jeté seul sur une terre où peut-être l'attendaient une foule de dangers, la mort même, le pauvre enfant acceptait avec courage le sort que lui faisait la Providence. Sa mère lui avait enseigné de bonne heure la nécessité de se reposer toujours en Dieu. Fidèle à ses principes, il éleva son cœur vers le Créateur, et, après une ardente invocation, se sentit plus fort.

Le premier besoin qu'il ressentit fut celui de la nourriture, et il pensa alors à examiner la contrée où il se trouvait.

A une grande distance, au bord de la mer,

s'étendait une étroite plage couverte de galets. Immédiatement après commençait une ligne d'arbres d'une hauteur médiocre, aux branches élastiques. Au lieu de fruits, ils portaient suspendues des sortes de tiges vertes ayant la grosseur et la forme de fuseaux et terminées en pointe des deux côtés (1).

Abel pénétra dans le fourré et l'eut bientôt franchi.

Il se trouva dans une plaine verdoyante couverte d'une herbe haute et épaisse. Après la plaine, à deux cents pas de la mer, commençait la forêt.

Le mousse s'y dirigea. En y arrivant, il fut tout d'abord frappé de l'étrange flore de l'endroit. Il admira dans toute sa splendeur la puissante végétation des tropiques. Pas un des arbres qu'il était accoutumé de voir en Europe ne se trouvait là; et ceux qu'il admirait en ce moment semblaient extraordinaires à ses yeux. Leurs troncs avaient des dimensions gigantesques, tant en diamètre qu'en hauteur. Leurs feuillages sombres, bizarrement découpés, la forme et la

(1) Les mangliers ou palétuviers.

couleur de leurs fruits, les fougères et les orchidées suspendues en grand nombre à leurs branches, tout cela le transportait dans un monde inconnu, fantastique, invraisemblable et tout à fait nouveau pour lui.

Il admira surtout une sorte d'arbre à la feuille d'un ovale élargi, dont le tronc grisâtre et lisse s'élançait dépourvu de branches jusqu'aux trois quarts au moins de sa hauteur. Le sommet supportait un épais bouquet de feuillages, d'où pendaient des fruits de la grosseur et de la forme d'un œuf de pigeon. Ces arbres que le mousse vit en grand nombre étaient certainement les plus gros de la forêt. Quelques-uns d'entre eux n'atteignaient pas moins de cent cinquante pieds de haut, sur un diamètre de sept à huit pieds à la base (1). Un autre arbre portait des fruits rouges et appétissants (2). Abel en ramassa quelques-uns. Il aurait bien voulu en manger, mais il craignit de s'empoisonner en goûtant ainsi d'un végétal inconnu.

Mais ce qui excita surtout sa curiosité, ce

(1) Le bois de natte (*Erythroxylum longifolium*, — *Labourdonneia revoluta*).

(2) Le bois de fer (*Stadtmania sideroxilon*).

furent deux sortes d'arbres dont aucun des végétaux d'Europe ne pouvait lui donner une idée même approximative : les palmiers et les fougères arborescentes (1). Celles-ci, avec leurs troncs noirs, aux rugosités régulières, terminées par une seule couronne de branches ou plutôt de longues feuilles découpées en dentelures aussi menues que des fils, lui semblaient les plus gracieux et les plus beaux de tous les végétaux. Il ne se lassait pas non plus d'admirer les palmiers; ils n'étaient pas nombreux dans la forêt : de loin en loin, d'une éclaircie, s'élançait une colonne droite, lisse, entourée de la base au sommet de petites lignes circulaires ayant un demi-pouce de largeur chacune; à quarante pieds dans l'air se balançait un bouquet de palmes protégeant de leur ombre des panaches verts ou noirs qui se recourbaient vers le sol : c'était là un palmier.

Le mousse admirait aussi les larges feuilles des lataniers, semblables à des mains immenses au doigts multiples.

Il était émerveillé.

(1) La *Cyathea excelsa* et la *C. canaliculata.*

Le calme majestueux de cette solitude n'était troublé que par la brise marine, qui faisait courir de temps en temps comme un immense frisson dans l'épaisse chevelure de la forêt, tandis qu'un murmure confus arrivant du rivage bruissait un moment avec des sons étranges et courait s'éteindre dans la profondeur des bois. Le grondement des brisants se mêlait aux voix mystérieuses qu'entendait Abel, comme si des génies puissants, habitants invisibles de ces solitudes, dialoguaient à voix basse...

Incapable de résister au charme fascinateur qui l'avait saisi, il s'avançait entre les troncs gigantesques et glissait sur le sol noir suant d'humidité et de végétation exubérante. Son œil n'était pas assez grand pour contempler, son imagination assez vaste pour admirer. Son cœur était rempli d'une délicieuse émotion.

Il serait resté longtemps sous l'influence de cette extase inconsciente, s'il n'avait entendu comme des cris et des chants joyeux éclater dans le lointain. Bientôt il vit une volée d'oiseaux mignons aux becs roses, aux pattes roses, s'abattre autour de lui en jetant de

petits cris modulés et pleins de grâce (1).

En avançant encore, il aperçut une tache écarlate entre les feuilles d'un arbre : c'était un oiseau d'un rouge vif, qui, immobile sur une branche, faisait retentir la forêt de son cri-cri strident (2). D'un buisson placé à côté s'élevait un roucoulement doux et prolongé (3); ce roucoulement ne ressemblait à celui d'aucune colombe ou des tourterelles que connaissait Abel. Peu à peu le feuillage s'emplit d'une foule d'oiseaux de toute grandeur, des couleurs les plus variées et les plus brillantes.

Le naufragé avait oublié le motif qui l'avait conduit à la forêt : le désir d'apaiser sa faim. Il fut rappelé à la réalité par de douloureux tiraillements d'estomac.

La lisière du bois était trop éloignée pour que le mousse songeât à y revenir ; craignant de s'égarer, il monta sur un arbre élevé pour s'orienter.

(1) Le bengali (*Estrella amandava*).

(2) Le cardinal (*Fondia madascariensis*).

(3) Aujourd'hui le pigeon hollandais (*Alextroemas pulcherrima*) ; encore un oiseau exclusif à Maurice et qui, comme le dronte, n'a été retrouvé nulle part ailleurs. Il en existe encore quelques rares spécimens dans l'île.



VII.

LE SAUVAGE.

EPUIS un moment, Polly donnait des signes d'inquiétude ; il dressait la queue, tendait le cou et reniflait bruyamment : quelque animal étranger se trouvait évidemment dans les environs. Tandis qu'Abel grimpait avec difficulté au plus haut d'un *bois de natte,* le danois se glissa avec précaution sous un épais fourré.

Parvenu à une haute branche, le mousse commençait à se reconnaître. Devant lui, il vit le cap Chauve s'avançant en pointe dans la mer. Un peu à droite, le piton conique avec son sommet double. La fumée aperçue du vaisseau, la veille, s'élevait toujours de son flanc. Seulement elle était moins épaisse et s'était séparée en deux tronçons assez éloignés l'un de l'autre ; ce pic faisait partie d'une chaîne de montagnes bizarre-

ment découpée qui courait le long de la côte. A sa droite, le rivage s'enfonçait formant une baie profonde et bien abritée. Cette baie elle-même n'était qu'une échancrure d'une autre baie beaucoup plus grande et offrant un aspect des plus pittoresques, qui se terminait à l'est au cap Chauve et au sud-est à un autre promontoire en partie caché par un îlot; elle était fermée du côté de la mer par une ligne de récifs que surmontaient cinq gros îlots. Vers le sud, entre un des rochers et le promontoire, s'ouvrait une passe assez large. Enfin, vers l'est le mousse vit la passe qui avait donné entrée à l'*Over-Yssel* et par où s'écoulait le courant de la rivière.

La faim le talonnait toujours et il résolut de se diriger vers le cap Chauve, et même de pousser à tout hasard du côté de la colonne de fumée.

Il descendait de l'arbre quand il entendit le bruit d'une lutte, à laquelle se mêlaient des aboiements furieux et le braiement d'un âne. Abel s'arrêta et chercha à distinguer ce qui se passait dans le fourré. Il ne put rien voir, mais bientôt le tapage se calma et il n'entendit plus que les grognements

de Polly s'acharnant après une proie.

Abel se hâta d'aller rejoindre le chien. Il le vit occupé à dévorer un gros oiseau qu'il ne se rappelait pas avoir jamais vu. C'était un palmipède énorme et très laid (1). Abel ne s'arrêta pas à le considérer longtemps. Il venait d'apercevoir un nid contenant une douzaine d'œufs très blancs et deux fois gros comme ceux d'une oie. Il eut bientôt fait d'en dévorer trois ou quatre tout crus. Il en garda la coque, extraordinairement épaisse, pour en faire des écuelles, et ayant serré dans des lianes et des feuilles ceux qui restaient pour les emporter, il appela Polly et se remit en route, se dirigeant vers le cap Chauve.

Son intention, maintenant qu'il était assuré de sa nourriture pour vingt-quatre heures au moins, était d'aller reconnaître avec précaution les environs du cap et la partie incendiée de la montagne, mais de ne se laisser voir qu'à bon escient.

Il avançait lentement. La forêt ne changeait pas d'aspect : c'étaient toujours des

(1) Le dronte (*Didus ineptus*).

œil hagard, tremblant de tous ses membres... Au bout d'un moment, deux longues larmes lui coulèrent le long des tempes, tandis qu'il joignait les mains et articulait des sons rauques.

Le mousse ne savait trop ce qu'il devait faire ; n'y aurait-il pas danger à mettre loin de la portée de Polly ce sauvage, qui peut-être jouait une comédie pour arriver ensuite à massacrer plus aisément le maître et le chien ?

Cependant son hésitation ne dura pas longtemps : devant cette douloureuse supplication, l'enfant, n'écoutant que son bon cœur, tendit la main à l'homme étendu à ses pieds et lui dit en hollandais, seule langue qu'il sût : « Relevez-vous, mon frère, je suis désolé que mon chien vous ait fait tant de mal! »

Les larmes du sauvage cessèrent de couler ; il appuya ses coudes au sol, et, se relevant à demi, il regarda Abel un moment, puis murmura en mauvais hollandais :

« Vous n'êtes donc pas un pirate ?

— Pirate, moi ! répondit Abel; je suis un naufragé jeté sur cette île ; je la croyais déserte, et mon bonheur est grand d'y trouver un être humain et de n'être pas seul.

— Seul, dit l'homme, c'est triste, mais cela vaut encore mieux que les pirates. »

Il porta alors la main à son cou d'où le sang s'épanchait par deux blessures faites par les crocs de Polly, et chercha à se lever sans cesser d'attacher sur l'enfant debout devant lui un regard plein de défiance : Polly se remit en arrêt...

« Oh ! le chien ! cria-t-il, tenez le chien ! »

Abel le rassura, et prit Polly par l'oreille; le sauvage alors se leva, et arrachant quelques herbes, il les mâcha et les appliqua sur ses blessures. Le mousse déchira un morceau de sa blouse et voulut lui en faire un bandage. Mais l'infortuné s'y refusa avec frayeur; évidemment il n'était pas rassuré et semblait craindre qu'Abel ne voulût l'étrangler.

Il ramassa son bâton et demanda à l'enfant :

« Puis-je m'en aller maintenant?

— Vous en aller ! quoi ! vous voulez m'abandonner ainsi ? Que craignez-vous de moi ? Restons ensemble, au contraire. Que voulez-vous que je devienne seul ici, si vous, qui connaissez le pays, vous refusez de me servir de guide ? »

Le malheureux sauvage n'était pas rassuré ;



VIII.

LA FORÊT.

BEL se retrouvait donc de nouveau seul, et cette fois bel et bien égaré dans la forêt. Il ne savait que penser de l'individu qu'il avait rencontré. Était-ce une victime de quelque bande de pirates infestant l'île? Était-ce simplement un naufragé comme lui que la solitude avait rendu fou, et était-il destiné, lui aussi, à descendre au niveau de la brute?

Abel se sentit frissonner.

Pirates ou folie, l'une et l'autre perspectives le terrifiaient. Aussi se décida-t-il à retrouver son compagnon à tout prix, pour tenter de tirer de lui tous les renseignements qu'il pourrait lui fournir.

Il se mit donc à examiner la berge, espérant y trouver quelque trace pouvant le guider dans ses recherches : l'intelligent Polly avait

compris l'intention de son maître, et, tout en furetant, il le mena droit au ruisseau. Abel le traversa; mais, malgré tous ses efforts, il ne put rien découvrir de l'autre côté. Après une demi-heure de recherches, il traversait de nouveau le courant, lorsqu'il vit dans la terre molle du lit, une empreinte de pied. Elle était tournée en amont.

C'était une indication.

Il résolut alors de suivre une des rives, tandis que Polly suivrait l'autre.

L'intelligent danois se mit aussitôt en quête, et l'enfant, penché à demi, ne laissait passer ni une herbe remuée ni un gravier retourné sans l'examiner! De temps en temps il rappelait Polly qui le distançait.

Le ruisseau peu profond, au lit pierreux, descendait par petites cascades et s'encadrait de bouquets de lianes fleuries du plus charmant aspect, mais qui rendaient les recherches difficiles.

Harassé, le mousse prit le parti de s'asseoir pour se reposer. Il appela le chien, lui donna un œuf, en mangea un lui-même, et, ne pouvant plus résister à la fatigue, il s'endormit

Il fut réveillé par les cris de l'oiseau bra

sans autre arme qu'un couteau, il aurait pu difficilement lutter contre un grand carnassier. Depuis un moment il percevait comme un mugissement lointain, un peu grêle, auquel Polly, tout en continuant sa course, répondait par un grognement de colère, ou d'inquiétude.

Ils suivirent longtemps le sentier; Abel jugea qu'il se rapprochait de la mer, car il commençait de nouveau à entendre le grondement des brisants.

Les mugissements se rapprochaient à mesure qu'ils allaient de l'avant. Le chien commençait à être distrait de sa poursuite. De temps en temps il s'arrêtait, levait la tête et poussait un aboiement discret que son maître réprimait aussitôt. Le mousse n'avançait plus qu'avec une extrême prudence.

Tout à coup il déboucha dans une large clairière, et Polly, s'échappant de sa main, bondit en hurlant. Abel le suivit, jugeant le danger moindre près du vigoureux danois que loin de lui. Mais sa frayeur se calma bientôt: au lieu d'animaux féroces, il vit un troupeau de cerfs, qui, à la brusque attaque du danois, détalèrent à toutes jambes avec un bruit de

branches brisées et de feuillages froissés. Longtemps Abel entendit les échos sonores de la forêt répercuter le tumulte de leur fuite. Polly avait pu cependant en saisir un et l'étrangler.

Le mousse aurait bien voulu goûter d'une tranche de venaison, mais ne pouvant faire de feu, il se contenta de traîner l'animal dans un fourré et reprit ensuite sa route interrompue.

Mais alors se présenta une difficulté imprévue. Dans cette clairière que des cerfs en rut venaient de fouler en tous sens, le chien ne put plus retrouver la trace du sauvage fugitif. Le pauvre animal trottinait, humait l'air, courait de-ci de-là, et ne trouvait rien. Abel chercha lui-même tout autour du bois, espérant découvrir l'entrée du sentier; ce fut en vain, et, craignant de s'égarer sur une fausse piste, il remit au lendemain la suite de ses recherches.

Il s'arrangea aussi commodément que possible entre deux basses branches d'un arbre au pied duquel s'établit le fidèle Polly en sentinelle, et ne tarda pas à s'endormir, tant la fatigue l'avait abattu.



IX.

LE CAP CHAUVE.

Le mousse entendait de plus en plus distinctement le grondement des brisants; il espérait ne pas tarder à revoir le rivage et arriver enfin au cap Chauve, but à atteindre, s'il ne découvrait pas le sauvage auparavant.

Vers les dix heures, il fut arrêté par une large rivière dont un courant rapide emportait les eaux jaunâtres. En même temps il remarqua que les grondements qu'il avait entendus ressemblaient par leur continuité plutôt au bruit d'une chute d'eau qu'au mugissement intermittent de la vague sur les brisants. D'ailleurs, il n'allait pas tarder à être fixé : Polly, le nez à terre, suivait le cours de la rivière et le conduisait en aval.

Au bout de dix minutes de marche, il se

trouva sur le bord d'un gouffre où se précipitait une magnifique cataracte.

Le torrent tombait dans un grand bassin circulaire, s'étendait en ondes violemment remuées, puis s'écoulait avec tumulte, par un goulet étroit. Le goulet était formé par deux hautes falaises s'élevant à pic jusqu'au niveau supérieur du sol.

Polly conduisit Abel juste à l'arête d'une des falaises et se mit à la parcourir de côté et d'autre en aboyant à l'eau. Abel fut pris d'inquiétude.

Polly s'était donc trompé. Il ne semblait exister aucun moyen de passer d'une rive à l'autre : puisque l'homme n'était pas là, ils étaient sur une fausse piste.

Cependant il ne se décourageait pas encore. Il excitait le danois de la voix et du geste; l'intelligent animal reprenait sa course désordonnée en regardant toujours la rivière; un moment même le mousse crut qu'il allait tomber dans l'abîme; il avait posé ses deux pattes de devant sur une grappe de lianes de grenadille qui descendait le long du gouffre : à peine retenu par ses pattes de derrière, le moindre mouvement pouvait le précipiter.

L'enfant le rappela vivement; mais cette insistance du chien à désigner ces grenadilles comme la piste le décida à les examiner plus attentivement. Elles formaient une chaîne non interrompue, qui, après avoir descendu le flanc de la falaise, se recourbait au tiers de sa hauteur et allait toucher l'autre rocher, dont elle remontait la paroi jusqu'à son sommet. De fortes ligatures la consolidaient de loin en loin. Il reconnut bientôt que ces ligatures étaient faites de main d'homme, et, se penchant, il vit des cassures de branches toutes fraîches et des feuilles froissées.

Il saisit une grosse pierre et la lance au beau milieu du berceau de verdure. La pierre atteint les grenadilles, rebondit et tombe dans le gouffre, tandis que le choc fait courir des ondulations d'un bout à l'autre de la masse. Plus de doute, c'est un pont naturel jeté sur l'abîme et que l'homme a raffermi. Polly était sur la bonne voie.

Abel n'hésite pas. Il prend le danois, l'attache sur son épaule et, saisissant les lianes, se laisse doucement glisser le long de la falaise. Bientôt il atteint le milieu du berceau et regarde devant lui.

D'un côté, la nappe énorme d'eau se précipitait d'une hauteur de quarante mètres au moins. Elle descendait avec un bruit de tonnerre et ses ondes écumeuses se déroulaient avec des ondulations lentes, comme un grand voile de mousseline que l'on déploie; l'air adoucissait leur chute : elles semblaient flotter plutôt que tomber. Les rayons du soleil y jetaient mille étincelles et irisaient brillamment la brume légère qui s'en dégageait et montait de l'abîme. Le long des falaises descendaient des arabesques, des girandoles de lianes recouvertes de fleurs roses, blanches, bleues. Des guirlandes de clématis et de grenadilles aux fleurs étoilées, transparentes comme de la cire rosée, s'élançaient de branches en branches et recouvraient de couleurs gaies les vieux arbres séculaires penchés sur le gouffre ou accrochés à ses flancs de leurs énormes racines ; des fougères parasites, déliées comme de la dentelle, se suspendaient en grand nombre aux troncs rugueux des tatamakas, des ébéniers, des tambanikocs, se cachant à l'abri de leurs feuillages; des sauges tapissaient le bas du rocher, se pressaient jusqu'au bord de l'eau; leurs feuilles

en forme de cœur, deux fois larges comme la main, étaient agitées d'un perpétuel mouvement, comme si elles voulaient secouer les gouttelettes perlées que le rejaillissement de l'eau lançait sur elles. Derrière, on apercevait le dôme sombre de la forêt, à travers un arc-en-ciel permanent qui couronnait la crête de la cataracte, comme pour achever de donner une apparence surnaturelle à la grandeur de ce spectacle (1).

L'enfant, immobile, suspendu sur l'abîme, assourdi par le bruit de la chute d'eau, sentit le vertige le saisir : il se retourna.

De l'autre côté, c'était une scène bien différente.

La falaise se prolongeait sur une longueur de deux cents mètres environ, puis s'ouvrait sur la mer. Une ligne de récifs courait au loin et s'abaissait juste en face de la rivière pour donner passage à ses eaux. A l'horizon, il vit deux îlots, puis à côté... Abel reconnaît brusquement la scène du naufrage !

Quoi ! si près de l'endroit où il avait dé-

(1) La cascade de la Grande-Rivière S. E. Cette description a été faite sur les lieux.

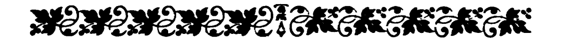
barqué !.... Combien de courses en rond il avait donc fait dans les bois, alors qu'il touchait au but à atteindre ! Égaré, il devait être allé bien loin, bien loin, et sans la rencontre du sauvage peut-être serait-il en train de pénétrer encore plus au fond de la forêt. Il traversa le pont de lianes et remonta le flanc du rocher opposé ; il était marin, l'ascension ne lui fut pas difficile. A peine arrivé au haut, le danois retrouva et reprit avec une ardeur nouvelle la piste du fugitif. Abel s'enfonça à sa suite dans les bois.

. . . .

. . . .

Il était une heure de l'après-midi quand Polly, le mousse sur ses talons, arriva sur la pointe extrême du cap Chauve : à l'abri d'une roche, le sauvage, assis, contemplait la mer d'un œil hagard...





X.

LE *PIGEONNEAU.*

UELQUES années après ces événements, le 12 août 1601, le yatch hollandais le *Pigeonneau,* commandé par l'amiral Hermansen, touchait à Mauritius et y trouvait un homme à moitié imbécile.

Aux questions que lui posèrent les matelots, il ne répondait rien. Seulement il les conduisit à une sorte de petite tombe surmontée d'une croix et recouverte d'une pierre sur laquelle on distinguait, grossièrement sculptée, l'image d'un enfant et d'un chien.

Le commandant du *Pigeonneau*, après avoir passé quelques jours dans l'île pour y faire des investigations en vue d'un établissement définitif, en repartit sans toute-

fois y laisser aucun colon, et il emmena l'idiot.

Ce malheureux ne voulait à aucun prix quitter Mauritius et il fallut l'emporter de force. Il parlait par saccades et par grognements un charabia où l'on démêlait quelques mots tronqués de hollandais, de français et d'anglais.

Dans les premiers jours de la navigation, il resta farouche, sombre, taciturne, et mangeait à peine; il passait des journées entières tapi dans un coin. Comme son état lamentable et le mystère de sa présence dans l'île intéressaient vivement les marins, on lui prodigua toutes sortes de bons soins pour tâcher d'obtenir sa confiance et de connaître son histoire.

Au bout de plusieurs semaines, quelques lueurs de raison semblèrent se faire jour à travers son cerveau. Il regardait avec étonnement autour de lui, demandait où il se trouvait, d'où il venait, faisant des efforts visibles pour se souvenir; puis tout à coup son œil redevenait hagard, il se sauvait dans son coin et poussait des cris plaintifs comme si on le battait. Au reste, il était

tout à fait inoffensif et on le laissait en liberté sur le pont, d'où il refusait obstinément de descendre, même par les plus gros temps.

La traversée de Mauritius au Cap fut pénible. Le *Pigeonneau* subit trois tempêtes, qui, avec les vents contraires, firent durer son voyage près de deux mois.

Peu à peu le sauvage s'apprivoisait; la raison semblait lui revenir lentement. Il en arriva même à aider les matelots. Ceux-ci, aussitôt qu'ils le voyaient calme et disposé à causer, s'approchaient de lui et l'écoutaient avec avidité!

Voici ce qu'on apprit de son histoire :

Il était Français et s'appelait Jacques Lebrun. Embarqué tout jeune sur un vaisseau marchand, il avait couru le monde longtemps, et, après nombre d'aventures, s'était enfin engagé sur un navire anglais qui allait charger des épices en fraude dans les îles de la Sonde.

A Malacca, un différend survint entre le capitaine et son second, du nom de James Wilson. Celui-ci assassina le capitaine. Menacé d'être appréhendé par les autorités

hollandaises, il forma le dessein de s'enfuir avec quelques compagnons. Jacques consentit à l'accompagner, avec trois matelots anglais. Aidés de deux nègres esclaves, auxquels on promit la liberté, ils s'emparèrent d'une jonque et mirent à la voile dans les premiers jours de décembre, il ne pouvait dire de quelle année.

La traversée fut longue. N'ayant point de boussole, on se dirigeait tant bien que mal sur les étoiles la nuit et sur le soleil le jour; mais Wilson tendait à maintenir toujours sa route vers le sud-ouest.

Plusieurs fois les nègres lui demandèrent où il les menait, lui rappelant l'engagement pris à leur égard de les rapatrier pour prix de leur assistance. L'Anglais brutal leur répondait qu'ils étaient maintenant ses esclaves et devaient le suivre où bon lui semblerait.

Peu rassurés sur le sort qui les attendait, ils résolurent alors de s'emparer de la jonque en tuant tous les Européens. Un soir qu'ils croyaient tout le monde endormi, ils causèrent de leurs projets, et, dans la chaleur de la discussion, élevèrent la voix. Un

matelot les entendit et les dénonça au capitaine. Celui-ci ordonna aussitôt de les poignarder; mais ils purent s'échapper et se jetèrent à la mer, où ils ne tardèrent pas à se noyer, sous les yeux de l'équipage impassible et sourd à leurs supplications.

Bref, après bien des vicissitudes, les cinq Européens abordèrent à l'île Juan de Lisboa (1).

Là, Jacques Lebrun ne tarda pas à s'apercevoir qu'il se trouvait en compagnie de véritables forbans.

Quelques jours après leur débarquement, Wilson et l'un de ses marins, s'étant absentés un matin, revinrent avec une troupe d'hommes à figures sinistres.

Ils entrèrent en conciliabule et il fut décidé « que le capitaine anglais serait le lieutenant du chef des pirates » ; — on désignait ainsi un vieil Arabe étique couvert pour tout vêtement d'une chemise sale, mais dont l'expression du visage et des yeux dénonçait une extrême énergie. — On régla ensuite le

(1) Voir les *Notes préliminaires*. C'est ainsi que le pirates désignaient l'île du Cirne, pour détourner les soupçons du véritable lieu de leur retraite.

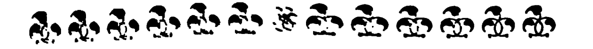
système de partage du butin futur entre les pirates et les Anglais. La discussion fut longue : Wilson se targuait de ses connaissances nautiques, qui pouvaient être d'une grande utilité aux Arabes, et le vieux chef mettait en avant son habileté, acquise par une longue expérience, à découvrir les bonnes prises. Enfin on s'entendit; mais il parut évident à Jacques que ces deux hommes se connaissaient déjà de longue date et n'en étaient pas à leur première entrevue. Quoi qu'il en soit, il protesta contre le marché conclu en déclarant qu'il voulait rester honnête homme et ne serait jamais pirate. Le capitaine lui imposa silence et lui fit entendre qu'il devait rester en repos; qu'engagé par la parole de son chef, il aurait à faire, comme les autres, métier de pirate; que, d'ailleurs, l'obéissance absolue étant due au chef et à son lieutenant, toute tentative d'insubordination serait réprimée promptement et sans grands frais de procès!...

Il dut se taire; mais il résolut dès lors de s'enfuir pendant la nuit et de déserter à tout jamais cette bande de chenapans.

A peine les conditions arrêtées entre l'An-

rapprochaient et il vit le moment où il allait être pris. Pour comble de malheur, un cours d'eau vint lui barrer le passage. Dans la situation désespérée où il se trouvait, il n'avait pas à hésiter : il se jeta à la nage et descendit rapidement le courant. De distance en distance, de grosses pierres s'élevaient du lit de la rivière ; il y grimpait et, au risque de se briser les jambes, courait, sautant d'une roche sur l'autre jusqu'à ce qu'il eût atteint l'eau ; il se remettait alors à la nage pour courir encore sur des roches et se jeter à l'eau de nouveau.

Enfin, lorsqu'il jugea avoir mis assez de distance entre lui et les pirates, il prit pied et écouta. Il entendit vaguement les aboiements des chiens et les imprécations des bandits; mais il remarqua que le bruit s'éloignait; on le cherchait sur une fausse piste. Il reprit néanmoins sa fuite à travers les bois et ne s'arrêta que dans la matinée, quand, exténué de fatigue, les pieds meurtris par les pierres et le corps ensanglanté par les ronces, il s'affaissa, brisé de lassitude et de chagrin.



XI.

JACQUES LEBRUN.

N avait définitivement perdu ses traces, car il ne fut plus inquiété. Quand le soleil baissa sur l'horizon, il reprit sa marche, afin de s'éloigner le plus possible des forbans. Pendant plusieurs jours, il erra dans les forêts, se nourrissant de fruits sauvages et d'œufs qu'il dénichait aux arbres ou qu'il ramassait dans les nids des drontes. Enfin, il se trouva de nouveau en vue de la mer.

Devant lui s'ouvrait une large baie, dont il examina le rivage ; il lui sembla que jamais l'homme n'y avait mis le pied. Cependant des champs jaunâtres, qu'il aperçut sur un promontoire, lui semblèrent des terres cultivées. Il résolut d'aller les reconnaître, espérant y trouver quelque habitation de colons honnêtes gens.

Il s'y dirigea avec précaution et attendit le soir avant de s'aventurer sur le promontoire. Là. il acquit la preuve que ce qu'il prenait pour du blé nouvellement moissonné était simplement des herbes courtes et rases végétant sur un sol volcanique. Il remarqua aussi un autre promontoire semblable à quelques milles plus loin.

Pendant tout le temps de son séjour dans l'île, d'ailleurs, il vit ces deux caps offrant toujours ce même aspect désolé, tandis que les terres environnantes donnaient naissance à des forêts exubérantes de végétation. Il apprit aussi aux marins du *Pigeonneau* qu'il existait entre l'embouchure de la Grande-Rivière et le port du N. O., un cap plus grand, mais affectant la même forme et la même apparence que ceux du port S. E. (1).

(1) Ce fait est absolument certain : la Pointe aux Feuilles, la Pointe au Diable et la Montagne des Signaux ont toujours présenté aux navigateurs le même aspect désolé et desséché qu'elles ont conservé jusqu'aujourd'hui. Elles sont composées de roches schisteuses et de laves refroidies, qu'une couche mince d'argile recouvre, et sont réfractaires à toute végétation. Il y a quelque temps, le gouvernement a cherché à faire venir des filaos (une sorte de cèdre indien) sur les flancs de la Montagne des Signaux, mais même ces arbres vivaces, qui se plaisent dans les terroirs desséchés, n'ont pu y réussir.

Jacques Lebrun s'étant assuré que l'endroit où il se trouvait était juste à l'extrémité de l'île la plus éloignée du campement des pirates, résolut de s'y établir. Il remonta le flanc d'une montagne s'élevant assez près du rivage et y construisit une cabane.

Ce qui lui coûtait le plus, c'était le manque de feu; il ne pouvait manger de mets cuits et en était venu à dévorer la chair crue des animaux et des poissons. Et cependant, tout autour de sa cabane existaient de grands arbres résineux (1) qu'une étincelle aurait suffi à enflammer.

Il vécut ainsi de longs mois, seul, dévoré d'inquiétude et de chagrin, craignant à tous moments de se voir traqué et pris par les forbans, qui ne lui auraient certainement pas fait grâce. Il n'entrevoyait, en outre, aucun espoir de jamais pouvoir sortir de l'île.

Un jour enfin, il constata avec épouvante que la démence le prenait; il avait des accès de chagrin et de colère qui duraient des heures entières, et quand il sortait de ces crises terribles, il ne se souvenait plus de ce

(1) Colophanes (*Colophania mauritiana*).

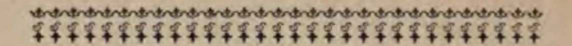
qui s'était passé. Seulement sa bouche était pleine de terre, ses ongles déchirés, et les quelques ustensiles de bois qu'il s'était fabriqués lui avaient servi aux usages les plus dégoûtants.

Ne pouvant supporter l'idée de devenir complètement fou, il avait été errer autour du campement des pirates, espérant y trouver quelque navire de guerre les poursuivant; il se serait alors mis en communication avec le vaisseau, aurait même tenté de le rejoindre à la nage; mais hélas! il n'aperçut rien, pas même les pirates, probablement en expédition alors. Il vit leurs cavernes remplies de butin, mais n'osa rien emporter, de crainte d'éveiller leurs soupçons et de dénoncer sa présence à des ennemis qui devaient le croire mort.

Seulement il constata qu'ils ne s'aventuraient pas dans l'intérieur de l'île, se contentant de faire leur repaire de cette baie.

Vers cette époque, la folie l'envahit complètement, paraît-il, car il ne se rappelait plus rien, si ce n'est deux circonstances qui l'avaient particulièrement frappé.

Un jour, en errant sur le rivage de l'île, il



XII.

LES ROBINSONS DE L'ILE DO CIRNE.

A solitude l'avait rendu dément; la société devait lui rendre la raison. A force de caresses et de douceurs, Abel Janssen avait fini par capter sa confiance; il ne tarda pas à recouvrer toutes ses facultés.

Alors une étroite amitié s'établit entre ces trois êtres abandonnés (car Polly aussi était devenu l'ami de Jacques, bien qu'il eût failli l'étrangler deux fois).

On rebâtit la cabane plus près du rivage, et l'on décida de prendre un chemin différent à chaque fois que l'on pénétrerait à l'intérieur du pays, afin de ne pas créer de sentier trop visible, au cas où les pirates chercheraient à les prendre. Abel réussit à obtenir du feu au moyen des morceaux de silex qu'il trouva en abondance près de la

retraite orientale des forbans (1). Peu à peu leur vie s'organisa. Ils tirèrent parti des légumes semés par Waërwijck, se firent des engins de pêche avec des épines et des lianes.

Des plantes filantes croissaient en grand nombre, épaisses, au bord de la mer (2). Pendant les marées basses, Jacques et Abel en saisissaient une extrémité, tandis que l'autre était fixée au rivage, et les tirant sur l'eau en demi-cercle, ils cernaient un grand nombre de poissons qu'ils prenaient ensuite aisément à la main.

Ils chassaient aussi le cerf, la chèvre et le cochon sauvage, animaux qui pullulaient dans l'île (3). Ils avaient fabriqué des arcs avec des lanières de cuir et les tiges flexibles

(1) On trouve aujourd'hui encore de grands amas de silex dans les environs du Poste de Flacq; des caboteurs les transportent au Port-Louis et les vendent aux navires, qui s'en servent comme de lest, à cause de leur poids, quand ils n'embarquent pas de cargaison.

(2) Aujourd'hui le *battatran* ou *patate-à-Durand;* c'est une sorte *d'Ipoméa* maritime qui croît en abondance sur les rivages de l'île Maurice.

(3) On sait que ces animaux y avaient été lâchés par les Portugais, pour ravitailler ceux de leurs vaisseaux qui y faisaient escale.

du bois de ronde (1); des jets de tatamaka (2), dont la pointe passée au feu acquérait toute la rigidité du fer, leur servaient de flèches. Abel était aussi devenu très habile à manier la fronde et s'en servait pour abattre les oiseaux.

Les exilés avaient petit à petit réussi à apporter quelque douceur à leur régime sauvage. Ils se fabriquaient aisément du sel; le poivre était remplacé par des râpures de castic et de cannelle mélangées. Le suc du pourpier rouge (3), à la feuille épaisse et juteuse, qui croissait en grand nombre sur le rivage, leur tint lieu de vinaigre, et ils obtenaient une huile excellente en faisant bouillir la graine d'un olivier sauvage indigène (4). Ils purent ainsi se faire d'excellentes salades avec les laitues semées par Waërwijck. Ils accommodaient leurs mets avec le saindoux provenant des porcs tués par eux.

Jacques ayant un jour capturé une biche, ils se firent du beurre avec son lait.

(1) *Erythroxylum laurifolium.*
(2) *Calophyllum tacamahaca.*
(3) *Portulaca pilosa.*
(4) *Olea lancea.*

Un arbre à la feuille ovale et élargie (1) produisait une pomme jaune contenant une pâte farineuse qu'ils faisaient sécher au soleil et dont ils se fabriquaient du pain; ce pain n'avait certes pas la légèreté de celui de froment, mais suffisait à le remplacer.

Ils tiraient de la pomme d'un autre arbre (2) une liqueur acidulée très agréable au goût, et fort capiteuse quand elle avait aigri. En perçant le chou du palmier et en y adaptant un tuyau, ils recueillaient de cette excellente liqueur connue jusqu'aujourd'hui sous le nom de vin de palme.

Dépouillé de sa grosse écorce, ce même chou du palmier leur fournissait un légume d'une rare délicatesse qu'ils pouvaient cuire et accommoder de diverses façons ou même manger cru ou en salade.

Les exilés aimaient à étudier les mœurs des animaux étranges qui les entouraient. Les drontes habitaient les marais du rivage, avec les flamants gris, et construisaient leurs nids dans les fourrés épineux pour les mettre à l'abri des grands oiseaux marins et des cochons

(1) *Stadtmania salicifolia.*
(2) *Stadtmania sideroxilon.*

sauvages. Quand la femelle avait pondu une demi-douzaine d'œufs, elle les couvait pendant le jour, tandis que le mâle allait à la pitance; le soir, c'était au tour du mâle de couver, tandis que la femelle se promenait; ils se nourrissaient des fruits tombés des arbres, car ils ne pouvaient voler; mais ils étaient surtout friands de la graine du pandanus, qu'il sarrachaient de leur bec robuste. Quand un danger menaçait celui qui gardait le nid, il jetait des braiements sonores et son compagnon accourait aussitôt; mais ce n'était pas pour le défendre, — ces oiseaux étant absolument inoffensifs, — il se contentait de regarder en curieux et ne s'enfuyait jamais, quoi qu'il arrivât. Souvent un porc dévorait l'un d'eux et se jetait ensuite sur l'autre, sans que celui-ci fît le moindre mouvement pour éviter le danger.

Les flamants rangés, au bord du marais, passaient des journées entières immobiles, perchés sur une patte, le cou replié; quand un limaçon ou une carpe venait à la portée de l'un d'eux, ce cou se détendait comme un ressort, le long bec happait la proie, puis l'oiseau reprenait son immobilité. Le soir,

toute la troupe volait vers la mer pour aller pêcher; alors c'étaient des cris, des battements d'ailes, des plongeons bruyants; ils se battaient dans l'air pour s'enlever mutuellement le poisson pris; puis, gorgés, le cou tendu, les pattes pendantes, ils revenaient au rivage.

Les phaétons blancs aux becs et aux pattes jaunes, — ayant à la place de la queue une seule plume longue d'un mètre (1), — les pétrels, les corbigeaux, perchaient sur les falaises et nichaient dans les cavités des roches. Une espèce de phaétons cependant nichait dans les forêts, au fond des vieux arbres creux. Un spectacle curieux pour les exilés était de voir les difficultés qu'éprouvait cet oiseau pour regagner son gîte. Muni d'un appareil d'aviation très puissant (ses ailes déployées ne mesuraient pas moins d'un mètre d'envergure), qui lui permettait de se soutenir dans l'air pendant des journées entières et de s'en aller à de grandes distances sur l'Océan, il ne semblait pas cependant absolument maître de se diriger à son gré,

(1) *Phaeton phœnicus.*

au contraire des pétrels, qui volaient contre la tempête avec une rapidité de flèches. Ses pattes étant trop petites et trop faibles pour lui permettre de s'accrocher aux saillies du roc, il fallait qu'il arrivât tout droit à son trou pour y pénétrer. Il volait en spirales devant le rocher, s'en rapprochant de plus en plus; puis tout à coup s'élançait en planant... Mais, arrivé à un mètre, il manquait le but, battait des ailes en poussant un croassement rauque et reprenait ses spirales jusqu'à ce qu'il ait réussi à s'engouffrer d'un trait dans la cavité.

Quand le phaéton apercevait un poisson, il tombait comme une masse sur la mer, saisissait sa proie et s'enlevait repoussé par l'élasticité de la vague; mais si, par hasard, il s'attardait sur l'eau, ses tentatives pour reprendre son vol étaient plus infructueuses encore; ses pattes à peine palmées ne lui offraient pas un point d'appui assez fort pour s'élancer; il était forcé d'attendre qu'une grosse lame le soulevât, et alors, courant sur la pente de la houle, il frappait l'eau de coups d'ailes vigoureux et s'enlevait lourdement. Souvent il était forcé de renouveler l'épreuve

à plusieurs reprises, avant de réussir à quitter la surface de l'Océan.

Mais le plus curieux de tous ces oiseaux marins était le goéland. Il était également blanc, de forme élancée, et gros comme un pigeon. Il ne construisait aucun nid et pondait tout simplement sur les branches longues et horizontales de certains arbres. Les œufs, tenus en équilibre par quelque rugosité d'écorce, dégringolaient en masse dès que la brise soufflait avec quelque violence : c'était alors une vraie pluie d'omelettes dont les naufragés ne se faisaient pas faute de profiter (1).

Les tortues de mer leur offraient aussi un régal abondant. A l'époque de la ponte, ces énormes chéloniens venaient en troupes nombreuses sur le rivage pour déposer leurs œufs dans le sable. Il y en avait de dimensions considérables. Quelques-uns ne pesaient pas moins de 500 livres; n'é-

(1) Les phaétons existent encore à Maurice; quant aux goélands, on ne les trouve plus guère qu'aux Seychelles, où ils pondent sur les longues branches des badamiers (*Terminalia Catappa*), qui s'étendent horizontalement à 7 et 8 mètres autour du tronc.

tait la lenteur de leur marche, il eût été impossible de s'en emparer. Pour y parvenir, les naufragés passaient des nœuds coulants à leurs pattes de derrière afin de les maintenir en place, puis les renversaient sur le dos au moyen de forts leviers. Dans cette situation, les tortues ne pouvaient plus s'enfuir. Jacques et Abel leur enlevaient alors la plaque de l'abdomen et, après les avoir vidées, ils faisaient cuire leur chair dans la carapace même.

L'existence des deux Robinsons s'écoulait ainsi tranquille et sans souci, et n'était leur exil loin de tout lieu habité et leur crainte de se voir découverts par les forbans, ils semblaient n'avoir rien à désirer.

Leurs vêtements rudimentaires en peau de chèvre leur laissaient à découvert les jambes et le torse, mais sous ce climat doux ils n'éprouvaient pas le besoin de se couvrir davantage; le plus souvent ils couchaient dans la forêt, sur l'herbe ou sur quelque grosse branche, ne se servant de l'abri de leur hutte que pendant la saison des pluies.

Le soir, Jacques et Abel s'asseyaient sur le rivage, devant un de ces splendides couchers de soleil, comme on n'en voit que

sous les tropiques, et tandis que la mer grondait sur les récifs et que la vague amollie venait lécher la grève blanche; tandis que le roucoulement doux et prolongé du ramier bleu, au fond du bois, répondait aux gais gazouillis des bengalis et des colibris gris chantant leur prière du soir dans un bosquet voisin; tandis que, de l'Océan et de la forêt en même temps, les mille rumeurs confuses du soir venaient se fondre sur le rivage en une harmonie étrange, les exilés devisaient de la patrie lointaine ou se communiquaient le peu de science que chacun possédait. Ils lisaient dans le livre de la nature grand ouvert devant eux, et chaque page leur parlait du Dieu puissant et bon que leur cœur adorait comme leur Père suprême et le seul Protecteur qui leur restât dans leur isolement.

Quand la nuit tombait, ils s'agenouillaient pour remercier le Créateur des bienfaits reçus et lui demander son secours pour l'avenir. Souvent, pendant ces longues méditations, la pensée de l'enfant s'envolait au loin dans une modeste cabane du petit village du Helder; il y voyait sa vieille mère

à genoux, elle aussi, à son chevet et suppliant le Seigneur de ramener le fils absent ou de lui donner une place parmi ses anges, si la mer, « la mauvaise, » l'avait englouti. De grosses larmes roulaient alors sur ses joues et des sanglots étreignaient sa poitrine. Jacques le consolait. Mais, lui aussi, le pauvre homme, voyait se réveiller ses souvenirs. Son père et sa mère étaient morts le laissant en bas âge à la charge de parents avares et grincheux. Maltraité, roué de coups, il avait grandi sans aucun de ces soins, de ces conseils maternels dont le berceau de l'enfant est ordinairement entouré. Un beau jour, on l'avait embarqué tout jeune encore, et il s'était trouvé seul au monde, sans parents, sans protecteurs, sans amis. Les labeurs de ses premiers ans avaient été durs; cependant sa hardiesse, son intelligence, sa bonne volonté l'avaient rapidement fait passer matelot. Mais n'ayant ni protection, ni argent, il n'avait jamais pu acquérir un autre grade. Les hasards de sa vie aventureuse l'avaient enfin fait échouer sur cette île déserte, où il avait souffert tous les désespoirs

de la solitude, toutes les affres de la folie; et voici qu'au soir de ses jours, Dieu lui envoyait un compagnon charmant et fidèle, un enfant qu'il aimait comme un fils, lui qui n'avait pas connu son père.

La face parcheminée du vieux matelot se mouillait de larmes: il prenait la main de l'enfant, et longtemps la tenait dans la sienne...

Une chose leur coûtait à tous deux, c'était de ne pouvoir calculer la course du temps.

Abel ne se rappelait plus à quelle date le naufrage avait eu lieu et Jacques était incapable de dire combien de temps sa démence avait duré. Le mousse eut une idée ingénieuse pour calculer au moins les heures de la journée et de la nuit. Au moyen d'un baril, épave de l'*Over-Yssel*, il réussit à construire une clepsydre. Au fond il avait percé un petit trou; sur l'eau dont le baril était rempli flottait un plateau de bois, auquel venait s'attacher une corde enroulée autour d'un gros cylindre. A une des extrémités du cylindre il fixa une légère aiguille qui tournait sur un cadran numéroté. Au fur et à mesure que l'eau s'écoulait, le flotteur descendait et, en

déroulant la corde, faisait tourner l'aiguille. La barrique une fois pleine, l'*horloge* était montée pour huit jours.

Cette machine amusait beaucoup l'enfant, qui employa de longs jours à la régler sur la marche du soleil, en agrandissant ou rétrécissant avec des chevilles le trou d'écoulement d'eau.



XIII.

MORT D'ABEL.

N pensa aussi à construire une embarcation pour tenter de gagner quelque terre habitée des environs.

Mais alors une difficulté se présenta. Abel était certain d'être sur l'île du Cirne et Jacques prétendait que la terre où ils se trouvaient était Juan de Lisboa. Cirne se trouvait, d'après le capitaine Van der Voort, à trois jours au nord-est de Mascareigne, et Juan de Lisboa, d'après le capitaine anglais, était également à trois jours de navigation de Mascareigne, — mais au sud-est de cette île.

Dans l'incertitude, les deux amis résolurent de construire d'abord leur barque; on déciderait ensuite de la direction à prendre.

Le rivage était couvert des épaves de l'*Over-Yssel,* et ils s'en servirent pour leur embarcation. Ils y travaillaient activement, et

l'ouvrage était déjà avancé, quand une catastrophe terrible vint l'interrompre pour toujours.

Un jour, Abel et Jacques, accompagnés de Polly, se rendirent près du campement Est des pirates, afin de recueillir quelques morceaux de silex. La nuit les ayant surpris en route, ils résolurent de la passer dans la forêt. Ils dormaient profondément, quand Jacques fut éveillé par les aboiements de Polly. Abel était déjà debout, écoutant des aboiements lointains qui répondaient à ceux du danois et se rapprochaient de moment en moment.

Jacques reconnut sans peine à quels ennemis ils avaient affaire.

« Alerte! » cria-t-il à Abel, « ce sont les pirates! sauvons-nous! » et, fou de terreur, il s'enfuit à toutes jambes à travers la forêt. Les aboiements continuaient derrière lui de plus en plus nombreux. Il courut longtemps ainsi, jusqu'à ce que, n'entendant plus rien, il s'arrêta pour attendre Abel.

Mais le mousse ne parut pas.

D'abord Jacques pensa qu'il avait pris un autre sentier et qu'il le retrouverait le lende-

main à leur cabane. Il s'y dirigea donc, mais en diligence, car il n'était pas maître d'une inquiétude pleine de sinistres pressentiments. Il arriva à la montagne et n'y trouva pas l'enfant. Il l'attendit toute une journée, espérant qu'il avait été attardé en route; mais il ne parut pas, non plus que Polly.

Jacques, le cœur serré, se mit à sa recherche; il reprit la route suivie par eux l'avant-veille; il allait lentement, furetant dans les fourrés, sifflant pour provoquer les aboiements du chien, sans que rien ne lui révélât la présence ni un indice quelconque du passage de son jeune ami. Enfin, après deux jours de marche et de recherches, il arriva près de l'endroit même où ils avaient passé une partie de la nuit, le soir de l'alerte.

Près du sentier, à quelques pas de leur refuge, un spectacle affreux s'offrit à ses regards.

Sur le sol, rougi de leur sang, les corps de Polly et d'Abel gisaient côte à côte, mutilés, à moitié dévorés par les énormes molosses des pirates. L'un de ces chiens féroces était étendu à côté d'eux, ce qui prouvait que Polly avait vaillamment défendu son maître.

Sans doute, moins habitué que Jacques aux courses dans les forêts, Abel s'était empêtré dans les lianes, était tombé et avait été atteint, étranglé et dévoré, malgré les efforts du danois, qui avait fini par succomber lui-même.

Jacques releva, en pleurant, les restes du jeune mousse. Il emporta aussi le cadavre du brave danois, ne voulant pas séparer de l'enfant le compagnon dévoué qui avait donné sa vie pour lui. Il les enterra tous deux dans une tombe creusée près de sa cabane, sur la montagne. Il y plaça une croix de bois et la recouvrit d'une large pierre, sur laquelle il sculpta comme il put l'image d'Abel et de son fidèle Polly.

Ce fut toute l'épitaphe du mousse!

....

Quand Jacques eut longtemps pleuré son ami; quand il eut maudit les forbans féroces, cause de la perte du seul être qui lui restât dans sa solitude; quand sa douleur se fut calmée enfin, il se retrouva seul, seul encore comme autrefois, avec un immense chagrin en plus.

Il voulut se remettre à la construction de

son bateau, mais il n'en avait plus le courage; les outils si gaiement maniés par Abel naguère encore lui faisaient mal à voir. Il laissa la clepsydre se vider et ne la remplit pas. Et tout ce qui lui rappelait le souvenir de son petit compagnon s'immobilisa, comme ce souvenir lui-même s'était immobilisé dans son esprit...

Bientôt la démence le reprit. Quand il en ressentit les premières atteintes, il éprouva un tel désespoir qu'il devint aussitôt complètement fou.

Depuis lors, tout s'était effacé de sa mémoire, si ce n'est l'instinct qui le ramenait matin et soir à la tombe d'Abel!...



d'Européen à Mauritius jusqu'au 1er janvier 1606, où les amiraux hollandais Natclief et Van der Nagen viennent encore la visiter.

Enfin, en 1638 (1), nous y trouvons un gouvernement régulièrement installé par la Compagnie hollandaise des Indes Occidentales.

Le principal établissement consistait alors en un fort situé au *Waërwijck Haven* (ou *Züd-Est Haven*) : le fort *Frédéric-Henri* (2), centre d'un village du même nom et contenant dans son enceinte la Loge (demeure) du gouverneur, les magasins et les logements des officiers et des commis de la Compagnie.

Le premier gouverneur de Mauritius fut Pieter de Goyer. Il mena du Cap avec lui treize familles de colons, auxquelles il dis-

(1) En 1613, le capitaine anglais Castleton, du *Pearl*, toucha à Maurice et lui donna le nom de *Forêt d'Angleterre* (*Forest of England*).

(2) Il existe encore sur le rivage du Vieux-Grand-Port une tour en ruine appelée la Tour des Hollandais, et qui se trouve sur l'ancien emplacement du Fort Frédéric-Henri, bâti en 1695. Cette tour aurait entièrement disparu aujourd'hui, avec les autres bâtiments dont elle faisait partie, si les Français ne l'avaient reconstruite ou plutôt restaurée pour s'en servir comme de vigie.

tribua des terres à proximité de l'établissement central (1).

Sous son successeur Adrian van der Stel (1639), l'île est complètement abandonnée (1644), sans que l'on sache la raison de ce départ général. Il est probable que cette poignée de colons se trouvaient en trop petit nombre et trop exposés aux attaques des pirates et à celles des ennemis de la Hollande pendant ce temps de guerres continuelles.

Quoi qu'il en soit, six ans après, en 1650, nous y retrouvons un *opperhoofd* (commandant), Maximilian de Jong; mais l'île est encore abandonnée en 1654, pour être occupée de nouveau en 1659.

Cette fois l'établissement semble sérieux. La colonie est plus importante. Une quarantaine de familles sont répandues au Waërwijck Haven, à la Rivière Noire, au Camp (port nord-ouest), au Flac, à la plaine des Wilhems, et sept *opperhoofds* se succèdent régulièrement de 1659 à 1712. C'est de cette troisième occupation que date probablement la construction du

(1) Cette partie de la côte en a conservé jusqu'aujourd'hui le nom de *Treize-Cantons*

fort Frédéric-Henri, d'abord bâti en bois et rebâti en pierre en 1695, après avoir été incendié par des esclaves noirs, comme on le verra dans la suite. Il était armé de 20 canons et gardé par 50 soldats.

La principale industrie du pays consistait en l'exploitation du bois d'ébène, à laquelle étaient employés les soldats aussi bien que les habitants.

On y avait établi aussi quelques sucreries et des indigoteries de peu d'importance. On recueillait en grande abondance sur les côtes de l'ambre gris; mais la Compagnie s'en étant réservé le monopole, tout habitant qui en trouvait était obligé, sous peine de déportation, de le porter au Fort et de le céder, pour un prix fixé d'avance, au commandant, qui l'envoyait au Cap ou à Batavia; de là il était expédié en Europe.

L'établissement sucrier fondé par les frères Wilhems, dans le canton qui portait et qui porte encore leur nom, était assez considérable; c'était le centre ouvrier de l'île. La canne à sucre avait été introduite de Batavia; le sucre, manufacturé par des procédés primitifs, ressemblait à une mélasse

noire et peu épaisse, et la quantité produite suffisait à peine à la consommation des colons. Les villages les plus importants, après celui de Frédéric-Henri, étaient, sans contredit, le Camp (1), où déjà se faisait un commerce actif de cabotage, et le poste du Flac (2), où les Hollandais, manquant d'eau, avaient creusé un vaste puits qui existe encore.

En fait de voie de communication d'utilité publique, il n'existait qu'un sentier ouvert du Fort au Camp, et praticable pour les piétons seulement.

Tous les transports d'un point de la côte à un autre se faisaient par voie de mer. Des bœufs portaient le bois, le sucre ou l'indigo au poste le plus prochain du lieu de l'exploitation, où ils étaient chargés sur des bateaux et transportés au Fort.

La Compagnie faisait aussi un commerce

(1) Port-nord-ouest, aujourd'hui le Port-Louis. L'emplacement de l'ancien poste hollandais a conservé ce nom de *Camp* sous les Français jusqu'à Labourdonnais, qui l'appela le Port-Louis.

(2) *Pays plat.* Le quartier de Flac est une grande plaine à peine bosselée par quelques rares monticules peu élevés.

de la viande des bœufs sauvages, des cerfs, des cochons et des chèvres, que les soldats traquaient dans les bois. Ces viandes, salées, étaient envoyées au cap de Bonne-Espérance.

L'administration avait au poste du Flac un grand jardin, où étaient acclimatées les plantes utiles d'Europe et où l'on cultivait des légumes et des fruits pour ravitailler les vaisseaux de la Compagnie; car il ne faut pas oublier que la *caserne Mauritius* était surtout un point d'escale et de ravitaillement.

L'*Opperhoofd* dépendait nominalement du gouverneur du Cap; mais en réalité, c'était un petit autocrate réunissant dans ses mains les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Les délits dépassant une certaine gravité devaient être déférés à Batavia pour être jugés par le Conseil d'État du Gouverneur-général; mais le plus souvent le commandant les réglait lui-même, selon l'importance du cadeau qu'il recevait de l'accusé.

Pour se tenir autant que possible au courant des actes d'une administration si lointaine et si difficile à contrôler, la Compagnie

avait établi un règlement d'après lequel, à l'arrivée de chacun de ses navires à Mauritius, le commandant était tenu de réunir en assemblée les habitants, qui énuméraient alors leurs griefs devant lui et devant les officiers du vaisseau. Mais les *opperhoofds* n'hésitèrent pas à se soustraire également à cette sujétion.

La police était faite par les soldats de la garnison.

En 1712 l'île est abandonnée, et cette fois définitivement.

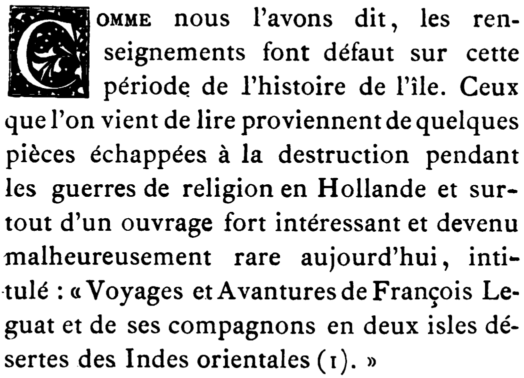
Diverses opinions ont été émises sur les causes de cet abandon; quelques auteurs prétendent que ce fut la quantité prodigieuse de rats pullulant dans l'île qui en chassèrent les habitants. D'autres disent que les Hollandais, désirant porter tous leurs efforts à la colonisation du cap de Bonne-Espérance, y rappelèrent les habitants des colonies de moindre importance. Ce motif est probablement le véritable.





II.

DÉPART DE LEGUAT ET DE SES COMPAGNONS POUR L'ILE D'ÉDEN.



COMME nous l'avons dit, les renseignements font défaut sur cette période de l'histoire de l'île. Ceux que l'on vient de lire proviennent de quelques pièces échappées à la destruction pendant les guerres de religion en Hollande et surtout d'un ouvrage fort intéressant et devenu malheureusement rare aujourd'hui, intitulé : « Voyages et Avantures de François Leguat et de ses compagnons en deux isles désertes des Indes orientales (1). »

Leguat était huguenot.

Chassé de France par la révocation de l'édit de Nantes, il passe en Hollande le 6 août 1689. A peine arrivé à Amsterdam, il ap-

(1) Cet ouvrage fut édité pour la première fois à Londres, en 1708. Plusieurs autres éditions suivirent celle-ci; la dernière est de 1723 (Amsterdam).

prend que le marquis du Quesne, « sous le bon plaisir et sous la protection de Messieurs les États-Généraux et de Messieurs les Directeurs de la Compagnie des Indes orientales, » armait deux gros vaisseaux en vue de fonder une colonie à Mascareignes (Bourbon). Cette île appartenait au roi de France (1); mais l'on n'était pas sûr qu'elle fût occupée, et on espérait pouvoir en prendre possession « au nom dudit marquis ».

Du Quesne avait formé ce dessein étrange de fonder des colonies huguenotes dont il aurait été le souverain réel sous la protection de la Hollande. Tout protestant français réfugié avait droit à un passage gratuit sur ses vaisseaux.

Leguat, alléché par les descriptions merveilleuses que l'on faisait de Mascareigne, « à laquelle on donnait le nom d'*Éden* à cause de son excellence », alla trouver les chefs de l'expédition, pour demander à être embarqué. Il fut accueilli avec empressement et on le nomma *major* (?) du plus grand des deux navires, *la Droite*.

(1) Depuis 1644.

Mais, au moment de partir, on apprit que le roi de France envoyait une escadre de sept vaisseaux dans la mer des Indes! Il fallut changer de plan, et du Quesne résolut d'expédier seulement une petite frégate pour s'assurer des intentions de la flotte signalée, et visiter en même temps quelques autres îles, afin d'y envoyer ses colons au cas où il faudrait abandonner l'idée de s'installer à Mascareigne.

Il acheta donc un petit brick très léger, l'*Hirondelle;* il l'arma de six pièces de canons, lui donna dix hommes d'équipage et le fit partir d'Amsterdam le 10 juillet 1690.

L'*Hirondelle* était commandée par Antoine Valleau, de l'île de Ré, et emportait comme passagers ou colons d'avant-garde :

Paul Bénelle, âgé de vingt-un ans;

Jacques de la Caze, âgé de trente ans;

Jean Testard, droguiste, âgé de vingt-six ans;

Isaac Boyer, marchand, âgé de vingt-sept ans;

Jean de la Haye, orfèvre, vingt-trois ans;

Jacques Guiguer, âgé de vingt-trois ans;

Jean Pagny, prosélyte, trente ans;

Robert Anselin, âgé de dix-huit ans;

Pierrot, âgé de douze ans;

Et François Leguat de la Fougère, écuyer, « âgé de plus de cinquante-deux ans, de la province de *Bourgogne*, que l'on mit en tête des autres ».

L'*Hirondelle* arriva le 13 juillet au Texel, et mit à la voile le 4 septembre suivant, en compagnie de vingt-quatre vaisseaux anglais et hollandais; mais le 18, à la hauteur des Orcades, elle se sépare (l'auteur ne dit pas pourquoi) du reste de la flotte et fait route seule.

Le 29 octobre, elle touche à l'une des îles du cap Vert pour faire du lest, elle passe la ligne le 23 novembre, touche au cap de Bonne-Espérance le 26 janvier 1691 et en repart le 5 février.

Le reste du voyage s'accomplit sans incidents notables, si ce n'est une violente tempête qu'essuya le brick le 15 mars dans les parages de Madagascar. Seulement les passagers eurent à se plaindre du commandant, auquel cependant ils avaient été spécialement recommandés. Valleau était une espèce de matelot que sa qualité de huguenot avait

seule désigné au commandement important qui lui était confié. Les protestations de Leguat et de ses compagnons ne lui firent point changer d'attitude à leur égard, mais elles le menèrent à prendre la résolution de les mettre dans l'impossibilité de se plaindre de lui à ses chefs.

Le 3 avril, poussé par la tempête, il arrive inopinément en vue de Mascareigne, alors qu'il s'en croyait encore éloigné de plus de quarante lieues. Mais il ne voulut pas aborder l'île, ni même s'en approcher d'assez près pour s'assurer si elle était habitée, et ne craignit pas de désobéir ainsi formellement aux ordres qu'il avait reçus. Il savait que, habitée ou non, Mascareigne était souvent visitée par des vaisseaux, et là ses passagers ne tarderaient pas à trouver l'occasion de donner de ses nouvelles en Hollande. Il lui fallait un endroit où toute communication leur serait interdite avec le reste du monde. La petite île de *Diego-Ruys* (1),

(1) Rodrigues. Cette île paraît avoir été découverte vers la même époque que Bourbon et Maurice, en 1507, par Diego Fernandez Pereira, principal pilote de la flotte, qui, sous le commandement de Tristan da Cuñha, conduisait Affonso d'Alboquerque dans l'Inde. Elle fut visitée succes-

placée en dehors des routes maritimes ordinairement suivies et n'offrant aucun avantage militaire ou commercial, servirait bien mieux son dessein.

Il s'y dirigea donc, malgré les protestations des colons, en leur disant tout le mal possible de Mascareigne et en les assurant qu'il allait les conduire dans un lieu de délices parfaites. Peu convaincus, les pauvres gens se résignèrent, ne pouvant faire autrement; mais la conduite du capitaine était d'autant plus répréhensible que la plupart d'entre eux étaient atteints du scorbut et dans un état de faiblesse déplorable. L'un même, Jean Pagny, mourut peu de jours après avoir perdu de vue les côtes de Mascareigne. Enfin ils touchèrent à Rodrigues le 25 avril 1691.

Valleau y débarqua, resta quelques jours

sivement par Diogo Lopez de Siqueira en 1509, Pedro Mascarenhas en 1512, et Juan de Lisboa à une époque ultérieure. Elle fut désignée par différents navigateurs sous les noms de *Cirne, Diogo-Roiz, Diego-Ruiz, Domigo-Fritz, Diego-Rodrigue, Diego-Lopez, Dom-Galope,* et enfin de *Rodrigue*, qui lui est resté probablement à cause du routier Vincente Lagos de Rodrigos, qui y toucha en dernier lieu. L'île Rodrigue n'avait jamais été habitée lorsque Leguat et ses compagnons y furent abandonnés.

à terre et signifia à ses passagers que c'était là le pays où ils devraient habiter dorénavant et qu'ils auraient à coloniser. Il leur laissa des armes, quelques munitions, des outils et une partie seulement des objets et des provisions qui leur étaient destinés, et repartit quinze jours après son arrivée.

La veille de son départ, il vint à terre et enleva de force deux des colons, Guinguer et Pierrot, pour les faire servir comme matelots, parce qu'un de ses hommes, Pierre Thomas, fatigué de ses mauvais traitements, avait déserté le bord et s'était enfui dans l'île.

Leguat eut la bonhomie de lui confier des lettres pour la Hollande, qui « faisoient son élôge comme il le méritoit ». Inutile d'ajouter que ces lettres n'arrivèrent jamais à destination.





III.

L'ILE DIÉGO-RUYS OU RODRIGUE.

Quand le vaisseau fut parti, les huit compagnons restés seuls dans l'île s'établirent de leur mieux. Ils choisirent un vallon à l'embouchure d'une petite rivière et y construisirent des cahutes qu'ils recouvrirent de feuilles de latanier. Une des huttes, la plus grande, fut pompeusement décorée du nom d'*Hôtel de Ville!* L'auteur ajoute, il est vrai, que les délibérations qui avaient lieu dans ce rendez-vous de la République « concernoient principalement la cuisine ». L'exécuteur des volontés du Corps exécutif (cuisinier en chef) était Pierre Anselin; il habitait la Maison-Commune!...

On sema des graines potagères laissées par Valleau; mais bien peu réussirent, à l'exception des melons d'eau, qui vinrent presque sans culture et rapportèrent consi-

dérablement. Un seul grain de blé leva et rapporta beaucoup d'épis; mais dès la seconde année, l'espèce dégénéra en une sorte d'ivraie, et les exilés durent se résoudre à se passer de pain.

La tortue de mer et les lamantins étaient leur principale nourriture, avec les oiseaux qui peuplaient l'île : on n'avait qu'à frapper sur un arbre ou à jeter de grands cris dans les bois pour voir ceux-ci accourir en masse et voleter tous auprès de soi; on les abattait alors facilement à coups de bâtons ou à coups de pierres. Certains arbres leur fournissaient aussi des fruits qui balançaient les inconvénients du régime échauffant de la viande.

Voici la description que fait Leguat du climat de Rodrigue :

« L'air de *Rodrigue* est admirablement pur & sain; & une grande preuve de cela, c'est qu'aucun de nous n'y a été malade, pendant les deux années de séjour que nous y avons fait, nonobstant la grande différence de climat & de nourriture...

« L'air est riant & serain; et les chaleurs de l'Été sont fort modérées, parce que précisément à huit heures du matin, il se leve tous

les jours un petit vent Nord-Est, ou Nord-Oüest, qui rafraîchit agréablement l'air, & qui tempérant la plus ardente saison, fait que l'année entiere est un Printems, & une Automne continuelle, sans qu'aucun de ces tems mérite le nom d'Hiver : aussi peut-on s'y baigner toute l'année. Les nuits ont une fraîcheur douce & restaurante. Il ne pleut que fort rarement; du moins, nous n'avons vû pleuvoir que pendant quatre ou cinq semaines, aprés l'ouragan, c'est-à-dire, entre Janvier et Février : une heure aprés que l'eau est tombée, on peut se promener comme à l'ordinaire. Les rosées, qui sont grandes & qui ne manquent guére, tiennent lieu de pluyes. Pour le tonnerre, qui, quelquefois est si formidable, dans notre *Europe,* & en divers autres endroits du Monde, je ne crois pas qu'on l'ait jamais entendu dans cette Isle... »

La nature répondait aux charmes de ce climat enchanteur : partout c'étaient des coteaux admirables couverts de beaux arbres qui parfois formaient des allées naturelles à travers lesquelles on découvrait de charmantes perspectives. De nombreux ruisseaux récréaient l'oreille et la vue à la fois par leurs

mer et à quelques espèces d'oiseaux non marins; les colons y virent des gélinottes, des serins, des perroquets verts et bleus et des hirondelles.

Un grand sujet d'étonnement pour eux fut de voir de grosses chauves-souris qui volaient pendant le jour (1); mais le plus remarquable des animaux de Rodrigue, dont Leguat nous donne une description détaillée, est un oiseau qu'il appelle le *Solitaire,* « parce qu'on les voit rarement en troupes, bien qu'il y en ait beaucoup ».

« Les mâles, dit-il, ont le plumage ordinairement grisâtre & brun, les pieds de coq-d'Inde & le bec aussi, mais un peu plus crochu. Ils n'ont presque point de queuë, & le derrière couvert de plumes est arrondi comme une croupe de cheval. Ils sont plus haut montez que les coqs-d'Inde, & ont le

(1) Je me souviens d'avoir vu dans l'île Dzaoudzi, à Mayotte, pendant un voyage que je fis à Madagascar en 1884, de grosses chauves-souris oreillardes qui volaient *en plein jour* au-dessus d'un bois où se trouvait le cimetière européen. Ce qu'il y avait de plus curieux, c'est que ces chauves-souris prenaient leurs ébats parmi des troupes d'éperviers et de grands corbeaux à colliers blancs, sans que ces groupes hétérogènes parussent s'inquiéter les uns des autres.

cou droit, un peu plus long, à proportion, que ne l'a cet oiseau quand il leve la tête. L'œil noir & vif, & la tête sans crête ni houpe. Ils ne volent point, leurs aîles sont trop petites, pour soutenir le poids de leurs corps. Ils ne s'en servent que pour se battre et faire le moulinet, quand ils veulent s'appeler l'un l'autre. Ils font avec vîtesse vingt ou trente piroüettes tout de suite, du même côté, pendant l'espace de quatre ou cinq minutes : le mouvement de leurs aîles fait alors un bruit qui approche fort de celui d'une Crécerelle, & on l'entend de deux cens pas. L'os de l'aileron grossit à l'extrêmité, & forme sous la plume une petite masse ronde comme une balle de mousquet : cela & le bec, sont la principale défense de cet oiseau. On a bien de la peine à les attraper dans les bois, mais comme on court plus vîte qu'eux, dans les lieux dégagez, il n'est pas fort difficile d'en prendre. Quelquefois même on en approche fort aisément. Depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Septembre, ils sont extraordinairement gras, & le goût en est excélent, sur tout, quand ils sont jeunes. On trouve des mâles qui pèsent jusqu'à quarante cinq livres.

« La femelle est d'une beauté admirable; il y en a de blondes & de brunes; j'appelle blonde, une couleur de cheveux blonds. Elles ont une espece de bandeau comme un bandeau de veuve au haut du bec qui est de couleur tanée. Une plume ne passe pas l'autre sur tout leur corps, parce qu'elles ont un grand soin de les ajuster, & de se polir avec le bec. Les plumes qui accompagnent les cuisses sont arrondies par le bout en coquilles; & comme elles sont fort épaisses en cet endroit-là, cela produit un agréable effet. Elles ont deux élevations sur le jabot, d'un plumage plus blanc que le reste, & qui represente merveilleusement un beau sein de femme. Elles marchent avec tant de fierté & de bonne grace tout ensemble, qu'on ne peut s'empêcher de les admirer & de les aimer; de sorte que bien souvent leur bonne mine leur a sauvé la vie.

« Quoique ces oiseaux s'aprochent quelquefois assez familierement quand on ne court pas aprés eux, on ne peut jamais les aprivoiser; si-tôt qu'on les a arrêtez, ils jettent des larmes sans crier, & refusent opiniâtrement toute sorte de nourriture, jusqu'à

ce qu'ils meurent enfin. On leur trouve toûjours dans le gésier (aussi-bien qu'aux mâles) une pierre brune de la grosseur d'un œuf de poule ; elle est un peu raboteuse, platte d'un côté, & arrondie de l'autre, fort pesante, & fort dure. Nous avons jugé que cette pierre naît avec eux; parce que, quelque jeunes qu'ils soient, ils en ont toûjours, & n'en ont jamais qu'une; & qu'outre cela, le canal qui va du jabot au gésier, est trop étroit de moitié pour donner passage à une pareille masse. Nous nous en servions préférablement à aucune autre pierre, pour aiguiser nos couteaux (1).

« Quand ces oiseaux veulent bâtir leurs nids, ils choisissent un lieu net, & ils l'élevent à un pied et demi de terre, sur un tas de feüilles de palmier qu'ils ont ramassées pour ce dessein. Ils ne font qu'un œuf, qui est beaucoup plus gros que celui d'une oye. Le mâle & la femelle le couvent tour à tour, & il n'éclôt qu'aprés sept semaines. Pendant tout le tems qu'ils couvent, ou qu'ils élevent leur petit, qui n'est capable de [illegible]

(1) C'est le *Didus solitarius*. On en a retrou[illegible] ments à l'état fossile, qui confirment de [illegible] cription du réfugié huguenot.

sauver. Mais Isaac Boyer fut frappé pendant ce trajet d'une insolation, dont il mourut au bout de quelques jours, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

Cependant ce double accident n'abattit pas le courage des exilés. Ils attendirent que la marée fût basse, renflouèrent leur barque, la réparèrent comme ils purent, et remirent à la voile le 21 mai 1693, un mois après le naufrage. La marée était haute : ils échappèrent heureusement à la violence des courants qui les entraînaient sur les écueils, et se trouvèrent enfin hors de danger, — du moins, ils n'eurent plus à craindre celui d'être brisés sur un rocher; mais une difficulté qu'ils n'avaient pas prévue vint les alarmer : ils n'avaient pas de boussole et le vent qu'ils espéraient avoir en poupe pendant tout le voyage leur fut contraire pendant les huit premiers jours de leur navigation. Ils craignaient déjà d'avoir manqué l'île Mauritius, et, pour com- de malheur, avaient été forcés de jeter à la une partie de leur provision de viande s'était gâtée, quand ils furent assaillis par violente tempête le soir du huitième jour position des malheureux était terrible.

seul à ses besoins qu'aprés plusieurs mois, ils ne souffrent aucun oiseau de leur espece à plus de deux cens pas à la ronde; & ce qui est assez singulier, c'est que le mâle ne chasse jamais les femelles; seulement, quand il en aperçoit quelqu'une, il fait en piroüettant son bruit ordinaire, pour appeler la femelle, qui vient donner aussi-tôt la chasse à l'étrangere, & qui ne la quitte que lors qu'elle l'a conduite hors de ses limites. La femelle en fait de même & laisse chasser les mâles par le sien. C'est une particularité que nous avons tant de fois observée, que j'en parle avec certitude.

« Ces combats durent quelquefois assez longtems, parce que l'étranger ne fuit qu'en tournant, sans s'éloigner directement du nid; cependant, les autres ne l'abandonnent jamais qu'ils ne l'ayent chassé. Aprés que ces oiseaux ont élevé leur petit & l'ont abandonné à lui-même, ils ne se déparient pas comme font tous les autres, mais ils demeurent toûjours unis & compagnons, quoi qu'ils aillent quelquefois se mêler parmi d'autres de leur espece. Nous avons souvent remarqué que quelques jours aprés que le jeune était sorti du nid, une compagnie de trente

ou quarante en amenoient un autre jeune, & que le nouveau déniché avec ses pere & mere, se joignant à la bande, s'en alloient dans un lieu écarté. Comme nous les suivions souvent, nous voyions qu'aprés cela, les vieux se retiroient chacun de leur côté, ou seuls, ou couple à couple, & laissoient les deux jeunes ensemble; & nous appellions cela un mariage. »

Il faut évidemment faire la part de l'imagination et de la poésie dans ce récit, bien que Leguat le déclare exact en tous points; mais il n'en est pas moins vrai qu'à tout prendre les mœurs de ce volatile étaient curieuses et il est malheureux qu'il n'ait pu être observé et classé d'une façon certaine par un naturaliste avant de disparaître complètement.

Parmi les minéraux que les exilés rencontrèrent dans l'île, se trouvait de l'ambre gris et jaune laissé par la mer sur le rivage. Comme ils n'avaient jamais vu cette matière, ils en ignoraient la valeur; aussi se contentèrent-ils d'en ramasser, par curiosité, un morceau, qui leur attira tous les malheurs dont ils furent accablés plus tard.

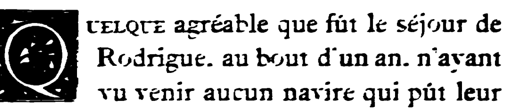
Leguat raconte une plaisante aventure arrivée à l'un de ses compagnons pendant leur séjour à Rodrigue. Il y avait dans l'île une sorte de crabe dont la carapace était toute recouverte de dures épines. Cet animal, très vorace, creusait des trous dans le sable pour se loger et y entraînait tout ce qu'il pouvait rencontrer. L'individu dont parle Leguat avait porté avec lui un sac d'écus qu'il cachait de son mieux de crainte de se le voir enlever : il y a des Harpagons partout. La sollicitude dont il entourait ses richesses, les soins qu'il prenait de se cacher des autres pour aller les enfouir en lieu sûr amusaient beaucoup ses compagnons.

Un jour, on vit l'avare se lamenter et chercher de tous côtés avec agitation, remuant le sable et fouillant même furtivement dans les cases. On s'enquit du motif de son chagrin et il finit par avouer, les larmes aux yeux, qu'il avait perdu son sac d'écus ; il supplia qu'on le lui rendît si quelqu'un l'avait caché pour lui jouer un bon tour ; mais personne n'avait vu le sac, et c'était un maître crabe qui s'en était emparé et l'avait mis en lieu sûr au fond de son trou...



IV.

L'ILE MAURITIUS.



QUELQUE agréable que fût le séjour de Rodrigue, au bout d'un an, n'ayant vu venir aucun navire qui pût leur donner des nouvelles du monde civilisé ou les mener dans un pays habité, quelques-uns des plus jeunes parmi les exilés commencèrent à parler des moyens de quitter l'île. Leur existence circonscrite dans une circonférence de moins de vingt lieues, le défaut de but précis à atteindre, la perte de leur jeunesse dans cette solitude et cette inaction, tout leur pesait, leur devenait difficile à supporter.

On agita donc la question de savoir s'il ne serait pas convenable de construire un bateau. Après mûre délibération, il fut résolu que l'on attendrait deux années entières les nouvelles de M. du Quesne, et qu'alors, si

compagnons de Leguat, et ne douter de rien, pour risquer un trajet de deux cents lieues dans une embarcation pareille. Cependant ils n'hésitèrent pas : les deux années fixées comme dernier délai s'étant écoulées sans que l'on eût entendu parler de M. du Quesne ni aperçu aucun navire, ils partirent le samedi 19 avril 1693, en entraînant Leguat, qui s'embarqua le cœur plein d'appréhensions : on en aurait eu à moins.

Tout d'abord l'inexpérience des nautonniers par nécessité faillit causer leur perte. Le bateau obéissait assez bien à l'impulsion de la brise quand, au moment de franchir les récifs, il toucha. Il fallut revenir à force de rames vers l'île; mais avant d'avoir atteint le rivage, ils sombrèrent. Heureusement le fond n'était qu'à six pieds environ et les naufragés purent se tenir sur le pont ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Ils restèrent ainsi, les jambes transies, la tête exposée aux ardeurs d'un soleil tropical, pendant plusieurs heures, jusqu'à ce que, la mer baissant, ils purent regagner le rivage, tantôt à la nage, tantôt avec de l'eau jusqu'au cou, en traînant après eux celles de leurs hardes qu'ils avaient pu

sauver. Mais Isaac Boyer fut frappé pendant ce trajet d'une insolation, dont il mourut au bout de quelques jours, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

Cependant ce double accident n'abattit pas le courage des exilés. Ils attendirent que la marée fût basse, renflouèrent leur barque, la réparèrent comme ils purent, et remirent à la voile le 21 mai 1693, un mois après le naufrage. La marée était haute : ils échappèrent heureusement à la violence des courants qui les entraînaient sur les écueils, et se trouvèrent enfin hors de danger, — du moins, ils n'eurent plus à craindre celui d'être brisés sur un rocher; mais une difficulté qu'ils n'avaient pas prévue vint les alarmer: ils n'avaient pas de boussole et le vent qu'ils espéraient avoir en poupe pendant tout le voyage leur fut contraire pendant les huit premiers jours de leur navigation. Ils craignaient déjà d'avoir manqué l'île Mauritius, et, pour comble de malheur, avaient été forcés de jeter à la mer une partie de leur provision de viande qui s'était gâtée, quand ils furent assaillis par une violente tempête le soir du huitième jour

La position des malheureux était terrible.

Seuls au milieu de l'Océan, montés sur une barque non pontée, ils n'avaient aucune chance d'échapper à la catastrophe imminente. Ils acceptèrent leur sort avec courage et résignation, mais résolurent de lutter jusqu'au bout contre la mort. Quelques-uns d'entre eux se dévêtirent même pour se précipiter à la nage quand leur embarcation sombrerait, « pour prier et bénir Dieu quelques moments encore, » dit Leguat. Le récit qu'il fait de cette tempête indique les terreurs continuelles auxquelles les infortunés étaient en proie devant le danger sans cesse renaissant (1). Enfin ils échappèrent, comme par miracle; la tempête se calma vers le matin : elle avait duré douze heures.

(1) « Au milieu des mêmes ténèbres, le ciel fondit encore un coup sur nous, nous accabla sous un nouveau déluge. Le vent, qu'une petite pluye abat quelquefois, n'en devint que plus furieux. Tantôt nous étions guindez dans les nuës, tantôt précipitez au fond des abîmes. Un certain bruit au fond de la barque, causé, comme nous l'avons observé depuis, par l'eau qui rouloit entre deux planches, mais qui nous faisoit juger à chaque secousse qu'elle alloit s'entr'ouvrir, faisoit jetter de tems en tems de grands cris aux plus assurez comme si ç'eût été notre dernière heure. Nous regardions effectivement la mort comme inévitable etc. » (Leguat, t. II, p. 6, éd. 1721.)

Au soleil levant, ils aperçurent devant eux un gros morne : c'était l'île Mauritius.

On comprend sans peine la joie des aventuriers : leur salut semblait une véritable résurrection. Ceux qui s'étaient couchés au fond de la barque enroulés dans leurs couvertures, s'en débarrassèrent aussitôt pour venir admirer cette *terre promise* qu'ils craignaient de ne jamais atteindre, et n'en croyaient pas leurs yeux. Ils allaient donc voir des êtres humains comme eux; arrivés au but, ils pourraient se reposer de leurs misères et de leur longue nuit d'épouvante.



V.

LEGUAT A MAURITIUS.

Hélas! ils allaient devenir, comme le dit Leguat, « les tristes images de ces poissons volans qui ne sont pas sitôt échapés de la gueule d'un ennemi qu'ils retombent dans les griffes d'un autre ». Leurs malheurs devaient être bien plus grands à Mauritius qu'à Rodrigue.

Le 29 mai 1693, ils entrèrent, aidés par la marée montante, dans l'embouchure d'une rivière et débarquèrent enfin dans une baie au pied d'un coteau. Après s'être remis de leurs fatigues ils côtoyèrent le rivage, à la recherche d'un endroit habité. Au bout de quelques jours ils trouvèrent, à la Rivière-Noire, un village hollandais dont les habitants leur firent un excellent accueil; ils y demeurèrent un mois environ pour achever de se rétablir; au bout de ce temps, cinq

d'entre eux furent dépêchés au fort Frédéric-Henri, afin d'avertir le commandant de leur arrivée; mais tandis que les délégués se dirigeaient le vers le port sud-est, l'opperhoofd, en tournée annuelle autour de l'île, passait à la Rivière-Noire.

Ce commandant était un Génevois nommé Rudolphe Diodati; il avait succédé depuis peu (en 1692) à Isaac Johannes La Motius, auquel les aventuriers étaient fortement recommandés par les directeurs de la Compagnie, dans le cas où ils toucheraient à Mauritius. Il est probable que Diodati n'ignorait pas cette recommandation, car il fit aux nouveaux venus le meilleur accueil, leur assurant qu'ils ne manqueraient de rien, et, pour leur prouver sa bonne volonté, en voyant leur chétive barque à moitié démolie, il leur promit de leur envoyer du *Noord-West-Haven* un bateau pour les transporter à la Loge (1), où ils pourraient attendre un vaisseau qui devait arriver sous peu.

Leurs députés étant revenus à la Rivière-Noire, les aventuriers partirent tous pour le

(1) C'était le nom que donnaient les Hollandais à la demeure du commandant.

VI.

L'EXIL.

Nos lecteurs se souviennent, sans doute, du morceau d'ambre gris que les aventuriers avaient ramassé à Rodrigue et gardé par curiosité, sans se douter qu'ils possédaient un vrai trésor. Ce morceau, pesant six livres, se trouvait en la possession de Jean de la Haye, qui l'avait serré avec ses instruments d'orfèvrerie. Quand il lui fallut entreprendre le voyage, à travers les forêts, du port nord-ouest au Flac, il voulut se débarrasser d'une partie de ses outils afin d'alléger sa charge et les proposa à un orfèvre qu'il trouva au Camp. Il lui fit aussi voir le morceau d'ambre en lui demandant ce que cela pouvait bien être. L'orfèvre lui dit que c'était une gomme dont on se servait à Mauritius comme de goudron et demanda à la Haye s'il voulait le lui céder;

celui-ci y consentit sans difficulté et lui en vendit la plus grande partie pour un prix minime, n'en conservant que quelques fragments.

Peu de jours après, il racontait l'aventure à ses compagnons, quand l'un d'eux sursauta à cette nouvelle et déclara que la matière vendue par la Haye était de l'ambre gris. Il n'avait pas voulu le dire plus tôt, dans l'espoir de s'en emparer un jour et de le vendre pour son compte personnel. Quoi qu'il en soit, la Haye alla incontinent trouver son orfèvre et lui demanda à racheter la gomme qu'il lui avait cédée. L'autre lui répondit qu'il en avait déjà enduit ses seaux. Là-dessus, échange de paroles aigres et menaces d'aller se plaindre au commandant. L'orfèvre courait de grands risques si sa dupe mettait la menace à exécution, l'ambre étant, comme nous l'avons dit, un monopole de la Compagnie, et nul n'ayant le droit d'en acheter et d'en conserver chez soi. Aussi, en homme avisé, il prévint la Haye et alla raconter à Diodati qu'un des nouveaux arrivants faisait commerce d'ambre avec les habitants : il lui en portait, comme

preuve, un morceau qui lui avait été vendu.

Il est probable que l'entrevue entre l'orfèvre et le commandant ne se borna pas à cette simple dénonciation et qu'un marché y fut conclu, car lorsque la Haye alla, à son tour, trouver Diodati, pour se plaindre, celui-ci lui répondit que « ce morceau de je ne sçai quoi dont il s'agissoit n'était pas de l'ambre gris ; que c'étoit une certaine gomme qui ne valait presque rien et qu'il le sçavoit par expérience ».

Cependant les huguenots ne doutèrent plus de la nature de ladite gomme, quand, quelques jours après, l'orfèvre fit proposer à leur compagnon soixante écus, — qu'il refusa, — pour les quelques fragments qui lui restaient.

Il fit des représentations au gouverneur et déclara qu'il demanderait justice. Son insistance et son refus de livrer les fragments qu'il avait en sa possession et pouvaient servir de pièces de conviction achevèrent de le perdre lui et ses amis.

Diodati s'empara d'abord, et sans même un prétexte, de leur barque et la fit brûler ; il en donna les voiles, faites de toile de Hol-

lande, à ses chasseurs pour s'en faire des habits. Puis, il leur enleva leur domestique Pagny, et les logea dans une hutte malpropre, où il les fit garder à vue, et leur défendit de s'en éloigner de plus de mille pas.

Une pareille attitude de la part d'un homme tout-puissant, — en fait, sinon en droit, — dans le ressort de son administration, aurait dû conseiller une extrême prudence aux victimes de cette inqualifiable oppression. Mais la Caze et Testard, redoutant les suites d'une aventure qui commençait si mal et impatients de la détention arbitraire qui leur était imposée, résolurent de s'emparer d'une des barques du gouvernement et de tenter de gagner Mascareigne. Ils se gardèrent bien de s'ouvrir de leur projet à Leguat et aux deux autres, certains à l'avance que ceux-ci les empêcheraient de l'exécuter; mais ils eurent l'imprudence de le confier à un soldat nommé Jean Namur, qui s'était plaint en leur présence de Diodati; ils lui proposèrent de leur faciliter l'entreprise et de s'enfuir ensuite avec eux. Ce Jean Namur était probablement un espion placé près des aventuriers pour les surveiller, ou

même pour les pousser à quelque délit de nature à motiver les sévérités que Diodati voulait exercer contre eux : il n'eut pas plus tôt reçu les confidences des deux jeunes gens qu'il alla les dénoncer au commandant. Celui-ci ne prit tout d'abord aucune mesure de rigueur et se contenta de les faire surveiller de près dans l'espoir de les prendre en flagrant délit; mais au bout de quinze jours, voyant que le projet n'aboutissait pas, il envoya une troupe d'hommes qui les saisirent pendant la nuit et les menèrent devant lui.

Diodati leur reprocha durement ce qu'il appelait leur tentative de vol, et tout en reconnaissant que Leguat, Bénelle et la Haye n'étaient nullement complices des deux autres, il les fit tous enfermer dans une prison obscure, leur mit des fers et des *stombs* (1) aux pieds, confisqua tout ce qu'ils possédaient et finalement les fit conduire en chemise et chargés de chaînes sur un des îlots situés à l'entrée du Waërvijck-Haven.

C'était, dit Leguat, « un rocher tout sec & affreux, de deux cens pas de long, & de cent

(1) Lourde pièce de bois percée de deux trous où l'on passait les pieds du condamné.

de large, à deux lieuës de terre (1), où il étoit presque impossible de marcher, parce que l'on ne pouvoit poser les pieds que dans des trous ou sur des pointes aiguës : il est vrai, que nous pouvions quelquefois (à la marée basse) passer dans deux Islots (2) voisins, comme je le dirai dans la suite. On nous planta là dans une méchante cabane bâtie sur une hauteur, tout proche des Brisans, à deux pas de la mer, quand elle était pleine; & justement dans la saison des Ouragans. Cette loge demi ruïnée et qu'il nous étoit impossible de réparer, tout nous manquant pour le faire, avoit déjà servi de prison à des criminels qui quelques années auparavant y avoient été releguez. »

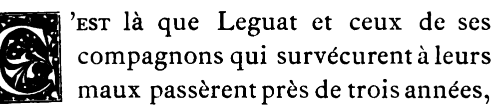
(1) Aujourd'hui l'îlot Vakois ou l'île aux Vacoas.
(2) Aujourd'hui l'île de la Passe et l'île aux Fouquets.





VII.

LE ROCHER DE L'EXIL.



C'est là que Leguat et ceux de ses compagnons qui survécurent à leurs maux passèrent près de trois années, endurant des misères telles, que l'on se demande comment un seul en réchappa. Diodati, n'osant les exterminer brutalement, voulait les faire mourir à petit feu, afin qu'aucun témoin ne pût porter son vol à la connaissance du gouverneur général de Batavia ou des directeurs, qui l'auraient sévèrement puni, la Compagnie étant inflexible à l'égard de ceux qui attentaient à ses droits (1).

Il les nourrissait de viandes salées et souvent corrompues; il ne leur envoyait

(1) On sait que la Compagnie hollandaise des Indes orientales n'hésitait pas à faire la guerre aux souverains de Bornéo et de Java et même aux puissances européennes, pour conserver le monopole des épiceries fines.

qu'en petite quantité et tous les quinze jours, souvent à de plus longs intervalles, une eau croupie et puante. Jamais un légume ou un mets rafraîchissant quelconque. A l'époque du rut, la chair du cerf, même fraîche, exhalait une odeur nauséabonde : il ne leur donnait alors que cette nourriture. On leur refusa des filets pour pêcher et des tonneaux pour recueillir l'eau de la pluie.

Bientôt la dysenterie commença à les décimer. Leguat fut le premier atteint. En peu de temps, épuisé de chagrins et de misères, il fut réduit à toute extrémité. On en avertit le commandant, qui n'osa pas refuser un chirurgien. Celui-ci, ayant vu Leguat, déclara qu'il était de toute nécessité pour lui d'être porté à Mauritius, si l'on ne voulait le voir mourir bientôt; mais Diodati n'eut cure des avis de son chirurgien et Leguat resta dans l'îlot.

En vain les infortunés faisaient-ils appel aux sentiments d'humanité de l'opperhoofd, en vain ils demandèrent qu'on leur envoyât un peu de viande fraîche au moins tous les quinze jours, pour faire au pauvre mourant

du bouillon dont il avait le plus grand besoin. Diodati resta sourd à toutes les supplications, et les exilés durent s'en tenir au même régime mortel qu'auparavant. Enfin, après de longues souffrances, après s'être cru au dernier moment et avoir donné ses derniers conseils à ses compagnons éplorés réunis autour de lui, Leguat reprit le dessus d'une façon inespérée et entra en convalescence. Il attribue sa guérison à l'absence de tout médecin dans l'*Ilot de l'Exil,* mais il est probable que sa vigoureuse constitution y fut aussi pour quelque chose. Bientôt les autres commencèrent à être frappés du même mal ; les deux accusés, la Caze et Testard, furent les premiers à en ressentir les effets : le chagrin que leur causaient les souffrances endurées à cause de leur imprudence par leurs compagnons s'ajoutait chez eux aux misères communes pour altérer leur santé.

Les malheureux étaient depuis quatre mois sur leur affreux rocher quand arriva, le 15 mars 1694, au port sud-est, le navire hollandais la *Persévérance,* vaisseau de guerre de la Compagnie. D'après la loi du

pays, édictant que tout individu accusé d'un crime dépassant la juridiction du commandant de Mauritius devait être dirigé sur Batavia à la première occasion, les exilés auraient dû être embarqués sur ce vaisseau pour être renvoyés devant le tribunal compétent. Mais, comme on le comprend, Diodati se garda bien de leur donner la liberté. Ils apprirent par leurs pourvoyeurs de vivres qu'ils n'avaient aucun espoir de partir sur la *Persévérance;* ils se résolurent alors à tout tenter pour aller à terre renouveler leurs plaintes en présence des officiers, dans l'espoir que ceux-ci, mis au courant de leur situation, pourraient forcer le commandant à les laisser partir.

Ils n'avaient aucune embarcation pour les conduire à Mauritius; mais, résolus comme ils l'étaient à échapper des griffes « du Diodati de malheur », une pareille difficulté n'était pas pour les arrêter. Avec des herbes marines desséchées liées ensemble, auxquelles ils attachèrent les deux fûts servant à conserver leur eau, ils se firent un radeau, sur lequel s'embarquèrent Bénelle et la Haye; ils choisirent le moment où

le courant portait à la côte et franchirent en douze heures les deux lieues qui les en séparaient.

Ils arrivèrent inopinément chez le commandant, au moment où il était à table avec les officiers de la *Persévérance,* et exposèrent avec énergie leurs griefs devant ceux-ci ; ils protestèrent contre l'indigne traitement dont ils étaient victimes : s'il y avait des accusés parmi eux, ils demandaient à être jugés au plus tôt; quant aux innocents, ils réclamaient leur élargissement immédiat.

Le commandant, troublé, balbutia quelques explications sur leur conduite et la sienne; mais les marins en avaient assez entendu pour se rendre compte qu'ils avaient devant eux les victimes de quelque méchante affaire; la Haye, d'ailleurs, réussit à passer à l'un d'eux un mémoire circonstancié sur les motifs et les détails de leur captivité. Mais, malgré leur bonne volonté, les officiers ne purent intervenir, n'ayant aucune qualité pour le faire, et Bénelle et la Haye durent se retirer ignorant le résultat de leur tentative.

Dès leur sortie de la Loge, ils furent saisis

et jetés en prison ; et le lendemain ils étaient reconduits, enchaînés, à l'îlot, avec injonction de n'en point bouger sous peine d'une punition exemplaire. Pour plus de précautions, on leur enleva les deux barriques et on les remplaça par une autre défoncée d'un côté.

Cependant, peu de jours après cette aventure, ils eurent la joie de voir arriver sur leur îlot les officiers du vaisseau, qui avaient lu le mémoire et venaient s'assurer par eux-mêmes si le tableau de leur misère n'était pas exagéré. Les honnêtes marins furent indignés de constater tant de cruautés chez l'opperhoofd ; ils firent part aux malheureux de la sympathie qu'ils éprouvaient pour eux et promirent de tout mettre en œuvre pour tâcher de les soulager. Ils ne pouvaient, ajoutèrent-ils, les conduire à leur bord sans le consentement de Diodati, qui ne paraissait guère disposé à le donner ; mais si les exilés réussissaient à s'y rendre sans avoir recours à l'aide d'aucun officier ou matelot du navire, ils leur donneraient asile de grand cœur et les rapatrieraient.

Dans la situation où se trouvaient les in-

fortunés, cette occasion était unique peut-être, et ils résolurent d'en profiter coûte que coûte.

Quelques jours après, on leur envoya, de la *Persévérance,* du riz, du biscuit, de l'eau-de-vie et du vin. En présence de cette nouvelle preuve de sympathie, les exilés n'hésitèrent plus à tenter de gagner le navire à la nage. La Caze, le meilleur nageur du groupe, se proposa pour partir le premier. L'entreprise était périlleuse : la *Persévérance* se trouvait à une demi-lieue au moins de l'ilôt et la baie pullulait de requins. N'importe! tout! la mort même était préférable à leur atroce misère! On scia, on brisa à coups de pierres les chaînes de la Caze et il se jeta intrépidement à l'eau.

Le trajet était long, surtout pour un homme amaigri, malade et exténué; aux trois quarts de la route les forces commencèrent à lui manquer, et il se serait noyé infailliblement, si les matelots du vaisseau, voyant sa détresse, n'avaient conduit une chaloupe à son secours.

Il fut amené à bord. Le capitaine le reçut avec bienveillance, le réconforta, lui fournit

les aliments dont il avait grand besoin, et après lui avoir donné le temps de se reposer, il le renvoya à son îlot, en lui disant qu'il éprouvait le plus grand chagrin d'être obligé d'en agir ainsi. Il trouvait, sans doute, que les exilés s'étaient trop hâtés de suivre le conseil de ses officiers. Et comme il devait passer encore quelque temps en rade, leur présence à son bord ne manquerait pas d'être découverte et lui attirerait des difficultés avec Diodati. Malgré cet échec, Leguat et ses compagnons résolurent de tenter une seconde fois l'épreuve. Ils attachèrent ensemble, du mieux qu'ils purent, leurs coffres et leurs hardes, et s'y accrochèrent, espérant que le courant les mènerait au navire; mais ce fut le contraire qui arriva, ils furent entraînés en pleine mer et eurent la plus grande peine à regagner leur rocher. Malheureusement, cette fois on avait vu leurs mouvements de terre et le vaisseau eut ordre de s'éloigner. Il alla mouiller à plus d'une lieue et toute tentative pour l'atteindre devint impossible.

Peu de temps après, la *Persévérance* partit, au grand chagrin des exilés, car avec elle s'envolait leur dernière chance de salut.



VIII.

FAUNE DE L'ILOT DE L'EXIL.

N jour, Diodati, mis en belle humeur par son prochain mariage avec la fille d'un des riches colons, eut un semblant d'humanité : il fit ramener Leguat à terre. Celui-ci, à peine arrivé, n'eut pas de repos qu'il n'obtînt quelque adoucissement au sort de ses compagnons restés sur le rocher. Mais il lui fut interdit de voir le commandant, qu'il suppliait avec instance, mais en vain, en faveur de ses amis. La dureté de cet homme le désespérait, car tandis que l'air vivifiant de Mauritius rétablissait peu à peu sa santé, Bénelle et la Haye, préservés jusqu'alors de la dysenterie, en étaient attaqués à leur tour, et, quoi qu'ils fissent, on ne voulut apporter aucune modification à leur régime.

Les exilés voyaient avec appréhension ar-

river la saison des pluies et des ouragans. En attendant, ils trompaient comme ils pouvaient les misères et les ennuis de leur solitude. Dans l'îlot situé au sud du leur (1), se trouvaient quelques lataniers rabougris et jaunâtres; ils en tressaient les feuilles pour fabriquer des chapeaux, qu'ils offrirent à leurs pourvoyeurs de vivres et qu'ils envoyèrent même dans l'île. Ces chapeaux plurent beaucoup, paraît-il, aux habitants, car, en échange, les prisonniers reçurent enfin (à l'insu de Diodati, bien entendu) quelques légumes et de la viande fraîche. Ils obtinrent même, sous divers prétextes, des peaux de cerf, des gaules et du goudron, dont ils construisirent un bateau afin de pouvoir gagner le premier navire qui mouillerait au port sud-est, ou même qui passerait en vue.

Le 9 février 1695, un furieux ouragan s'abattit sur Mauritius. La plupart des maisons furent détruites, les champs ravagés et nombre d'arbres renversés.

La hutte des exilés fut enlevée et dispersée dans l'air dès les premières rafales, et ils

(1) L'île de la Passe.

durent se réfugier dans des trous de roc, où ils passèrent deux jours grelottant de froid et de fièvre et mourant de faim. Testard en prit une pleurésie dont il ne se guérit plus, et qui dégénéra bientôt en phtisie. Il offrit alors tout ce qu'il possédait au monde pour passer à terre. Diodati finit par y consentir; mais pour tempérer sa joie il le fit mettre en prison et aux stombs, et quinze jours après le renvoya en exil. Leguat, cette fois, bien que fort mal rétabli, dut le suivre, et la dysenterie le reprit dès son arrivée sur l'îlot.

Les infortunés inventaient tout ce qu'ils pouvaient pour se distraire et apporter quelque allègement à leurs maux. Avec un clou et une perche, derniers débris de leur cahute, ils se firent une lance pour darder les poissons que le flot descendant laissait dans les trous des coraux. Un jour ils prirent une anguille extraordinaire, qu'ils apprirent, plus tard, être un serpent de mer; ils en mangèrent et faillirent en mourir : c'était un vrai poison, qui leur donna des coliques et des vomissements atroces. Tous les maux semblaient se réunir sur les malheureux pour mettre le comble à l'horreur de leur situation.

Pendant une saison de l'année, le rocher situé au nord (1) de leur îlot était le rendez-vous d'une foule d'oiseaux de mer, particulièrement des goélands et des fouquets, dont les œufs et les petits, qu'ils rôtissaient, faisaient leurs délices. Parmi ces oiseaux, Leguat en décrit un fort extraordinaire; la peinture qu'il en donne semble le rapprocher du dronte; c'était probablement une petite espèce de la même race.

« Il venoit aussi, dit-il, sur nôtre rocher, d'autres oiseaux que nous appellions Plutons, parce qu'ils sont tout noirs comme des corbeaux. Ils en ont à peu prés aussi la forme & la grosseur, mais le bec est plus long & crochu par le bout; le pied est en pied de canard. Ces oiseaux demeurent six mois de l'année en mer, sans qu'on les voye paroître; & les autres six mois, ceux du voisinage venoient les passer sur nôtre rocher, & y faisoient leur ponte. Ils ont un cri presque aussi fort que le mugissement d'un veau; & ils font un fort grand bruit la nuit : pendant le jour ils étaient fort tranquilles, & si peu

(1) L'île aux Fouquets; il s'y trouve un phare aujourd'hui.

farouches, qu'on leur prenoit leurs œufs sous eux sans qu'ils se remuassent. Ils pondent dans les trous du rocher, le plus avant qu'ils peuvent. Ces oiseaux sont fort gras, de fort mauvais goût, puants extrêmement, & très mal sains. Quoique leurs œufs ne soient guéres meilleurs que leur chair, nous ne laissions pas d'en manger dans la nécessité : ils sont blancs, & aussi gros que ceux de nos poules. Quand on les leur avoit ôtez, ils se retiroient de leurs trous, & se battoient les uns contre les autres, jusqu'à se mettre tout en sang. »

Un soir qu'ils se promenaient sur le rivage, les exilés trouvèrent une tortue de mer, qui leur vint fort à propos pour leur permettre d'ajouter un peu de chair fraîche à leur ordinaire échauffant et malsain. Malheureusement ce fut le seul animal de cette espèce qu'ils trouvèrent pendant leur séjour dans l'îlot. Elle leur donna cent cinquante œufs et porta quelque soulagement au pauvre Testard.

Leguat décrit aussi une espèce de flamants très commune alors à Mauritius, mais qui a disparu comme beaucoup d'autres des curieux

oiseaux trouvés dans l'île lors de sa découverte : « On voit beaucoup de certains oiseaux qu'on appelle Géans, parce que leur tête s'élève à la hauteur d'environ six pieds. Ils sont extrêmement haut montez, & ont le cou fort long. Le corps n'est pas plus gros que celui d'une Oye. Ils sont tous blancs, excepté un endroit sous l'aîle qui est un peu rouge. Ils ont un bec d'oye, mais un peu plus pointu ; & les doigts des pieds séparez, & fort longs. Ils paissent dans les lieux marécageux, & les chiens les surprennent souvent, à cause qu'il leur faut beaucoup de tems pour s'élever de terre... Ce gibier est assez bon. »

Quant au dronte, notre auteur n'en parle pas : il avait déjà presque entièrement disparu à cette époque.



IX.

INCENDIE DU FORT. — TENTATIVE D'ÉVASION.

Ce fut vers le milieu de l'année 1695, que les exilés assistèrent une nuit, de l'îlot, à l'incendie du fort Frédéric-Henri. Un noir esclave, maltraité par Diodati, s'était enfui dans les bois et avait comploté, avec un autre esclave fugitif et deux négresses, d'incendier le fort et d'y brûler tous les représentants de la Compagnie. Ils mirent leur projet à exécution; mais un prisonnier enchaîné dans la geôle aperçut le feu et donna l'alarme; le commandant et ses officiers n'eurent que le temps de s'enfuir en chemise. Les magasins, la Loge, tous les bâtiments en bois furent réduits en cendre.

Les quatre incendiaires ne tardèrent pas à être pris et condamnés à la peine capitale :

les deux hommes furent roués vifs et les deux femmes pendues. Un incident typique se produisit au moment de l'exécution. Un des noirs aimait passionnément le jeu de dés. Lorsqu'il fut conduit sur le lieu de supplice, il demanda, les larmes aux yeux, qu'on lui permît de jouer quelques coups de rafle et supplia l'un des assistants de lui faire la faveur de tenir sa partie. Il protestait que, son désir satisfait, il mourrait content; mais il ne trouva personne qui fût d'humeur à se prêter à sa fantaisie dernière, et il expira se lamentant non de ses douleurs, mais de sa partie manquée.

Cette catastrophe, qui aurait dû laisser indifférents les exilés, les alarma cependant; car ils étaient convaincus que Diodati saisirait cette occasion pour les accuser d'un crime qui lui permettrait de s'en débarrasser tout d'un coup. Si une perquisition était faite sur leur îlot et que l'on y découvrît la nacelle de peau de cerf, ils étaient certainement perdus. Aussi se hâtèrent-ils de la découdre et d'en cacher les morceaux dans les trous de rochers les plus profonds.

La précaution ne fut pas tout à fait inu-

tile; car ils apprirent, peu de jours après, qu'ils avaient été soupçonnés et auraient sûrement été accusés si les vrais coupables n'avaient été découverts.

Cependant la santé des exilés s'altérait de plus en plus. Le malheureux Testard, dysentérique et phtisique à la fois, voyant son état s'aggraver et n'ayant plus d'espoir de retourner à terre avec le consentement du commandant, résolut de gagner Mauritius coûte que coûte. Ses amis tentèrent de le dissuader de ce projet insensé. Mais l'infortuné n'était plus en état d'écouter le langage de la raison, et bien que n'ayant à sa disposition ni barriques ni rien qui pût en tenir lieu, il lia ensemble un monceau de lianes sèches pour s'en servir comme d'un radeau, préférant mourir noyé que de supporter plus longtemps les maux affreux qu'il endurait. Tout était prêt pour son départ, et il faisait déjà ses adieux à ses compagnons, quand une lame enleva le radeau, qui fut emporté en pleine mer au lieu de se diriger vers la côte; de sorte que si Testard s'y était embarqué il était perdu, sans que ses compagnons pussent lui porter le moindre secours.

On espérait que cet accident le calmerait et lui ôterait à l'avenir toute envie de recommencer sa périlleuse tentative; mais l'excès du désespoir semblait avoir ôté la raison au malheureux, et il voulut se remettre immédiatement à la construction d'un second radeau. En présence de cet acte de folie, ses compagnons durent le prévenir qu'ils emploieraient la force pour le retenir. Il sembla alors se résigner, mais il enleva en cachette des peaux de cerfs, débris de la construction de la barque, et réussit à se faire un esquif à l'insu des autres.

Un matin, quand on l'appela pour dire la prière en commun, il avait disparu. On le chercha et on acquit la preuve qu'il était parti. Il périt probablement dans le trajet, car Leguat n'en entendit jamais plus parler.

Cette funeste aventure ne servit cependant pas d'exemple à un autre des exilés : la Caze communiqua, lui aussi, à ses compagnons sa résolution de tenter de gagner la terre. Il leur déclara que s'ils cherchaient à s'y opposer, il hasarderait de nuit le trajet à la nage plutôt que de rester plus longtemps dans

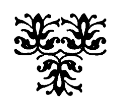
l'îlot. Devant cette résolution désespérée, ses amis l'aidèrent, la mort dans l'âme, à se construire encore un radeau de lianes. Ils réussirent même à y dresser un mât et à fabriquer une sorte de voile avec le tissu servant d'enveloppe au chou du latanier.

Un soir, au moment où une forte brise portait à terre, la Caze s'embarqua, après avoir promis à ses amis de les avertir de son arrivée à Mauritius en allumant un feu sur le rivage dès qu'il toucherait l'île. Puis il partit. Son radeau, mal équilibré, se renversa plusieurs fois sous les coups de lame et les efforts de la brise. Mais comme il était bon nageur il réussit toujours à le redresser et à « se remettre en selle ». Enfin il atteignit la plage après de longues heures de lutte, transi et épuisé de fatigue. Ce fut une joie sur le rocher quand les exilés virent le feu leur indiquant que leur compagnon n'avait pas péri comme Testard.

Cependant Diodati ne tarda pas à être avisé de l'évasion de deux de ses prisonniers. Il entra dans une grande colère, et craignant que les autres ne vinssent à lui échapper, il les fit revenir à terre; mais pour tempérer

leur joie, il confisqua le riz qui leur restait et les jeta en prison.

Peu de jours après, la Caze fut repris et alla les rejoindre.



X.

DÉLIVRANCE DES PRISONNIERS.

EPENDANT les souffrances des infortunés approchaient de leur terme. Les officiers de la *Persévérance* avaient tenu parole : ils avaient envoyé aux États Généraux la requête de Leguat et de ses compagnons et avaient mis le gouverneur général au courant de ce qui se passait à Mauritius. Le 6 septembre 1696, le vaisseau le *Suraag* arriva au port sud-est, portant à Diodati l'ordre d'envoyer ses prisonniers à Batavia.

L'opperhoofd dut obéir, et les aventuriers, croyant n'avoir plus rien à redouter de lui, se soulagèrent la rate en lui disant à la face, avant leur départ, tout ce qu'ils avaient sur le cœur. Diodati leur répondit en les goguenardant et, pour se venger, il les fit embarquer en qualité de prisonniers, de

sorte qu'à leur arrivée à Batavia ils furent incarcérés de nouveau.

Le lendemain, le Conseil d'État, réuni pour délibérer à leur sujet, les fit relaxer.

A peine en liberté, ils présentèrent requêtes sur requêtes pour demander justice contre les méfaits et les vols de Diodati; mais celui-ci avait, paraît-il, des amis en haut lieu; car après avoir sursis à leur affaire sous différents prétextes pendant un an, on leur fit savoir que le commandant de Mauritius n'avait pu venir à Batavia pour répondre à leurs accusations et on leur proposa de les embarquer pour la Hollande, en leur conseillant de chercher à se faire rendre justice là-bas!...

Les aventuriers aspiraient, après tout, au repos; l'un d'eux, Jean de la Haye, venait de mourir de la dysenterie; tous en étaient plus ou moins atteints, et ils ne prévoyaient guère l'époque de l'issue du procès. Ils acceptèrent donc, bien qu'à contre-cœur, cette solution de leur affaire et s'embarquèrent le 28 novembre 1697 pour la Hollande. Ils passèrent six mois au cap de Bonne-Espérance pour se guérir, touchèrent à Sainte-Hélène et arrivèrent à Flessingue le 28 juin 1698.

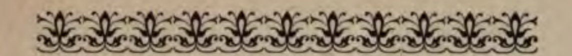
Des dix colons partis, trois seulement, Leguat, la Caze et Bénelle, revinrent en Hollande; leur voyage avait duré huit ans.

C'est ainsi que se terminèrent les « Avantures de François Leguat et de ses compagnons en deux isles désertes des Indes-Orientales », et que périrent dans leur germe, grâce à des échanges de leurs procédés entre huguenots, les colonies huguenotes de M. du Quesne. Ces infortunés hérétiques n'étaient pas, on le voit, d'une douceur angélique, ni leur probité immaculée, et le danger commun ne réussissait pas toujours à les unir par les liens de la charité, même sous sa forme égoïste : la charité entre coreligionnaires.

Valleau, d'ailleurs, ne fut nullement inquiété, non plus que Diodati, qui ne quitta Mauritius qu'en 1705.

Sous son successeur, Abrahim Mommer Van de Velde, eut lieu, en 1712, le troisième et définitif abandon de l'île par les Hollandais.





LÉGENDE DE SACALAVOU.

I.

UNE PARTIE AU POUCE.

A montagne du Pouce doit son nom à sa forme. Elle représente assez exactement un poing fermé au-dessus duquel se dresserait le pouce. La partie dorsale est tournée vers Moka; deux arêtes énormes et obliques font les lignes des phalanges pliées. L'autre côté, le côté plat, est tourné vers le Port-Louis. C'est par le *poignet,* qui s'enfonce dans le sol près de la sucrerie *Roslyn Cottage,* à Moka, que l'on y monte le plus facilement.

Le grand plateau, situé à 800 mètres environ d'altitude et sur lequel repose le piton (le *pouce* proprement dit), est le rendez-vous, en hiver, des excursionnistes venant

parfois de fort loin pour jouir des admirables paysages qui se déroulent aux yeux au fur et à mesure que l'on gravit la montagne.

Le Pouce a une altitude totale de 832 mètres au-dessus du niveau de la mer.

J'étais encore bien jeune lorsque, pour la première fois, j'en fis l'ascension. Un pique-nique avait été organisé par mon père, et plusieurs familles des environs devaient s'y trouver.

La veille au soir, j'assistais ravi aux préparatifs de la fête. Un jeune porc rôti, des poulets gras, des canards, un énorme cari (1) de volaille, du maïs cuit en pain, un pilau (2), accessoire inévitable de toute partie à Maurice, des caisses de pain et de vin, des liqueurs, du café mis en bouteille et un violon, attribut glorieux de notre maître-queux, Léonce, — ménétrier renommé au village du Petit-Verger, — voilà ce que nous emportions.

(1) Sauce indienne composée de safran, de piment et d'autres épices *ejusdem farinæ*; on accommode au cari toutes sortes de viandes et même des légumes.

(2) Mets composé de riz, de lard, de poulet, de saucisses et d'épices diverses.

Les autres familles se chargeaient du dessert et du goûter.

Je passai la nuit sans sommeil.

A quatre heures du matin, le lendemain, j'étais sur pied, assistant au grand branle-bas du départ des provisions.

Quand la file des Indiens et des noirs, chargés des victuailles, se fut mise en route, les maîtres s'occupèrent de leurs apprêts : nous devions partir à six heures au plus tard pour éviter la trop grande chaleur du jour.

Bientôt les invités arrivent : M. P., riche planteur de Moka, avec ses deux charmantes filles; Mme V., son beau-fils et ses belles-filles; M. Amédée P., professeur d'histoire et de littérature, très versé dans les légendes du pays, ses deux neveux, sa nièce et plusieurs jeunes gens, amis de la maison. Puis mon professeur d'anglais, petit bon-homme cocasse, étique, rouge, avec un grand nez cabossé et plié sur le côté gauche du visage.

Tous étaient habillés comme nous de costumes plus ou moins pittoresques; vieux habits mis au garde-meuble en réserve pour ces grandes occasions, chapeaux de paille à

larges bords, gourdes énormes, grosses pipes en chaux; les dames avaient des jupes courtes, leurs cheveux relevés, de larges ceintures de gymnasiarques et des bottes fortes surmontées de guêtres à boutons; — voire des bâtons ferrés, des longues-vues et des porte-voix « pour mieux entendre l'écho ».

Enfin à six heures, les enfants placés sous la haute direction de Léonce, — toujours armé de son violon, — nous partons.

Pour qui n'a pas vu une de ces matinées de l'hiver mauricien, au froid assez vif pour faire rougir le nez et les doigts sans être désagréable, quand le soleil se levant oblique, pique d'une étincelle chacune des gouttes de rosée suspendues au bout des feuilles des arbres ou retenues en chapelets perlés le long des feuilles de cannes à sucre; pour qui n'a pas vu ce ciel lavé, d'un bleu profond où quelques étoiles d'argent persistent encore, ces paysages lointains se détachant avec une netteté désespérante pour le peintre, qui ne sait comment représenter la nature vraie des tropiques en conservant les perspectives, — tandis qu'une légère brume court au-dessus des rivières en en suivant les contours; — pour

qui n'a pas vu cela, le spectacle est indescriptible.

Ajoutez à cette joie universelle de la nature, la gaieté d'une troupe d'hommes, de femmes, d'enfants, riant, gambadant, lançant des lazzi et décidés à s'amuser amplement toute la journée, et l'on se rendra compte de l'entrain de ces piques-niques.

Nous étions à pied : des voitures auraient enlevé tout le charme de la partie ; c'est, du moins, ce qui fut décidé à l'unanimité.

A six heures et demie nous atteignions le *poignet* et nous commencions l'ascension.

Léonce prit à part les enfants : *Quand ou arrive là-haut plateau, pengare marce dansbord rempart*, nous dit-il, *nânme Sacalavou a hisse wou* (3) !

Ainsi prévenus, nous promîmes de ne pas marcher au bord du « rempart ».

La pente, d'abord douce, se raidit peu à peu, et nous n'étions pas encore arrivés au sentier en zigzag tracé à travers bois, que déjà plus

(1) « Quand vous arriverez sur le plateau, prenez garde de ne pas marcher au bord du précipice, l'esprit de Sacalavou vous y fera tomber ; » mot à mot, « vous hissera ». C'est le patois mauricien qu'emploient les noirs.

d'une dame replète s'asseyait en soufflant sur les roches de la route.

Quant aux enfants, infatigables comme toujours, ils seraient montés en courant s'ils n'en avaient été empêchés.

A mi-chemin de la côte nous rencontrons nos porteurs, et, vers huit heures, nous étions à la *Coupée,* qui se trouve sur le versant ouest et conduit au plateau en en contournant la base.

Que l'on s'imagine une immense entaille faite en plein granit et atteignant parfois cinquante mètres de haut sur deux cents mètres de long : voilà la *Coupée;* on l'appelle aussi la *Gueule,* parce que, vue d'en bas, elle ressemble à la gueule d'un dogue dont la mâchoire intérieure est plus avancée que la supérieure. Les débris du rocher encombrent le talus très raide qui commence à gauche et descend jusqu'au fond du précipice. Ce travail, que l'on peut appeler gigantesque si l'on tient compte de l'époque où il a été fait et des instruments rudimentaires qui y ont été employés, est dû à la Bourdonnais. Le passage par le Pouce diminue des deux tiers la route de Moka au

Port-Louis; mais, comme autrefois un mur à pic arrêtait le voyageur à mi-chemin, la Bourdonnais y fit faire cette tranchée. Sur tout le mur on voit courir en divers sens de petites entailles longues et arrondies, traces des trous profonds et étroits qu'y creusèrent les ingénieurs pour faire éclater le roc au moyen de la poudre à canon.

Mais ce n'était pas là le seul attrait de l'endroit.

Quand on arrive au premier épaulement de la *Coupée,* et que l'on se retourne, on voit se développer devant soi l'immense plaine de Moka et de Flac, où quelques buttes à peine font bosseler le terrain. De charmantes rivières l'arrosent de leur cours tranquille, tantôt à ciel découvert, — et elles brillent alors d'un éclat métallique aux rayons du soleil, — tantôt cachées sous les massifs de grands arbres abritant leurs rives. De cette hauteur il est facile d'en suivre tous les méandres gracieux. La plaine semble un immense damier aux casiers verts séparés par des lignes grises; ce sont les champs de canne à sucre avec leurs chemins d'exploitation s'étendant à perte de

de vue; çà et là des maisons de campagne entourées de vergers et d'avenues, des usines aux cheminées blanches terminées par un panache de fumée incliné vers le nord-ouest, rompent la monotonie du paysage et lui donnent un cachet plus pittoresque encore. Voici la *Laura*, *Roslyn-Cottage*, l'*Agrément, Circonstance,* l'*Hermitage*, *Côte-d'Or, Mon Désert, Helvétia, Trianon*, etc. Un peu au loin on aperçoit le *Piton du milieu de l'île* (1) et *la montagne la Meule;* vers la gauche, le chasser Villemain, grande forêt vierge respectée jusqu'ici par la hache. Puis, là-bas, tout au fond, l'horizon est borné : en face, par les montagnes dentelées du Grand-Port et de la Savane; à droite, par celles de la Rivière-Noire, qui laissent entre elles des échappées ravissantes sur l'Océan; à gauche enfin, c'est la mer, la mer bleue et brillante s'étendant sur tout le rivage de Flacq et d'une partie du Grand-Port.

(1) Le sol de l'île Maurice s'élève en pente douce du rivage au centre. Le point culminant est surmonté d'un monticule conique que l'on appelle le *Piton du milieu de l'île.*

Une bonne heure fut consacrée tant à contempler ce spectacle magique qu'à se délasser des fatigues de la montée. Puis on s'engagea dans la *Coupée*. A mesure que nous contournions le rocher, le panorama changeait à vue d'œil et nous présentait des paysages aussi nouveaux qu'imprévus. Enfin nous atteignons le plateau du côté opposé. C'était là que se trouvait le fameux ***rempart*** où, nous affirmait Léonce, le ***nânme*** de Sacalavou entraînait ceux qui s'en approchaient.

Aussi le vieux noir ne manqua-t-il pas de nous faire ranger à bonne distance !

« Tentions, zenfants, criait-il, pengare nânme Sacalavou tiombe zot (1) ! »

Le fait est qu'avec ou sans Sacalavou le précipice était effrayant à voir. Il descendait abrupt à une profondeur de plus de 500 mètres, jusque dans l'anse Courtois, qui s'ouvre entre la montagne Ory et la montagne de la Découverte. Séparée en deux par un ruisseau, la vallée nous apparaissait toute gracieuse avec ses villages d'Indie[illegible] semés sur ses coteaux, ses potagers ca[illegible]

(1) « Prenez garde, les enfants, l'esprit de Sacalavo[illegible] vous empoigner ! »

jetés de-ci de-là en désordre, ses grands bois, ses cassis jaunes, ses immenses flamboyants, pareils à des flaques de sang tachant la verdure sombre; — la vue se terminait au fond sur la mer, qui apparaissait dans un encadrement de montagnes et de forêts.

Les enfants éloignés du bord du précipice, les ascensionnistes y roulèrent de grosses pierres « pour voir comment ça ferait »! La roche tombait d'abord à pic; puis, rencontrant les saillies du granit, elle éclatait, s'éparpillait en tous sens; longtemps nous en entendions les fragments siffler, bondir, se heurter, érailler le mur énorme avec des grincements de silex broyé, et, finalement, avant de toucher terre, ils mitraillaient les arbres qu'ils rencontraient dans leur chute vertigineuse.

Quand le bruit des branches brisées remontait jusqu'à nous du fond de la vallée avec l'aboiement lointain des chiens, Léonce secouait la tête : « Nânme Sacalavou qui guélé là, disait-il, malhére n'a pas loin (1)! »

(1) « C'est l'âme de Sacalavou qui hurle, nous allons être victimes de quelque catastrophe, » mot-à-mot: « le malheur n'est pas loin. »

Ces pronostics fâcheux du vieux noir finirent par nous inquiéter, et nous voulûmes savoir ce que c'était que Sacalavou. Mais aux premières questions que nous lui adressâmes, il se refusa avec énergie à « renconte zistoire lizour ».

« Laquée a pousse av' moi, affirmait-il avec conviction, obien diabe a sise lahaut mo lédos! (1) » Et rien ne put décider le bonhomme à satisfaire notre curiosité.

« Allons! mes enfants, nous dit M. P., le vieux professeur, laissez cet homme en paix. Si vous êtes bien sages, je vous raconterai tout à l'heure l'histoire de Sacalavou. »

Nous battîmes des mains et l'on se mit en quête d'un endroit convenable pour le pique-nique. Nos porteurs, harassés, n'en pouvaient plus, il était temps de leur faire déposer leurs fardeaux. Mon père était déjà venu au Pouce et connaissait sur le plateau un bosquet tout à fait approprié au but que

(1) « Il me pousserait une queue, ou le diable s'assoierait sur mon dos. » Les noirs croient que les singes de nos bois sont des Indiens qui ont raconté des histoires le jour; pourquoi des Indiens? On n'en sait rien, mais ce sont toujours des Indiens. Aussi ne racontent-ils d'histoires que la nuit.

nous nous proposions. On ne tarda pas à s'y rendre, et, nos victuailles étalées, nous prîmes un premier à-compte sous forme d'une excellente tasse de café chaud.

Les jeunes gens avaient résolu de faire l'ascension du piton dès le matin; mais les papas mirent le holà à cette tentative en déclarant *ex cathedrâ* que tout le monde était très fatigué! On ne les crut pas, et pour cause, mais on dut obéir. Seulement il fut décidé que le déjeuner serait dépêché le plus vite possible, afin d'aller admirer le panorama entier de l'île.

Mais on comptait sans Sacalavou!

En effet, le repas se terminait au milieu de la gaieté bruyante de tous les convives, jeunes et vieux, et déjà plusieurs s'étaient levés et criaient : « Au piton! au piton! » quand les petits réclamèrent :

« Et Sacalavou? monsieur P.!

— C'est vrai, je vais vous raconter l'histoire de Sacalavou. Tout le monde peut rester, ajouta-t-il; cela intéressera sûrement les grands comme les petits enfants! »

L'attrait du *sirandane* (1) est tel pour le

(1) Devinette, et, par extension, conte, récit.

créole, que, malgré le désir ardent de grimper la crête du Pouce au plus tôt, chacun se rassit pour écouter.

Voici ce que raconta le vieux professeur.



II.

BAJO.

REMARQUEZ bien, commença-t-il, le bosquet où nous sommes. Vous voyez un espace de huit à dix mètres carrés recouvert de gazon, mais où ne pousse pas un seul arbuste, et cependant il est entouré de ces beaux arbres qui forment au-dessus de notre tête un dôme que les rayons du soleil ne peuvent traverser. Ces roches moussues sur lesquelles nous sommes assis sont placées avec une régularité trahissant la main de l'homme; ce bosquet a, en effet, été défriché, aplani et *meublé* ainsi par des noirs marrons, et c'est ici le théâtre de l'aventure tragique qui a donné lieu à la légende de Sacalavou.

Je vais vous la raconter telle que je la tiens d'anciens planteurs et de vieux noirs, sans en garantir tous les détails.

A l'époque de l'esclavage à Maurice, le Pouce était le quartier général des marrons de Flac, de Moka, du Port-Louis et des Pamplemousses.

Un esclave était-il trop maltraité chez son maître, les coups de fouets devenaient-ils trop durs à supporter et voulait-il reprendre l'existence sauvage et libre, il était sûr en venant au Pouce de rencontrer des amis, des frères, qui l'accueillaient, lui faisaient fête et l'initiaient promptement aux devoirs et aux exigences du métier qu'il embrassait; en quelques semaines il devenait un marron accompli : alerte, guetteur, rôdeur, habile à détrousser les passants, à dévaster les troupeaux et à dépister les traqueurs d'hommes.

On vous a fait souvent, mes chers amis, un tableau lamentable de l'époque de l'esclavage; on vous a dit qu'alors la vie des noirs ne pesait rien pour le maître : qu'on les pendait, qu'on les assassinait, qu'on les rouait, qu'on les brûlait vifs, etc. Ce sont là de pures calomnies dictées par ce que notre gouvernement actuel croit être des motifs d'ordre supérieur. On veut rendre vos ancêtres haïssables à vos yeux afin de vous amener à admirer

l'administration paternelle (?) sous laquelle nous vivons. Quand vous serez plus grands, vous verrez combien il faudra rabattre de tout cela. Vous apprendrez à juger les faits non au point de vue de l'époque actuelle, mais sous le jour des temps où ils se sont produits. S'il est vrai que le principe de l'esclavage est odieux, que la loi de Dieu défend à l'homme d'exercer des droits de propriété sur autrui, il ne faut pas oublier que des préjugés développés par l'orgueil inné dans le cœur humain et une longue tradition avaient à la fin fait considérer, par nos premiers colons, l'homme noir comme une bête de somme et non plus comme un frère. On l'achetait à beaux deniers comptants, et sincèrement on se croyait le droit d'en tirer bénéfice sans le rétribuer de ses peines. Au reste, dans la pratique, la condition du noir esclave, à peu d'exceptions près, n'était pas aussi affreuse qu'on veut bien nous le dire, et je n'en veux pour preuve que l'attachement profond d'un grand nombre d'esclaves, qui, lors de l'émancipation, refusèrent de quitter leurs maîtres.

Que de fois nos pères de 1833 n'entendi-

rent-ils pas cette réponse typique : « Eh bien, Lindor, disait le planteur, te voilà libre. — Houhoun! mon maître, que vais-je faire de cela! » Et, en effet, Lindor ne profitait pas de *cela* et restait au service du blanc (1).

C'est que, en réalité, l'intérêt même du

(1) L'usage du fouet, généralement admis autrefois pour punir l'esclave, est barbare et inhumain à quelque point de vue qu'on l'envisage; mais ce n'est pas à MM. les Anglais à nous le reprocher, eux qui fouettent encore aujourd'hui les enfants dans les collèges et les défenseurs de la patrie dans les casernes. — J'ai assisté, en 1883, à la flagellation d'un soldat dans la cour des *barracks* du Port-Louis; c'est abominable : il n'est pas possible de dégrader l'homme davantage. On flagelle aussi les prisonniers en Angleterre et dans les colonies anglaises; l'instrument dont on se sert pour ce supplice est un martinet à neuf lanières pourvues de plusieurs nœuds chacune. Les Anglais l'appellent le *chat à neuf queues* (*cat o' nine tails*).

Il y a trois ans, sir John Pope Hennessy, Irlandais catholique, gouverneur actuel de Maurice, voulut abolir cette coutume barbare. Rien ne fut plus édifiant alors que de voir avec quelle énergie les fonctionnaires anglais la défendirent. Un magistrat franco-mauricien transfuge, — et l'on sait qu'il n'est rien tel que cette sorte de gens pour amplifier sur les belles qualités de leurs patrons, — ne craignit pas de dire devant un commissaire royal, envoyé à Maurice par le gouvernement métropolitain, que « si le chat à neuf queues était suspendu à la porte d'une prison en bois, on y maintiendrait bien plus efficacement la discipline que dans une prison en pierre dépourvue de cet instrument. »

maître le portait à bien traiter ses travailleurs pour en tirer le plus de bénéfice possible et l'empêcher de s'enfuir. Sur la plupart des propriétés, chaque esclave avait autour de sa case un petit jardinet qu'il cultivait pour son compte; il élevait souvent des porcs, de la volaille, et l'on cite nombre d'esclaves qui ont amassé de cette façon de quoi racheter leur liberté.

La plupart des maîtres prenaient aussi soin de l'éducation religieuse de leurs noirs. Alors qu'il n'existait en fait de clergé, à Maurice, que quelques missionnaires disséminés dans l'île, les noirs étaient presque tous baptisés, et vous voyez que cette bonne semence a porté des fruits abondants, puisque aujourd'hui tous leurs descendants sont catholiques.

Il y avait certes des exceptions à cette règle et quelques propriétaires traitaient durement leurs esclaves; mais, pour l'honneur de notre pays, nous pouvons dire que les bons maîtres formaient la grande majorité dans le corps des planteurs mauriciens.

Au nombre de ces derniers, on citait, il y a un siècle, un riche « habitant » de Flac,

nommé M. Durand. C'était une règle chez lui que jamais un esclave ne recevait plus de vingt-cinq coups de fouet pour quelque faute que ce fût. Il était mis aux fers seulement dans le cas d'insubordination.

M. Durand avait, parmi ses hommes, un type remarquable de la belle race des Matabélés. C'était un grand nègre taillé en Hercule et d'une force prodigieuse. De son nom africain il s'appelait Cazamba; lorsqu'il fut vendu à Maurice on le baptisa sous le nom de Joseph; mais avec la manie d'abréger que vous avez sans doute remarquée chez les noirs, on ne le désigna bientôt plus que sous le nom de Bajo.

Bajo était d'un caractère doux, bon et conciliant; ses camarades l'aimaient, mais le craignaient fort aussi; car lorsqu'il se mettait en colère, ce qui arrivait quelquefois, il devenait terrible et il était, comme je vous l'ai dit, d'une force musculaire prodigieuse. Quant à l'esprit, il l'avait étroit et lourd, sa conception était lente et difficile; mais une fois qu'il avait saisi quelque chose, il ne l'oubliait plus; avec cela docile et obéissant aux ordres du maître.

Bajo avait une sœur nommée Mouna, — de son nom chrétien elle s'appelait Antoinette, — qui était esclave de M. Perrin, un des voisins de M. Durand. Mouna étant trop vieille pour travailler à la terre, M. Perrin en fit la ***nénène*** (1) de sa petite fille Alice. Cette pauvre vieille négresse, privée de toutes les affections de famille et n'en ayant jamais connu d'autre que celle qu'elle portait à son frère, s'attacha, comme cela arrivait généralement, à la petite Alice comme si elle eût été sa propre fille. Bajo venait quelquefois voir sa sœur; il s'était pris aussi d'affection pour l'enfant, et cette affection se traduisait par un de ces dévouements sans bornes comme on en voyait tant d'exemples parmi les anciens esclaves.

(1) Bonne d'enfant.



III.

UNE PARTIE AU POUCE EN 178...

n matin du mois de juin 178..., la cour de M. Joranneau, planteur de Moka, était pleine de bruit et d'activité. M. Joranneau habitait l'emplacement où se trouve aujourd'hui la propriété *Circonstance* que vous pouvez apercevoir d'ici dans la plaine.

Un commandeur (1), armé de son fouet, se démène, crie, donne des ordres; les nègres courent, la cuisine fume et l'on prépare les palanquins pour les dames. Bientôt arrivent les équipages et les invités. C'est une partie monstre au Pouce qui se prépare, et à cinq heures du matin tout le monde est en route.

(1) Les esclaves étaient conduits aux champs par un surveillant que l'on appelait *commandeur*. Ce commandeur était souvent lui-même un esclave qui s'était attiré la confiance de son maître.

goureux sortit d'un arbre penché sur l'abîme, et la saisit au passage.

Tout le monde regardait. On vit aussitôt un nègre glisser le long du tronc, et courant comme par enchantement sur le bord escarpé de l'effroyable abîme, disparaître dans les bois du plateau avec la jeune fille évanouie sur son bras. Un cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines et ces mots terribles : « Les noirs marrons! » coururent dans le groupe. Les ascensionnistes descendirent précipitamment du piton; on se concerta, et l'on ne savait à quel parti s'arrêter quand, tout à coup, l'on vit accourir Joséphine pâle et défaite au bout du sentier.

Tous se précipitèrent vers elle :

« Mon Dieu! ma pauvre Joséphine, nous te croyions prisonnière de ces maudits noirs. — Te voilà, Joséphine, comment as-tu pu leur échapper? — N'as-tu pas eu de mal ma chérie? » M. Dupré en proie à une indicible émotion, serrait sa fille dans ses bras.

Lorsqu'elle put s'expliquer, voici ce qu'elle raconta :

Au moment où elle avait perdu son point

d'appui sur le piton elle avait fermé les yeux et perdu connaissance; lorsqu'elle reprit ses sens, elle était couchée sur l'herbe et elle eut la sensation d'une grosse main lui frottant quelque chose de froid sur les tempes; puis elle vit une figure noire penchée au-dessus de sa tête, et elle sentit en même temps cette odeur particulière qui se dégage du corps du nègre en transpiration. A cette vue, elle faillit se trouver mal de nouveau, mais le noir lui dit : « N'ayez pas peur, Mademoiselle, je ne vous veux aucun mal; seulement daignez rendre un petit service à celui qui vous a sauvé la vie. Je suis un esclave marron et je désire ardemment retourner chez mon maître; je suis fatigué de cette vie de sauvage; la seule chose qui m'ait empêché jusqu'ici de mettre mon dessein à exécution est la crainte du fouet. Intercédez donc pour moi, et dites à M. Durand que j'attends ici ses ordres et un mot de pardon pour me rendre immédiatement.

— Il est là, dit Joséphine en terminant, et je supplie ces messieurs de ne lui faire aucun mal. »

On entra dans le bois, et bientôt on aper-

çut un gros nègre appuyé contre un arbre dans une attitude humble et suppliante.

« Eh! mais c'est Bajo! s'écria M. Durand; comment! tu viens te rendre après un mois de désertion!

— Bajo! Bajo! dit-on de tous côtés, et chacun s'empressa de venir voir de près le noir Hercule, que tous connaissaient au moins de réputation.

— Eh bien, continua M. Durand, tu veux donc revenir parmi tes compagnons?

— Ai-je ma grâce? demanda timidement Bajo, en regardant Joséphine.

— Bien certainement, mon brave, et je te promets même dès maintenant ta liberté pour te récompenser d'avoir sauvé la fille de mon ami. »

Une telle promesse faite à un esclave le rendait dévoué jusqu'à la mort à son maître. Bajo tomba à genoux : « Merci! merci! maître, s'écria-t-il les larmes plein les yeux.

— C'est bon, c'est bon, dit M. Durand; maintenant, dis-moi : es-tu seul dans la montagne?

— Je suis seul, tous les marrons sont

partis ce matin pour la montagne Ory, et ne seront ici que demain soir.

— C'est bien, assez d'émotions comme cela pour aujourd'hui, retournons à la clairière. »

On n'avait plus le cœur à s'amuser, et l'on reprit le sentier du plateau...

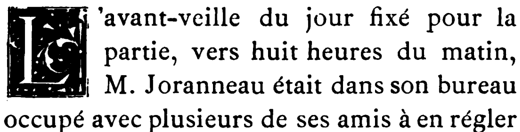
Au moment où les excursionnistes atteignaient la clairière, ils entendirent des cris d'effroi : Mouna accourait avec Alice sur son dos, et les autres nénènes, traînant les enfants par les bras, hurlaient terrifiées : « Marrons ! marrons ! »

Derrière elles débouchaient du bois une troupe de noirs aux faces grimaçantes et furibondes.



IV.

LES NOIRS MARRONS.



L'avant-veille du jour fixé pour la partie, vers huit heures du matin, M. Joranneau était dans son bureau occupé avec plusieurs de ses amis à en régler les détails. Derrière lui se tenait, sous prétexte de venir prendre des ordres, son commandeur de confiance, Baromba, qui écoutait avec la plus grande attention.

Vers deux heures de l'après-midi, le même jour, Baromba vint demander à son maître la permission de s'absenter jusqu'au lendemain matin, pour aller chez un planteur des environs voir sa vieille mère à toute extrémité, disait-il. La permission accordée, il partit immédiatement et alla, en effet, voir une vieille négresse qu'il appelait sa mère et qui se portait à merveille. C'était une sor-

cière renommée qui faisait la terreur des environs. Elle portait ***mofine*** (1) : c'était elle qui jetait des ***yangues*** (2) aux gens. Quand il arrivait malheur à quelqu'un : « Siméthoué qui té mette tanguéne av'li (3) », disait-on en secouant la tête, — Siméthoué était le nom de la vieille. — Quand Siméthoué avait mis ***tanguéne av' doumounde,*** le ***doumounde*** était sûr de son affaire : nulle puissance ne pouvait prévaloir contre la sienne. Souvent elle lançait des troupes de loups-garous qui jetaient la dévastation dans... les cœurs des malheureux noirs.

Lorsque Baromba arriva, la vieille était assise dans un coin de sa case, préparant un maléfice terrible ***av' dibois râpé semb' plime bourrique*** (4). Le commandeur se sentit trembler ; il salua comme on s'incline devant une idole sacrée.

(1) Malheur.

(2) Des sorts.

(3) « C'est Siméthoué qui l'a empoisonné. » Tanguéne, tanguin, poison végétal employé à Madagascar comme épreuve judiciaire.

(4) « Avec du bois râpé et des plumes (poils) de bourrique. » Ce mélange composait le plus terrible maléfice connu des *sorciers* noirs.

« *Grandmounde* (1), dit-il, vous m'avez fait appeler : me voici.

— C'est bien, mon fils; fais en tout ce que je t'ordonnerai et tu t'en trouveras bien; tu seras le libérateur de tes frères; juge alors de ta puissance, juge de la vénération dont tu seras entouré!... Sais-tu définitivement à quand la partie au Pouce?

— Oui, mmâ Siméthoué, à samedi; ils partiront tous ensemble de chez M. Joranneau où ils doivent se réunir. Arrivés sur la montagne, ils choisiront un bon endroit pour déjeuner; mais je sais que les collégiens ont l'intention d'aller sur le piton avant le déjeuner, et ces dames et la plupart de ces messieurs ne les accompagneront pas.

— Oui! tu choisiras le moment où ils seront tous dispersés pour les assaillir et les tuer.

— Justement.

— Bien, mon fils, va t'entendre avec Sacalavou ce soir. »

(1) Formule de respect : vieillard vénérable. *Grand* joue ici le même rôle que dans grand-père, grand'mère. Mot-à-mot : *grand monde*. Ce dernier terme est l'équivalent de *personne* en patois mauricien.

Baromba réfléchit un instant :

« Mère, dit-il, je suis venu pour prendre courage auprès de vous. Croyez-vous que ce n'est pas traître et lâche ce que nous allons faire là ?...

— Malheureux! — Traître! lâche! Est-ce qu'ils te demandent, eux, s'ils sont traîtres et lâches quand ils nous torturent, non seulement nous, mais nos enfants et nos pères ? Oh ! mon fils, tu accompliras une grande œuvre, une œuvre bonne et juste, te dis-je ; va ! » Et la vieille, baissant la tête, sembla s'assoupir; puis : « Souviens-toi que le mot de passe est : *Malaléhel boulang!* et le signe de l'initié, mon nom : *Siméthoué!* va ! ! !... »

Vers huit heures du soir, le nègre, prenant des sentiers connus aux marrons seuls, s'achemina en droite ligne vers le Pouce.

Il faisait nuit noire, la lune ne devait se lever que vers neuf heures et demie, le temps était serein et doux. Une légère brise faisait vaciller et bruire par moment, avec un bruit de soie qu'on froisse, le feuillage des grands arbres. Tout était calme et silencieux.

C'était une de ces belles nuits de l'hiver mauricien où l'air est frais, où pas un

nuage ne vient assombrir le dôme d'un azur profond et tranquille, où les étoiles scintillent avec des clignotements de rayons. Quiconque ne s'est pas trouvé par une nuit comme celle-là, seul avec lui-même au milieu des bois, écoutant les murmures du ruisseau, les grondements lointains des cataractes, les chants de la brise, le concert général de la nature entière pendant que tout dort, que le chien rôde en hurlant, que l'oiseau réchauffe ses petits dans son nid, quiconque n'a pas vu en face cette majesté suprême de la nuit ne pourra jamais se rendre compte de l'émotion religieuse qu'elle réveille au fond de l'âme.

Vous comprenez bien que cette parenthèse ne concerne pas Baromba : il avait bien autre chose à faire qu'à écouter les cascades du rempart et à regarder les étoiles du firmament.

Bientôt il s'engagea dans le sentier en zigzag par où nous venons de passer. Il n'avait pas tourné deux fois les coudes de la route qu'un sifflet strident retentit à ses oreilles. Il s'arrêta. « Qui vive! dit une voix devant lui. — Arrête, » dit une autre derrière.

Il ne se déconcerta point et répondit :

« Malaléhel boulang! — Ah! » et un grognement lui répondit. En même temps, de plusieurs côtés, des groupes silencieux vinrent le reconnaître, mais personne ne lui parla.

« Je suis Baromba, dit-il, c'est Siméthoué qui m'envoie.

— Siméthoué?

— Oui, elle-même! Frères, j'ai un grand projet à vous communiquer, menez-moi à Sacalavou.

— Viens. »

Trois des noirs s'engagèrent dans le fourré du côté du plateau. Baromba les suivit.

La lune se levait en ce moment, et, bas sur l'horizon, faisait paraître les ombres démesurément longues; les corps huilés des marrons luisaient par place, tandis qu'ils cheminaient sans bruit, selon leur habitude, dans les bois. A voir cette troupe morne et sinistre défilant ainsi, on eût dit des druides africains allant assister à quelque sacrifice humain sur une plage d'Armorique malgache.

Ils atteignirent le pied du piton, le tournèrent et commencèrent à descendre vers le Guibi. Ils s'arrêtèrent enfin à une grande

clairière sur le versant de la montagne.

Les marrons s'étaient servis de pierres retirées d'un ancien poste français, dont on voit encore les ruines aujourd'hui, pour relever la pente de leur repaire et en faire une sorte de plate-forme nivelée.

Lorsque Baromba arriva à ce campement, il y trouva une bande de noirs assis autour d'un grand feu. Il fut conduit à Sacalavou, le chef de la bande, qui le fit asseoir à un bout du plateau, et toute la troupe l'écouta.

« Voici, frères, dit-il : Siméthoué a dû vous dire que les blancs doivent venir au Pouce dans quelques jours, et je viens me concerter avec vous pour les faire massacrer tous. J'aurai dix bons noirs placés sous mes ordres et à mon entière dévotion, ils sont dans le secret et ne demandent qu'à vous aider. »

Un grognement expressif lui répondit. Puis Sacalavou se leva. C'était un de ces gros nègres de la catégorie de Bajo. Il eût pu faire la paire avec lui. Il répondit :

« Oui! Malaléhel boulang! Ils boivent notre sang, ils déchirent notre chair, ils

brisent nos os. Nous avons plusieurs fois déjà essayé de secouer le joug, mais les camarades ne nous ont pas aidés. Au contraire, les traîtres! ils ont combattu contre nous. Mais je ne me décourage point. Nous combattrons encore, et, cette fois, je crois que ce sera la bonne.

— Qui sait? dit un des marrons, les prêtres nous disent souvent qu'il n'y a qu'un Dieu, le leur. En ce cas leur Dieu doit être un blanc et il les protège contre nous!... »

Cette réflexion attrista les marrons.

Baromba rompit ce court silence :

« Allons, dit-il, est-ce pour vous voir ainsi tristes et mornes que je suis venu ici? Courage, voyons! Vous êtes trente dans la montagne, mes dix hommes et moi, voilà quarante-et-un, et puis pensez que je serai avec eux : pendant que vous les assommerez par devant, je les poignarderai par derrière.

— Oui! oui! Baromba a raison, s'écria Sacalavou; aujourd'hui les chances sont pour nous, et pas de quartier! »

Tous les marrons se levèrent : « Oui! oui! criaient-ils, malaléhel boulam

me menacer, tu trouveras à qui parler.

— Oh! oh! l'ami, tu deviens insolent; tu t'es peut-être trop habitué à vivre parmi des hommes chétifs. Regarde-moi un peu, et vois si je suis capable de te tenir tête.

— Je n'aime pas la dispute, et je ne répondrai pas à tes fanfaronnades. Je le répète, donc, je ne veux pas vous aider à tuer les blancs, et je resterai sur le plateau du Pouce pendant que vous irez faire votre coup. »

Mais la colère de Sacalavou était excitée :

« Nous avons besoin du Pouce aussi, dit-il, tu n'y resteras pas.

— Et si j'y restais, dit tranquillement Bajo en toisant son adversaire.

— Je t'en ferai sortir, moi, hurla Sacalavou. »

Les deux colosses se touchaient presque.

« Eh bien, dit Bajo, je veux rester ici à l'heure qu'il est : fais-m'en sortir... »

Sacalavou frémissant avait soulevé à demi sa lourde massue prêt à frapper. Tout à coup d'un mouvement prompt comme l'éclair il fit faire un demi-cercle à son arme que l'on vit retomber sur la tête de Bajo. Mais le colosse n'était pas homme à se lais-

ser surprendre. Il évita le coup, et, s'asseyant brusquement sur ses talons, il saisit Sacalavou par ses deux jambes, et le lança derrière lui la tête la première.

Heureusement les marrons s'étaient rapprochés des combattants; ils reçurent leur chef dans leurs bras, au moment où celui-ci allait se fendre le crâne sur un rocher. Sacalavou se releva rugissant et allait s'élancer de nouveau sur son adversaire quand Baromba intervint. Il avait une grande influence sur l'esprit du chef, car il le calma aussitôt. Puis, l'astucieux nègre entreprit le bon Bajo et parvint à lui persuader que Sacalavou avait dépassé sa pensée. « Nous avons confiance en toi, lui dit-il, et puisque tu t'y opposes, nous ne tuerons pas les blancs; nous nous contenterons seulement de leur enlever leurs armes et leurs provisions et je crois que nous faisons assez maigre chère pour changer notre ordinaire quand nous en trouvons l'occasion. »

Le crédule Bajo se laissait faire :

« Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je ne vous en veux plus. »

La paix conclue, Baromba expliqua à Bajo

qu'il s'agissait d'une partie de chasse que les blancs allaient faire au Guibi; puis il lui assigna un poste de sentinelle sur le versant occidental du Pieter-Both; il lui fut enjoint de s'y rendre le samedi matin à cinq heures, de surveiller l'arrivée des chasseurs et aussitôt qu'il les apercevrait de venir, en passant par l'anse Courtois, prévenir les marrons sur la montagne Ory où ils l'attendraient.

« Et s'ils ne venaient pas? demanda le colosse.

— Tu attendras jusqu'à huit heures, et si tu ne vois rien venir, tu viendras quand même nous rejoindre à la montagne Ory, où nous resterons jusqu'à dimanche soir. Surtout ne manque pas de passer par l'anse Courtois, car s'ils changeaient d'idée et venaient au Pouce, il ne ferait pas bon pour toi de t'y trouver en face d'eux. Et maintenant retourne à ton poste. »

Bajo ramassa son énorme gourdin et s'enfonça dans l'obscurité. A peine fut-il parti, Baromba se mit à rire et expliqua son plan :

« J'ai fait aller les blancs au Guibi afin de pouvoir envoyer le gros imbécile les surveiller sur le Pieter-Both. Il va *gober le marmot*

jusqu'à huit heures. Alors il ira à la montagne Ory en passant par l'anse Courtois, comme il en a reçu l'ordre, et avant qu'il y soit arrivé, nous aurons terminé nos affaires ici... »

Le samedi matin, vers cinq heures, Bajo, toujours armé de sa massue et de son grand couteau, s'achemina vers le Pieter-Both, après avoir vu prendre le chemin de la montagne Ory au reste de la bande.

Il se posta bientôt sur une roche élevée, afin de mieux découvrir les chasseurs.

Il veilla longtemps : on sait qu'il aurait pu veiller bien plus longtemps sans rien voir venir.

Tout simple qu'il fût, le grand noir avait remarqué les allures étranges des marrons; la disparition aussi subite que l'apparition de Baromba, — qu'il n'avait pas revu depuis la nuit du jeudi, — lui sembla bizarre. Tant qu'il avait été avec ses camarades, aucun soupçon ne lui était venu. Mais la solitude pousse à la réflexion, et Bajo réfléchissait. Il n'av reçu ordre que de tenir les yeux en év cela n'empêchait pas la pensée d'aller train. Pourquoi l'envoyait-on ainsi seul

le Pieter-Both, plutôt que tout autre, plutôt que la bande entière? C'était accorder beaucoup de confiance à un nouveau marron. Cette idée fit plaisir au bon Bajo; mais sa joie ne dura pas longtemps : tout cela ne lui semblait pas bien clair; il sentait des idées étranges lui bourdonner dans la tête; il n'aurait pu les définir, mais enfin il n'était pas à son aise : il avait des soupçons.

Une autre idée bientôt lui vint. Ah! çà, est-ce que, par hasard, Mouna ne serait pas avec les chasseurs? S'il avait plu à M. Perrin de la mener pour une cause ou pour une autre? et, dans la mêlée, on pourrait faire du mal à sa sœur! Et puis, il connaissait les marrons : qui sait si, trouvant trop de résistance, ils ne feraient pas jouer le bâton et le couteau, et ne tueraient pas les blancs? Et si M. Perrin mourait, quel chagrin pour la petite Alice; la gentille Alice, si bonne, si douce, si mignonne, ne valait-elle pas la peine qu'on lui épargnât un pareil malheur? Elle qui aimait tant le gros Bajo; qui, toute petite, avait employé des efforts surhumains pour grimper sur ses genoux, en s'accrochant à sa jambe qu'elle pouvait à

peine embrasser, elle qui avait si souvent obtenu sa grâce par ses cris et ses larmes, quand il était déjà « amarré » sur l'échelle! Il faudra que je veille à tout cela, se disait-il en se passant la main sur le front. Bah! pensait-il ensuite, ils ne sont pas si méchants, après tout, les marrons...

N'importe, Bajo n'était pas content.

Et puis, lui aussi, pourquoi s'était-il sauvé? Pourquoi n'être pas resté chez le maître? Il était parfois maltraité, mais il avait Mouna et Alice pour le consoler. Ici, c'est vrai, il n'était pas battu; mais il était sans amis, sans famille, au milieu d'une troupe turbulente et animée de mauvais sentiments. Il fallait toujours être sur le qui-vive, veiller pour n'être pas surpris; cette sujétion n'était-elle pas pire que les coups? Parbleu! il ferait bien mieux de descendre tout bonnement et d'aller à la rencontre des blancs se rendre à son maître. Il allait mettre ce projet à exécution, mais le caractère du pauvre nègre était si indécis qu'il se troubla de nouveau, et ne sut plus à quoi s'arrêter.

Cependant les blancs ne venaient pas.

Bajo regarda le soleil : il pouvait bien

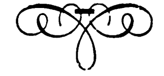
être huit heures. Il se leva, ramassa sa massue et descendit le Pieter-Both tout pensif et inquiet. Cet homme positivement tenait de la brute : il avait un pressentiment instinctif. Au lieu de descendre dans l'anse Courtois, il s'achemina machinalement vers le Pouce et s'engagea sur la « rampe », dans le délicieux petit fourré de bois nains et coquets qui se trouve de ce côté du versant.

Tout à coup, il s'arrêta pour dresser l'oreille et regarder. Il venait d'entendre des voix. Après un moment de silence, il reconnut qu'une troupe se dirigeait de son côté. Mais qui cela pouvait-il être? C'étaient des voix grêles, des voix de jeunes filles et de jeunes gens. Bajo se trouvait alors à cinquante pas du sentier conduisant au piton du Pouce; il vit déboucher la bande de jeunes gens et reconnut la plupart d'entre eux... Il entrevit vaguement la vérité, et sentit une immense colère se lever dans son âme contre ses compagnons qui l'avaient trompé.

La joyeuse troupe escaladait le pic.

Leurs gambades, leur témérité le firent frémir; mais lorsqu'il vit les jeunes filles, Joséphine à leur tête, vouloir imiter les gar-

çons, le bon nègre résolut de tout tenter pour éviter un accident, — d'autant plus que son idée de rentrer au bercail l'avait repris, et il espérait être mieux reçu s'il pouvait rendre un service aux blancs. Leste et agile, il tourna à droite, se faufila sans bruit parmi les branches, et, se cachant dans l'arbre placé au-dessous de l'endroit le plus dangereux du sentier, il s'y trouva juste à temps pour arrêter Joséphine dans sa chute.





V.

LE COMBAT D'HERCULE ET D'ANTÉE.

ORSQUE les marrons débouchèrent dans la clairière, le premier visage qu'ils rencontrèrent fut la face menaçante du terrible Bajo. Ils s'arrêtèrent stupéfaits. Sacalavou, les yeux injectés de sang, s'avança à dix pas de son adversaire et les deux colosses se toisèrent.

Parmi les blancs le désordre était à son comble. Les planteurs sautaient sur leurs fusils, les femmes jetaient des cris perçants, les collégiens se faisaient remarquer par leur turbulence et leur audace : « Les misérables, criaient-ils, tirons-leur dessus! » Les planteurs les continrent. Baromba, qui allait donner le signal à sa troupe, vit tout de suite la terreur qu'inspirait Bajo aux marrons. A la faveur du tumulte, il s'ap-

procha de Sacalavou et lui dit vivement : « Vite! retirez-vous! laissez-moi faire! »

Sacalavou, exaspéré, ne bougeait point et regardait toujours Bajo; mais sur un nouveau geste impérieux de Baromba, il lança un coup de sifflet et les marrons rentrèrent sous bois en grommelant.

Quand le silence fut rétabli, M. Durand appela Bajo.

« Or çà, misérable! lui dit-il, le pistolet au poing, tu nous trahis : tu as feint de revenir à nous afin de mieux montrer le chemin à tes compères.

— Moi! dit Bajo interdit de cette brusque attaque, moi! trahir maître! jamais!

— Eh bien, qu'est-ce qui se passe alors? Explique-toi; tu dois en savoir quelque chose, puisque tu es dans la montagne depuis un mois. »

L'œil timide et troublé de Bajo s'arrêta brusquement sur Baromba, et un éclair en jaillit :

« Je crois, répondit-il, que ce commandeur pourra mieux vous renseigner; car c'est lui qui m'a joué ce vilain tour.

— Hein! quel tour?

— Oui, c'est lui qui m'a envoyé sur le Pieter-Both, en me disant qu'ils partiraient tous pour la montagne Ory.

— Je ne comprends pas du tout. Où as-tu vu Baromba, et quand t'a-t-il envoyé au Pieter-Both?

— Mais ici même, il n'y a pas deux jours, » et il raconta la scène de l'avant-dernière nuit.

M. Joranneau se retourna vers Baromba.

L'astucieux nègre avait déjà eu le temps de prendre une contenance; il sourit ironiquement :

« Ce pauvre Bajo a rêvé, maître; pouvez-vous penser que j'aurais pu venir au Pouce sans que vous le sussiez.

— Comment? répondit Bajo déconcerté, tu n'étais pas marron au Pouce jeudi vers minuit?

— Tu as rêvé, te dis-je. »

Il parlait avec une telle assurance, que Bajo en était décontenancé. Il regardait autour de lui en clignotant des yeux, comme si, jouet d'une illusion, il cherchait à rassembler ses idées; mais les blancs ne prirent

pas le change, ils virent bien que la trahison s'était glissée parmi leurs hommes.

Tout à coup, les dames jetèrent de nouveaux cris, elles venaient d'apercevoir les têtes crépues des nègres se glisser impatientes à travers le feuillage. Baromba n'avait pas perdu son sang-froid; voyant recommencer l'alerte, il cria à Bajo : « Cours vite! ces dames se trouvent mal! Va, Bajo, va chercher de l'eau! cours! mais va donc! va vite! »

Le pauvre Bajo, étourdi, s'élança, chavira plusieurs caisses, brisa la vaisselle, culbuta deux ou trois noirs; il finit par trouver deux arrosoirs, et courut du côté du ruisseau qui coule là-bas, sur le versant faisant face au Port-Louis. Il n'avait pas tourné le coude du sentier que les marrons revenaient en bondissant :

« Malaléhel boulang, mort! mort! massacre et sang! »

Il furent reçus par une décharge bien nourrie et s'arrêtèrent un moment; mais leur hésitation ne fut pas longue; ils reprirent avec énergie et la fusillade cor-
des deux côtés. Comme les nc

mal armés, leurs fusils ne faisaient pas grand mal aux blancs, tandis qu'ils étaient abattus avec précision. Au bout de quelques minutes Sacalavou vit que ses hommes allaient lâcher pied. Il jeta son fusil, et s'élança la massue haute : « Le casse-tête en avant! sus aux blancs! » et toute la bande bondit sur ses pas. Baromba et sa troupe n'avaient pas encore pris part au combat : ils s'empressaient et couraient de tous côtés, augmentant le désordre. Lorsque Sacalavou s'élança, il tira son couteau : « A nous, maintenant, cria-t-il, en avant les camarades! »

Mais il était surveillé de près par Henri et Tombaffé, qui se jetèrent sur lui et ses hommes et les eurent bientôt garrottés.

Une lutte corps à corps s'était engagée entre les planteurs et les marrons. Les esclaves restés fidèles se comportaient vaillamment, se rappelant les beaux jours de batailles au casse-tête et à la sagaye de Grand-Terre (1), à la suite desquelles la plupart d'entre eux, hélas! avaient été faits prisonniers et emmenés comme esclaves.

(1) La Grande-Terre : Madagascar ou l'Afrique

Les marrons ne s'attendaient pas à une telle résistance : au lieu de blancs à massacrer, ils trouvaient une troupe déterminée à combattre. Mais leur rage était à son comble, ils rugissaient, et la mêlée était affreuse.

Les dames et les nénènes n'étaient guère en état de s'occuper des enfants, qui criaient lamentablement. Mouna ne quittait pas Alice; elle avait mis la petite fille à l'abri dans l'anfractuosité de ce rocher que vous voyez, et, armée d'un énorme fusil qu'elle appuyait sur le bord de la roche, elle tirait sur les marrons. Cette témérité faillit lui coûter cher. L'un d'eux, l'apercevant, vint sur elle la massue haute; la négresse, faisant à Alice un rempart de son corps, leva son fusil au-dessus de sa tête et s'effaça contre le rocher. La massue s'abattit, lui brisa le petit doigt et lui fracassa la clavicule. Elle tomba.

A ce moment, Bajo parut au bout du sentier, ses deux arrosoirs à la main. Baromba lui avait dit de se hâter, mais il le lui avait trop dit, et le gros noir n'était pas resté en route. D'un coup d'œil il vit la situation, laissa tomber les arrosoirs et s'élança

criant : « Avla mo-la, Bazo ! aspérez, zenfants (1)! » Il envoya d'un coup de poing rouler à dix pas le premier noir qu'il rencontra, ramassa sa massue et tomba d'un bond au milieu des assaillants. Son arme terrible tournoya un instant dans l'air, puis s'abattit vivement de droite et de gauche, et à chaque coup un marron roulait à terre. En rencontrant la tête d'un noir, la massue en faisait une bouillie informe; si c'eût été la tête d'un blanc, elle aurait disparu éparpillée.

A cette attaque soudaine, les marrons, déjà découragés par la résistance, se débandèrent et s'enfuirent. Bajo se mit à leur poursuite, mais il fut arrêté par Mouna qui criait : « Bajo! mon frère! à moi! » Il se retourna. En voyant l'état dans lequel était sa sœur, ses dents grincèrent et il chercha s'il n'y avait plus personne à massacrer. Mais on n'entendait sur le plateau que les cris des blessés et des femmes et le grondement de colère des hommes. Bajo revint vers le gros de la troupe; sa massue sanglante se relevait

(1) « Bajo à la rescousse; attendez un peu voir! » Mot à mot : « Me voilà, Bajo! attendez, les enfants! »

et s'abaissait d'un mouvement saccadé au bout de son bras frémissant. Il soufflait comme un buffle. Il était effrayant à voir.

Les planteurs cependant n'étaient pas au bout de leurs émotions. Au moment où l'on s'y attendait le moins, on vit reparaître Sacalavou seul. A son aspect, Bajo s'avança vers lui.

Les deux colosses s'arrêtèrent à trois pas l'un de l'autre.

« A nous deux maintenant, dit Sacalavou d'une voix sourde; tu es un misérable traître, toi, Bajo! Tu es un lâche, toi! Tu as aidé nos oppresseurs et tu as tué nos frères; tu as fait avorter tous nos plans : à nous deux maintenant! »

Et il mit sa massue en arrêt.

Un rire féroce bridait les lèvres de Bajo.

« Jette ta massue, dit-il, tu sais bien qu'avec moi cette arme ne pourrait te servir, » et, donnant l'exemple, il jeta la sienne. Sacalavou l'imita.

Alors, se reculant d'un pas, Bajo bondit comme une panthère. Sacalavou, se jetant de côté, souleva vivement sa jambe droite et fit rouler son adversaire à terre. Quand celui-

ci revint à lui, le chef marron était à genoux sur son dos. Un brusque mouvement le renversa, et, plus prompts que la pensée, tous deux se retrouvèrent debout. Bajo, plus prudent cette fois, s'avança lentement, et les deux adversaires se prirent à bras le corps.

On regardait.

Ils restèrent ainsi embrassés un instant, immobiles; mais cette immobilité était effrayante. Le bras droit de chacun était passé entre le bras gauche et le torse de l'autre, les mains croisées s'appuyaient sur les reins, les mentons sur les épaules, les pieds étaient rapprochés, et le milieu du corps éloigné l'un de l'autre. Ils ne bougeaient pas. On voyait ressortir leurs muscles comme des câbles; quiconque aurait touché leurs membres en ce moment les aurait trouvés durs comme du bois. Les mains et les bras entraient dans les chairs; on entendait des craquements et des grincements de dents.

Cependant Sacalavou, malgré sa vigueur, ne pouvait résister longtemps à l'athlétique Bajo. Sentant ses reins fléchir sous la terrible pression qu'ils subissaient, il employa une ruse souvent usitée en pareille circons-

tance, et tout à coup il laissa aller son corps inerte. Bajo le suivit dans sa chute, et ils commencèrent à rouler sur la pente que vous voyez; ils s'arrêtèrent sur le sentier, à la crête du grand précipice. S'ils avaient fait un tour de plus, ils y tombaient tous les deux.

Bajo était sur Sacalavou; d'une main, il lui maintenait les bras, et, de l'autre, lui étreignait la gorge.

M. Durand, qui les avait suivis, lui cria : « Assez, Bajo, assez de morts comme cela pour aujourd'hui. »

Mais le nègre était devenu féroce; il serrait comme dans un étau le cou de son adversaire, qui râlait d'une façon effrayante. Bientôt ses yeux et sa bouche s'ouvrirent demesurément; sa langue pendit rouge et écumante sur le bord de ses lèvres : il ne bougea plus. Bajo se leva alors et le saisit par les pieds. Il le fit tournoyer un moment au-dessus de sa tête, et d'un effort herculéen le lança sur l'abîme. Le cadavre du chef marron décrivit une courbe immense en planant comme un gros oiseau; puis il commença à tomber perpendiculairement avec

siblerie de commande au niveau du sentiment pur, je dirai délicat, et sa charmante pastorale arrachera encore des larmes à nos arrière-neveux.

C'est beaucoup; mais cela seul n'était pas assez pour faire la réputation d'un écrivain, et les critiques d'alors, les hommes que n'avait pas atteints la gangrène encyclopédique, ne s'y trompèrent pas.

Voici le compte rendu que donne Aimé Martin d'une réunion d'amis à qui Bernardin fit pour la première fois la lecture de *Paul et Virginie* :

« Mme Necker, raconte Aimé Martin (1), écrivit à M. de Saint-Pierre pour lui demander une lecture de ses ouvrages; elle lui promettait pour auditeurs et pour juges les hommes qu'elle estimait le plus. M. Necker devait, par une faveur insigne, se trouver chez lui ce jour-là.

« Enfin Thomas, Buffon, l'abbé Galiani, M. et Mme Germani, et quelques autres encore, furent admis à ce tribunal, où M. de Saint-Pierre comparut, le manuscrit de

(1) *Mémoire sur la vie et les ouvrages de Bernardin de Saint-Pierre.*

Paul et Virginie à la main. D'abord on l'écoute en silence, peu à peu l'attention se fatigue, on se parle à l'oreille, on baille, on n'écoute plus. M. de Buffon regarde sa montre et demande ses chevaux; le plus près de la porte s'esquive; Thomas s'endort; M. Necker sourit en voyant pleurer les dames, et les dames, honteuses de leurs larmes, n'osent avouer qu'elles ont été intéressées. La lecture achevée, on ne loua rien; Mme Necker critiqua seulement la conversation de Paul et du vieillard, cette morale lui avait paru ennuyeuse et commune; elle suspenpendait l'action et refroidissait le lecteur, c'était un verre d'eau à la glace. »

Supposé *Paul et Virginie* paraissant aujourd'hui, n'est-ce pas là à peu près l'effet qu'il produirait? Ouvrage sans portée philosophique, sans but précis, à tendances pédagogiques mal définies, vague en son ensemble, Thomas devait s'endormir en l'écoutant et Buffon demander ses chevaux. L'abbé Delille, lui, aurait versé « ces gouttes de rosée qui remontent du cœur et se font jour par la soupape des yeux et que le vulgaire nomme pleurs ». Mais il était absent. Aussi

par le bras, enveloppé presque en entier de la même couverture, riant l'un et l'autre d'être ensemble à l'abri sous un parapluie de leur invention. Ces deux têtes charmantes renfermées sous ce jupon bouffant me rappelèrent les enfants de Léda enclos sous la même coquille. »

Voilà la fiction.

En voici maintenant la source :

Un jour, dans le faubourg Saint-Marceau, Saint-Pierre fut surpris par un orage. Il s'était abrité sous une porte cochère, quand il vit venir à lui une enfant qui avait relevé son jupon sur sa tête pour se préserver de la pluie. Il crut d'abord qu'elle était seule, mais quand elle s'approcha, il vit qu'elle donnait le bras à une amie également abritée sous ce parapluie de leur invention. Il fut ravi de voir ces deux charmantes figures joyeuses dont la course faisait briller les yeux et le teint. Rentré chez lui, il écrivit la page pleine de fraîcheur que l'on vient de lire et l'intercala dans son roman.

Ses deux cocotiers viennent tout droit des *Jardins* de l'abbé Delille.

Son dialogue entre le vieillard et Paul

était primitivement une sorte de dialogue des morts à la façon de Fénelon, destiné à faire partie de son grand ouvrage l'*Arcadie,* qui n'a jamais paru, mais qui, par contre, a provoqué de nombreuses brouilles entre lui et son ami Jean-Jacques. Celui-ci lui en avait suggéré l'idée et voulait l'amener à adopter ses plans.

Les noms de ses héros, non plus, n'ont pas été choisis au hasard; ils lui rappelaient tous des souvenirs personnels.

Dans son enfance, il avait été confié à un franciscain, qui l'avait emmené en tournée de quête dans le pays normand et s'était montré plein de bonté pour lui. La route était longue : le moine l'égayait par ses contes, et il contait bien. L'enfant, devenu homme et irréligieux, garda toujours un touchant souvenir au vieux moine. Or celui-ci se nommait le frère *Paul.*

Virginie était la fille d'un bourgeois de Berlin, nommé Taubenheim, dont la main lui fut offerte, et qu'il refusa bien qu'il l'aimât (car tout en chantant les délices de la nature et de la vertu, il ne se faisait pas faute de chercher à prendre une femme « dans

le temple de la Fortune »). Pendant son séjour en Russie, il avait aussi été très épris d'une demoiselle *de la Tour*, nièce du général Bosquet, alors au service de Catherine II.

Mais là où il faut admirer un modèle d'adaptation ingénieuse, c'est dans le récit qu'il fait du naufrage du *Saint-Géran*.

Lorsque Bernardin de Saint-Pierre arriva à l'île de France, il y avait seize ans qu'un vaisseau de ce nom s'était perdu corps et biens sur les atterrages de l'île. Il apprit quelques détails de la catastrophe par des habitants et en fit un des plus beaux chapitres de son roman. Dès l'apparition du livre, on voulut savoir ce qu'il y avait de vrai dans ce drame; mais, malgré toutes les recherches des curieux, on fut longtemps à en ignorer les péripéties réelles, et l'imagination put se donner libre carrière.

Au commencement de ce siècle, une petite publication périodique qui paraissait à l'île Maurice donna, comme le tenant d'une personne qui le tenait elle-même du frère de l'héroïne de Bernardin, « le récit exact du naufrage du *Saint-Géran* ». Ce frère de Virginie était un officier du régiment de

l'île de France, en 1801 ou 1802, et s'appelait M. de Mallet.

Voici le récit des *Archives de l'Ile de France:*

« Mon père, dit M. de Mallet, avait envoyé ma sœur en France pour y faire son éducation. Elle en revenait en 1743 ou 44, sur le vaisseau de la Compagnie le *Saint-Géran*, commandé par M. de Monteuil, lorsque, le 23 décembre, un coup de vent des plus violents se déclara dans la soirée. Dans l'après-midi on avait signalé un vaisseau, mais il n'était point reconnu. Préoccupée sans doute de l'idée de ma sœur, ma mère se réveilla dans la nuit, tout effrayée, assurant qu'elle venait de voir en songe un navire naufragé sur lequel était sa fille en très grand péril. Tout ce qu'on put dire pour la consoler fut inutile. Au jour, le bruit s'étant répandu aux Pamplemousses, où nous habitions, qu'en effet un navire avait fait naufrage à la Poudre-d'Or, ma mère voulait s'y transporter elle-même ; mais, sur les observations de mon père, elle se contenta d'y envoyer quelques noirs, sous la conduite d'un commandeur qui se nommait *Domingue*.

« Lorsqu'ils arrivèrent sur la côte où le naufrage avait eu lieu, le navire était entièrement brisé. M. de Labourdonnaye et plusieurs employés, tant civils que militaires, qui s'étaient rendus sur les lieux pour secourir les malheureux naufragés, étaient sur le bord de la mer et dirent à ces noirs qu'en effet Mlle de Mallet était du nombre des passagers du *Saint-Géran*, et qu'elle avait péri. Il est facile de juger du désespoir de ma famille à cette nouvelle; quant à ma mère, elle était persuadée d'avance de la réalité de l'avertissement que son rêve lui avait donné.

« Il est vrai, continue M. de Mallet, qu'un des officiers du *Saint-Géran* était devenu éperdûment amoureux de ma sœur pendant la traversée; c'est ce qu'on a su de quelques hommes échappés au naufrage, et ce que rendent très probable les circonstances qui l'ont accompagné. Lorsque cet officier vit le navire échoué et battu par une mer furieuse, il proposa à ma sœur de la sauver à condition qu'elle se déshabillerait. Elle refusa en assurant qu'il était impossible de gagner la terre et espérant que l'arrière du navire sur lequel elle était placée, résisterait à la tem-

pête. Alors ce jeune homme, désespéré, se jeta à la mer, atteignit le rivage, et, après avoir repris des forces, retourna au navire avec une petite branche d'arbuste, afin de prouver à ma sœur que le trajet n'était pas impossible. Le jour commençait à paraître, et comme le dit M. de Saint-Pierre, on voyait distinctement du rivage le couronnement du *Saint-Géran* battu par les vagues qui bientôt allaient en disperser les débris. On voyait aussi ce jeune homme essayant en vain de persuader à ma sœur de quitter ses vêtements pour qu'il pût la sauver. Le danger s'accroissant à chaque minute, il saisit un moment où la lame se retirait, pour jeter ma sœur à la mer par-dessus le couronnement, et au même instant, il se précipita après elle; mais on ne les revit plus. »

Malheureusement pour l'exactitude de ce récit, le baron Mylius, commandant de l'île Bourbon en 1821, trouva dans la poussière de vieilles archives et publia dans les *Archives maritimes*, en 1824, le dossier complet de l'enquête faite par les autorités de l'île de France lors du naufrage du vaisseau. La plupart de ceux qui avaient échappé à la

catastrophe furent entendus, et voici ce qui ressort de leurs dépositions :

Le *Saint-Géran*, vaisseau de la Compagnie des Indes du port de 600 tonneaux, était parti de Lorient le 24 mars 1744 pour porter des vivres à l'île de France. Il avait à son bord plusieurs passagers : MM. Villarmois, Guinée, de Belval (ingénieur), Gresle, de Brenhan, Dromar de Saumur, et Mlles Caillou et Mallet.

Au bout de vingt-deux jours de traversée, il arriva à Gorée, où il prit vingt noirs et dix négresses. Un chirurgien militaire qui se faisait nommer Belval, — bien que M. de Belval ne le reconnût pas pour son parent, — s'embarqua aussi, mais furtivement, à Gorée; on sut plus tard qu'il était déserteur. Un soldat embarqué par lettre de cachet, le chevalier d'Antreville, se trouvait également à bord. Ces deux personnages (au dire des témoins) étaient « des chenapans, irréligieux et blasphémateurs ».

L'état-major du *Saint-Géran* se composait du commandant, M. de la Mare, de MM. Malles, premier lieutenant, de Peramont, deuxième lieutenant, Longchamp

de Montendre, premier enseigne, Lair, deuxième enseigne et écrivain, et du chevalier Boette, enseigne surnuméraire.

Après une traversée de cinq mois, on arriva, le 17 août à 4 heures après midi, en vue de l'île de France. Le temps était magnifique. Mais comme la nuit allait se faire, le commandant consulta ses officiers sur l'opportunité de donner immédiatement entre les îlots du nord en serrant la côte pour venir mouiller à la baie du Tombeau. M. Malles, son second, l'en dissuada et lui dit qu'il valait mieux attendre le jour avant de s'approcher de terre. Lair appuya ce conseil et dit au commandant de s'en rapporter à lui, attendu qu'il connaissait la côte. Il est probable cependant que les officiers confondirent le Coin-de-Mire avec l'île d'Ambre, dont le canal qui le sépare de la terre ne peut donner passage à un navire.

M. de la Mare eut la faiblesse de confier son vaisseau à ses jeunes officiers, en leur disant : « Messieurs, vous êtes plus pratiques de la côte que moi : il y a vingt ans que je suis venu ici sur le *Saint-Albin*, mes idées sont effacées et je m'en rapporte à vous sur la conduite du vaisseau. »

On continua donc de marcher avec peu de toile, le cap sur l'île Ronde. A six heures et demie du soir on mit à la cape sous la grande voile. Pierre Tassel, un des maîtres d'équipage, fit remarquer à Lair que l'on approchait beaucoup de terre. Un moment après un matelot, Olivier Breveuc, lui fit la même observation; mais Lair qui fumait sa pipe tranquillement leur répondit : « Laissez donc, je connais la côte, ne vous embarrassez pas! » Vers deux heures et demie du matin, M. Malles monta sur le pont et, admirant la beauté du ciel, fit appeler le commandant, qui vint le rejoindre. Alain Ambroise, premier bosman, fit aussi des observations à M. Malles sur la marche du vaisseau, mais il le fit taire en lui donnant deux soufflets. M. de la Mare parut inquiet cependant, car il demanda au pilote ce qu'il pensait de la route. Celui-ci répondit qu'elle était bonne. Mais peu après, vers les trois heures, le commandant donna l'ordre de virer de bord; au même instant les matelots de l'avant crièrent qu'on allait toucher, et un choc sinistre ébranla toute la masse du *Saint-Géran*, qui se coucha sur le flanc.

On s'imagine la panique qui s'empara de tous ces malheureux, dont un grand nombre étaient sur les cadres, frappés d'une épidémie que les témoins ne désignent pas, mais qui était probablement le scorbut.

M. de la Mare fit aussitôt sonner la cloche et monter tout le monde sur le pont. Malheureusement peu d'hommes de l'équipage étaient en état d'exécuter les manœuvres, et l'on dut y employer les passagers. Soit inexpérience, soit imprudence ou maladresse commises sous l'empire d'une précipitation qu'aiguillonnait la terreur, lorsqu'on voulut mettre à l'eau les embarcations, la yole fut chavirée sur le pont et se brisa, la chaloupe et le canot furent également défoncés.

Le commandant avait fait couper les mâts pour redresser le navire; mais cette manœuvre n'avait eu pour résultat que de briser les bastingages et les bordages.

Pendant ce temps, sa quille s'étant rompue, le *Saint-Géran* s'enfonçait par le milieu, relevant sa proue et sa poupe que menaçaient d'une destruction complète les grosses lames lourdes d'un violent raz-de-marée.

Au point du jour la situation était terrible.

La terre se trouvait à plus d'une lieue et séparée du vaisseau naufragé par une ligne écumante de récifs. Il n'existait plus d'embarcations ; un radeau construit à la hâte et immédiatement surchargé de plus de soixante personnes avait sombré entraînant à l'abîme tous ceux qui le montaient. Il semblait que se confier à ces lames énormes et moutonneuses c'était courir à une mort certaine.

M. de la Mare réunit l'équipage et les passagers sur le pont et appela l'aumônier, qui fit un vœu à Notre-Dame d'Auray et entonna l'*Ave Maris Stella* et le *Salve Regina ;* puis il donna l'absolution à tout le monde. Dans la grave situation où l'on se trouvait, cette invocation suprême à la Reine des Anges et des hommes émut si vivement et si profondément les pauvres naufragés, que tous, officiers, matelots, passagers, blancs, esclaves, se jetèrent dans les bras les uns des autres, se demandant mutuellement pardon de leurs offenses et se réunirent en pleurant dans l'étreinte d'un suprême adieu !

Puis le commandant déclara qu'il laissait à chacun la liberté de se sauver comme bon lui semblerait.

Le boulanger se jeta le premier à la mer. Mais, empêtré de hardes qu'il avait liées sur son dos, il se noya presque immédiatement.

Tassel s'élança après lui : avec une vigueur et une adresse merveilleuses, il para les lames et réussit à franchir la ligne des brisants. Cet exemple encouragea les autres, qui avaient observé avec anxiété sa périlleuse entreprise avant de l'imiter, et une quarantaine de personnes voulurent le suivre.

La plupart périrent.

Tassel, parti à six heures, put aborder à l'île d'Ambre à dix heures, après des efforts inouïs. Peu après lui arrivèrent, sur une courbe du navire, le pilote et une négresse, qui moururent au bout d'une heure.

Plus avisé, Edme Caret, patron de la chaloupe du commandant, construisit un petit radeau avec une planche et deux estropes. Il proposa à M. de la Mare d'y descendre avec lui : « Monsieur, lui dit-il, quittez votre veste et votre culotte, vous vous sauverez plus aisément. » Mais le commandant s'y refusa, « lui disant qu'il ne convien-droit pas à la décence de son état d'arriver à terre tout nud et qu'il avoit des pap

dans sa poche qu'il ne devoit pas quitter. »

Le commandant descendit donc tout habillé sur la planche avec Caret; ils réussirent à passer les rochers et se trouvèrent à un endroit où ils avaient pied, l'eau ne leur venant qu'à la ceinture. A ce moment, ils virent faisant la même route qu'eux un radeau monté par sept ou huit personnes, entre autres M. Lair et un noir libre, domestique de M. de la Mare. Le noir appela son maître lui disant qu'il serait mieux sur le radeau. M. de la Mare s'y rendit suivi de Caret; mais celui-ci, trouvant le radeau trop chargé, retourna bientôt à sa planche.

Ils nagèrent alors vigoureusement pour gagner la terre; malheureusement la marée, qui étalait alors, se renversa et ils furent tous entraînés vers la pleine mer par un courant violent et des lames monstrueuses. Caret eut la présence d'esprit de plonger et de s'accrocher aux roches du fond pour n'être pas rejeté en dehors des récifs. Quand il revint à la surface, le radeau avait disparu avec tous ceux qu'il portait. Il vit seulement une vingtaine de malheureux se débattant autour de lui.

Il put reprendre pied et atteindre une jumelle qui courait à la dérive; il s'y attacha, et, suivant la ligne des brisants, il arriva, après avoir failli périr vingt fois, à l'île d'Ambre, où il trouva quelques naufragés avec Tassel.

Parmi ceux qui n'avaient osé quitter le vaisseau se trouvaient les deux jeunes filles, M. de Péramont, — qui ne quittait pas Mlle Mallet, — et les sieurs Gresle, Guinée, de Villarmois, Longchamp de Montendre et Belval, le persifleur de la religion, lequel, désespéré maintenant, était resté à bord, bien que Tassel lui eût proposé de le prendre avec lui pour l'aider à se sauver. M. Longchamp de Montendre, vivement épris de Mlle Caillou, faisait les plus grands efforts pour décider la malheureuse jeune fille terrifiée à quitter le navire pour essayer de gagner le rivage ensemble. Enfin il se jeta à la mer et remonta presque aussitôt pour tenter encore de l'emmener. Ce fut la dernière scène que purent voir les survivants du *Saint-Géran*. Ce qui s'est passé ensuite est le secret de Dieu et de l'Océan.

Le *Saint-Géran* acheva bientô

loquer, et entraîna à l'abîme et les malheureuses enfants et ceux qui les aimèrent jusqu'à donner leur vie pour elles!...

Quant aux naufragés réfugiés sur l'île d'Ambre, au nombre de huit (sept matelots et un passager, M. Dromar de Saumur), ils y restèrent deux jours exténués de faim et de fatigue. Au bout de ce temps, ne voyant venir aucun secours, trois d'entre eux se risquèrent sur une planche et purent aborder à l'île de France. La côte était déserte; mais à peu de distance, près de la Mare aux Flamants, ils découvrirent un campement de chasseurs qui leur donnèrent les secours nécessités par leur état et allèrent avec eux à l'île d'Ambre porter du riz et du cerf à leurs compagnons; ils les ramenèrent ensuite tous au Port nord-ouest, aujourd'hui le Port-Louis, d'où ils purent rentrer en France peu après.

On voit maintenant quels accidents de cette émouvante catastrophe Bernardin s'appropria et comment il les transforma pour les adapter aux circonstances de son roman : le vieux capitaine, refusant de se dévêtir par un excès d'amour-propre et pour rester jus-

qu'au bout fidèle à son devoir et à sa consigne, est devenu Virginie ne voulant point se mettre nue par un excès de pudeur. M. de Montendre suppliant Mlle Caillou de se laisser sauver par lui est devenu « le matelot tout nu, et nerveux comme Hercule, » suppliant Virginie de quitter ses vêtements afin qu'il puisse l'aider à gagner le rivage. Le naufrage eut lieu par un temps splendide; Bernardin de Saint-Pierre rend l'intérêt plus palpitant en le plaçant à la période la plus violente d'une affreuse tempête ; mais comme il n'y a pas de tempêtes à l'île de France à l'époque de l'année où périt le *Saint-Géran*, il place l'événement en décembre au lieu du 18 août. Au moment du naufrage, le rivage était désert; il y amène une foule éplorée et palpitante, et enfin, d'une catastrophe lamentable, mais commune, trop commune, hélas! il fait un récit éternellement vivant et saisissant!...

Quant à la partie descriptive de l'ouvrage, il n'est pas un seul Mauricien qui n'ait été frappé des erreurs nombreuses qu'elle contient.

Ainsi, pour ne parler que du voyage

que l'auteur fait faire à ses héros dans le but de demander la grâce de l'esclave marronne, nous dirons que, de l'endroit où il place les cabanes de Marguerite et de Madame de la Tour à l'habitation du planteur de la Rivière-Noire, il y a au moins six lieues à vol d'oiseau; il faut pour faire ce trajet franchir deux montagnes élevées, sans compter cinq ou six collines escarpées placées sur la route. Il faut, en outre, passer les cinq affluents de la Grande-Rivière nord-ouest, ou si, obliquant vers l'est, on veut franchir la Grande-Rivière seule, il faut descendre et remonter le ravin de cent mètres de profondeur au fond duquel elle coule. Il faut enfin passer dans les mêmes conditions la Rivière-Noire, torrent profond et encaissé.

Imaginez un pareil trajet à travers des forêts inextricables, dépourvues même de sentiers battus. Il eût fallu, dans ces conditions, au moins huit jours à ces enfants pour accomplir leur voyage d'aller et de retour au lieu de dix-huit heures.

Si Bernardin avait voulu prendre prétexte du voyage de Paul et de Virginie pour dé-

crire les gorges de la Rivière-Noire, une des plus pittoresques vallées du monde, ou les plages magnifiques et sauvages de la baie du Tamarin, on aurait pu excuser l'invraisemblance de son récit; mais, en l'absence de ce prétexte, on ne peut attribuer son erreur qu'à l'ignorance de la topographie de l'île, — d'autant plus qu'il eût aussi bien pu envoyer les deux enfants sur une des propriétés des Plaines Wilhems ou des Pamplemousses, beaucoup plus rapprochées de leurs demeures.

Nous nous abstiendrons de signaler les erreurs moins importantes au point de vue du récit, telle, par exemple, que celle qui, « du versant *oriental* de la montagne qui s'élève derrière le Port-Louis, » lui fait découvrir, à la fois, le Port-Louis, le morne de la Découverte et la baie du Tombeau, d'une part, et le cap Malheureux et le Coin-de-Mire, d'autre part, — ce qui est matériellement impossible. L'admirable panorama décrit ici par le romancier est très connu des touristes mauriciens. Seulement il se développe aux yeux du spectateur lorsque celui-ci est sur le plateau du Pouce. Bernardin n'a eu

qu'un tort : ç'a été de se placer au mauvais endroit.

On lui pardonne aisément ces petites inexactitudes, qui ajoutent du charme et du mouvement à son roman; mais elles rappellent le peu de souci qu'il avait pour la vérité même dans ses ouvrages philosophiques et historiques.

Sans *Paul et Virginie*, qui l'a immortalisé, Bernardin de Saint-Pierre serait inconnu aujourd'hui, ou serait connu seulement de quelques bibliophiles, et comme un auteur maussade, un homme dur de cœur et de mœurs légères, dont les maximes et les actes étaient en perpétuelle contradiction. Sa misanthropie, qu'il vernissait des noms pompeux de philosophie et de vertu, le faisait mentir sans peine, lorsque ses mensonges pouvaient lui servir à calomnier autrui. C'est même ce qui explique les contradictions frappantes que l'on relève entre sa description des mœurs des habitants de l'île de France, et celles qu'en firent l'abbé de la Caille, Poivre, Commerson, Legentil et d'autres voyageurs ayant séjourné dans la colonie, en même temps ou vers la même époque que

lui. N'a-t-il pas affirmé aussi, lorsque *Paul et Virginie* parut, que c'était un récit exact en tous points, pour faire ensuite peu à peu des réticences et arriver enfin à une rétractation complète quand la vérité fut connue?

Voyez-le, d'autre part, déplorant amèrement la misère des malheureux noirs, et traînant après lui, à marches forcées, à travers les fourrés épineux et impraticables du Camisard, son esclave Duval souffrant d'une douloureuse blessure au pied et chargé d'un poids de quatre-vingts livres. Il écrit les *Harmonies de la nature* et se marie à soixante-trois avec une jeune fille de dix-huit ans. Il veut que l'homme se laisse aller à ses penchants naturels et honnêtes, « il tient pour principe certain du bonheur, qu'il faut préférer les avantages de la nature et de la vertu à tous ceux de la fortune... il étend ces maximes *à tout sans exception,* » et refuse une jeune fille qu'il aimait, mais qui était pauvre, pour épouser une riche héritière qu'il n'aimait pas...

Il rêve et tend de devenir tour à tour : Père du désert, voyageur et martyr, capucin et jésuite, marin et militaire; il devient l'ami

(ou l'amant) de Catherine II et de la princesse de Mesnik; il sert l'une après l'autre la Russie et la Pologne : la tzarine libertine et l'austère Radziwil; tantôt supplie, tantôt gourmande ses protecteurs; se brouille avec Poivre, devient l'ami de Jean-Jacques, avec lequel il se fâche tous les matins et se raccommode tous les soirs, et enfin arrive au bout de sa carrière, misanthrope, aigri, « résolu de ne plus mettre sa confiance en aucun homme, — décidé à creuser dans son propre terrain pour y puiser de l'eau et renoncer à celui d'autrui », — ce qui toutefois ne lui fait point perdre ses habitudes de solliciteur éternel et hautain même auprès de ceux qu'il calomnie. Un jour il s'attira de M. Honin, son protecteur fidèle malgré tout, la réponse suivante :

« Vous êtes le meilleur et le plus doux des hommes, mais il y a des fois où vous ressemblez terriblement à votre ami Jean-Jacques, le plus vain des hommes. »

Voilà ce que fut Bernardin, « l'éloquent et vertueux M. de Saint-Pierre, » comme l'appelle le biographe de Poivre : une antithèse vivante, un esprit tourmenté et ins-

table qui fait pleurer les autres dans ses livres sur des maux imaginaires, et ne pleure jamais lui-même sur des maux réels; qui exalte les charmes de la vertu et se garde bien d'y goûter.

Et cependant, cet homme a tiré de son sein deux figures charmantes, à jamais gracieuses et aimables, qui ont soulevé un enthousiasme sans précédent dans une société saturée de maximes licencieuses. Son nom sera toujours *vertueusement* lié à ceux du chaste et charmant Paul et de la tant gracieuse et tant vertueuse Virginie.

De sorte que, dans la postérité, sa mémoire restera ce que fut sa vie : un brillant mensonge!





EXCURSIONS.

LA PREMIÈRE ASCENSION DU PIETER-BOTH.

(8 SEPTEMBRE 1709).

Pittoresque rocher d'un difficile accès,
Claude Peuthé dompta sa nature imparfaite,
Et le premier drapeau qui flotta sur sa crête
Fut le drapeau français!...

I.

N 1616, un *général de mer* du nom de Pieter Both d'Amersfort fit naufrage sur les côtes de Mauritius. Les Hollandais recueillirent son corps et, désireux de conserver son souvenir, ils donnèrent son nom à la plus curieuse des montagnes de l'île.

Le Pieter-Both, situé dans la chaîne du Port-Louis, est un pic s'élevant à 840 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il est recou-

vert, jusqu'aux deux tiers environ de sa hauteur, de sombres forêts centenaires, que leur situation même sur une pente très déclive et difficile à atteindre, a préservées de la destruction. Le dernier tiers est composé de roches volcaniques et de glacis abrupts. Le sommet aigu est surmonté d'un énorme rocher en forme de cône renversé.

Quand on le regarde de Moka, le Pieter-Both représente assez exactement un personnage assis recouvert d'un grand manteau; le rocher figure la tête. Vu des Pamplemousses, au contraire, sa masse pyramidale, aux lignes presque verticales, s'élance dans les nues et ressemble à un immense cornet retourné, sur la pointe duquel on aurait placé un gros boulet conique.

Pendant bien des années, l'escalade de ce pic légendaire avait été considérée comme impraticable, et c'est à Claude Peuthé que revient l'honneur d'en avoir, le premier, atteint le sommet.

Claude Peuthé, natif d'Auxonne et fils d'un fermier de Bourgogne, était âgé de 31 ans quand il arriva à l'Ile de France, en mars 1790, pour y exercer l'état de coutelier. D'un

caractère aventureux secondé par une force musculaire peu commune, il tint un jour le pari de gravir le Pieter-Both; ce pic inabordable tentait son audace et il résolut d'en faire l'ascension, malgré les prudents avis de Lislet Geoffroy. Dans les premiers jours de septembre 1790, il alla reconnaître les lieux, afin de prendre ses mesures en conséquence. Après bien des difficultés et des fatigues, il parvint à franchir la forêt; mais, arrivé à la lisière de celle-ci, il vit se dresser accores devant lui les glacis lisses. Un moment, il craignit de ne pouvoir même arriver jusqu'au *collet* étranglé qui se trouve à l'intersection de la pointe du pic et de la *tête du Pieter-Both*, comme on appelle le rocher. Enfin il découvrit une arête bordée de deux précipices effrayants, qui lui permit d'atteindre le *collet*. Parvenu à cet endroit, il observa que la *tête* était entourée à sa base d'une plate-forme large de douze pieds environ vers l'est, mais qui se rétrécit de l'autre côté au point de n'offrir plus qu'une largeur d'un pied à peine. D'un côté comme de l'autre, le renflement supérieur du bloc dépassait la largeur de la plate-forme.

Cette difficulté presque insurmontable n'arrêta pas Peuthé. Il revint au Port-Louis, et, le 8 septembre, à huit heures du matin, il en repartit emportant une besace contenant quelques provisions, de la ficelle, une corde solide, une gaule emmanchant un croc en fer, des ciseaux à creuser le roc et divers autres ustensiles. Comme il savait à quels dangers il allait s'exposer, il ne voulut se faire accompagner par personne et résolut de tenter seul l'aventure.

Arrivé dans l'après-midi au *collet*, après une pénible ascension, il attacha une pierre à sa ficelle et tenta à plusieurs reprises de la jeter sur la crête; n'ayant pu y parvenir, il se servit d'une flèche et réussit enfin à la faire passer par-dessus une arête saillante du rocher. Il rappela ensuite la ficelle à lui à l'aide de sa gaule à croc, et, y ayant attaché la corde, il fit passer celle-ci à son tour, la tira à lui et en attacha un des bouts à la plate-forme; il se mit alors à grimper le long de l'autre bout. Tout alla bien d'abord; mais, parvenu à la saillie du couronnement, il s'aperçut que la corde, tendue par le poids de son corps, s'appliquait si étroitement sur le

rocher, qu'elle ne lui laissait plus aucune prise pour la saisir. Ses bras se fatiguaient, et il vit le moment où il allait être forcé de descendre avant d'avoir atteint son but; mais, en regardant au-dessous de lui, il vit que son corps, ramené en dehors par la corniche surplombante, pendait au-dessus d'un abîme de 2.000 pieds. S'il avait cherché à descendre, il aurait passé à deux ou trois pieds de la plate-forme, et n'aurait pu l'atteindre. Dans cette situation critique, il employa un moyen extrême, et, saisissant la corde entre ses dents, il resta ainsi suspendu pendant une minute et demie au-dessus du précipice effrayant. Ayant laissé à ses bras le temps de se reposer, il reprit son ascension, et, s'arcboutant des deux pieds contre le rocher, il en atteignit enfin le sommet. Il était alors trois heures de l'après-midi.

Lislet Geoffroy, qui habitait l'hôtel du Génie militaire, situé au Port-Louis, dans la rue du Rempart, l'observait de là à l'aide d'une lunette astronomique, qui lui permit d'apercevoir « un homme en corps de chemise », dont il pouvait voir « flotter les manches au gré du vent ».

Peuthé creusa dans le roc, au moyen de ses ciseaux, un trou profond dans lequel il ficha une gaule servant de hampe à un drapeau français. Ce drapeau avait neuf pieds de haut sur six de large; la perche à laquelle il était attaché avait seize pieds de long sur deux pouces de diamètre.

Le plateau supérieur du Pieter-Both mesure 27 pieds dans sa plus grande largeur et 21 dans la plus petite. Peuthé y trouva une couche de terre de 4 à 5 pouces de profondeur recouvrant environ le tiers du sommet; il y croissait sept ou huit végétaux d'espèces variées.

Après avoir ramené à lui le bout de la corde qui pendait sur l'abîme et l'avoir solidement assujetti à un arbrisseau, il la laissa retomber à l'endroit où le couronnement faisait le moins de saillie, et il put alors descendre et remonter à plusieurs reprises. Il reprit enfin, à quatre heures de l'après-midi, le chemin du Port-Louis, où il arriva à huit heures du soir.

Lislet Geoffroy, à qui il raconta les péripéties de son émouvante ascension, en fit la relation, suivante, — nous respectons, dans

cette transcription, l'orthographe que l'auteur a donnée aux noms de Peuthé et de Pieter Both :

« *Relation exacte de l'ascension de Peuthée sur le sommet de Pieterbooth, le* 8 *septembre*, *à* 8 *heures du matin.*

1790.

« Claude Peuthée, natif de Auxonne en Bourgogne, âgé de 31 ans, fils d'un fermier du même nom, arrivé en cette île en mars 1790, a été planter un pavillon sur le sommet de Pieterbooth aujourd'hui à trois heures de l'après-midi : il portait sur son dos un sac qui contenait 1 pain, 2 citrons, 60 brasses de lignes, 36 brasses de corde d'un pouce et demi, 2 ciseaux à tailler la pierre, une hachette, 2 vrilles avec des cloux, une gaulette de 10 pieds de longueur, au bout de laquelle il avait attaché un croc de fer, et enfin du fil et des aiguilles.

« Il a commencé à monter à 8 heures et s'est rendu au col à midi; n'ayant pu réussir à jetter une pierre par dessus la tête, pour passer une ligne, il s'est servi d'une flèche; la ligne lui a servi à passer sa corde, et

l'ayant bien assujettie au col, par un bout, il est monté par l'autre sur le sommet, y a fait un trou et planté un pavillon tricolore.

« Il s'est trouvé fort embarassé. J'ai dit qu'il était monté suspendu par une corde ; mais au moment d'achever d'escalader, cette corde s'est pressée contre le rocher, par son poids, au point qu'il ne pouvait introduire ses doigts pour la saisir plus haut ; alors Peuthée, fatigué, la prit avec ses dents, et suspendu pendant environ une minute et demie, dégourdit ses bras et s'élance au but de son voyage.

« Il y a sur le sommet un plateau un peu incliné dans la direction N. et S. qui a 27 Pds dans sa plus grande dimension. La hauteur de la tête est de 35 P. 6 p., et ce point est à 420 toises au-dessus du niveau de la mer.

« Peuthé est redescendu à 4 h. avec beaucoup de facilité, au moyen de sa corde en double. Entre 7 et 8 h. le même soir, il est venu à l'hôtel du Génie me raconter son voyage et m'apporter des minéraux et des végétaux d'en haut.

« Au Port-Louis, le 10 octobre 1790.

« Lislet Geoffroy. »

Le 29 octobre suivant, le hardi ascensionniste entreprit une seconde escalade, cette fois en compagnie d'un noir. Il emporta des couvertures de laine et de la soupe pour passer la nuit sur le pic. Comme il avait laissé sa corde en place, il n'eut pas de peine à atteindre le sommet; là il attendit que la nuit fût bien complète, et, entre huit et neuf heures, il fit partir des fusées que l'on vit très bien d'en bas. Seulement il lui fut impossible de dormir à cause du brouillard et de l'humidité.



II.

L ne semble pas qu'aucune tentative de ce genre ait été renouvelée jusqu'en 1832.

Le 7 septembre de cette année, plusieurs officiers anglais entreprirent une nouvelle ascension : c'étaient le capitaine Lloyd, du génie civil; le lieutenant Phillpotts, du 29e régiment de ligne; le lieutenant Keppel, de la marine royale, et le lieutenant A. J. Taylor, de l'artillerie royale. Ce dernier rendit compte de cette excursion dans le numéro de juin 1833 de l'*United Service Journal :*

« Nous partîmes, dit-il, de la ville le 6 et trouvâmes 25 nègres ou sipahis qui nous attendaient avec tout le matériel nécessaire... Le lendemain matin, nous nous mîmes en route et, à l'aide des échelles qui avaient été posées l'année dernière par le capitaine Lloyd, qui ne put alors gravir le sommet

de la montagne, nous parvînmes jusqu'au collet de Peter-Botte. Le plus difficile était d'arriver jusqu'à cette partie qui forme une saillie au-dessus du collet et de pouvoir y appuyer les échelles, qui nous auraient alors servi pour grimper jusqu'au sommet.

« Lloyd avait préparé quelques flèches en fer et, en ayant chargé son fusil, il se passa autour du corps une corde que nous tînmes tous, et s'étant avancé jusqu'au bord du précipice, il rejeta son corps en arrière autant qu'il put et fit feu sur la partie la moins saillante du rocher; si la corde avait rompu, il eût fait une chute de 1.800 pieds. Deux fois il manqua son coup et fut obligé de se servir d'une grosse pierre attachée à une mauvaise ligne, et que le vent chassait à chaque fois de l'autre côté de la montagne.

« Enfin Éole nous ayant favorisés d'un souffle propice, nous réussîmes à nous emparer de cette corde de l'autre côté. Nous parvînmes à assujettir à ces cordes nos échelles. Le yacht de l'Union fut hissé, et les couleurs de la vieille Angleterre flottèrent librement et vaillamment sur le redoutable Peter-Botte. A peine furent-elles arborées

que l'*Undaunted* salua en rade de Port-Louis. Nous vidâmes alors une bouteille de vin sur le sommet du roc, que nous baptisâmes du nom de *King William's Peak.*

« Au retour, ajoute l'auteur, nous fûmes partout les bienvenus et partout complimentés, excepté par les Français, qui auraient voulu nous voir au diable et qui, aujourd'hui, trouvent *que c'est une chose facile.* — Qu'ils aillent donc, s'ils peuvent, arracher le yacht, et mettre en sa place leur chiffon aux trois couleurs (*Let them go and pull the Union down and stick that three coloured thing of theirs*). »

Ce défi d'un goût douteux tombe à faux, car le lieutenant Taylor oubliait sans doute que la « chose » en question, c'est-à-dire le drapeau français, avait déjà flotté sur le Pieter-Both bien avant l'Union Jack, ou plutôt il ne l'oubliait pas : quelques lignes avant celles que nous avons citées, il traite de fable l'ascension de Claude Peuthé. Malheureusement pour lui, l'original de la relation de Lislet Geoffroy existe encore aux archives de la Société Royale des Arts et des Sciences de l'île Maurice, où elle peut être

aisément consultée, et l'éminent naturaliste reparle de ce fait dans ses ouvrages.

C'est bien à Claude Peuthé et à nul autre que revient l'honneur d'avoir, le premier, escaladé la *tête* du Pieter-Both : il n'eut besoin pour cela ni de sipahis, ni d'échelles, ni d'amis pour lui tenir la corde, et, comme le dit M. Emile Daruty de Grandpré, à qui nous sommes redevable de plus d'un renseignement sur le sujet qui fait l'objet de la présente étude, « une fois l'ascension démontrée praticable, quel que soit le péril à affronter, il n'y a aucune gloire à la renouveler. Le mérite est dans l'initiative, dans la lutte contre des dangers inconnus, et non pas dans l'imitation. »

La preuve en est que la tentative a été renouvelée plusieurs fois depuis et a pleinement réussi.

Aujourd'hui, d'ailleurs, l'ascension de la *tête* du Pieter-Both ne présente plus aucun danger, si ce n'est pour les personnes sujettes au vertige. Un Indien du nom de Déby avait déjà trouvé moyen, il y a quelques années, de fixer dans la partie la moins surplombante du roc un solide crampon de fer au-

quel s'adaptait une échelle qu'il avait construite exprès. Pour cinquante roupies (125 francs) il vous louait son échelle et allait lui-même la placer et servir de guide aux touristes. Depuis, un magistrat du pays, M. Dempster, a fait fixer à demeure à la même place une autre échelle en fer avec une chaîne pour servir de point d'appui. De sorte que maintenant, chacun peut aller admirer, en même temps, le paysage enchanteur que l'on découvre du haut du piton et l'abîme vertigineux au-dessus duquel Claude Peuthé (1) resta suspendu par les dents pendant quatre-vingt-dix secondes : ce n'est plus qu'une question de jarrets et de sang-froid.

(1) Il existe encore à Maurice deux descendantes directes de Claude Peuthé; ce sont les deux filles de M. Henri-Claude Peuthé dit André (petit-fils du célèbre ascensionniste), mort récemment à Bourbon, où il avait été passer une saison d'eau : l'aînée, Émilie Peuthé dit André, est mariée à M. Arthur Rault, le fils aîné de M. Jean Fabien Rault, honorable habitant du Grand-Port, l'un des types les plus purs du vieux créole; la cadette, Thérèse Peuthé dit André, a épousé, il y a trois ans, M. Eugène Victor, fil d'un de nos avoués les plus distingués, conseiller municipal du Port-Louis.





UNE EXCURSION AU BASSIN-BLANC (1).

Il y a quelques années, — je venais de quitter le collège, — j'avais été passer quelques semaines de villégiature à la Petite-Savane, chez un de mes oncles qui habitait alors *Roseraye,* charmante campagne, située au *Chemin-Grenier*. Plusieurs jours s'étaient déjà écoulés depuis mon arrivée, et, en compagnie de mes cousins, j'avais été revoir les beaux sites qui abondent dans ce pittoresque quartier. Comme j'avais passé une grande partie de mon enfance à la Savane, tous ces lieux que je revoyais, en dehors de leurs beautés réelles, avaient pour moi cet attrait de plus qu'ils étaient encore embellis dans mon imagination par le prestige du souvenir.

(1) Cette relation a paru dans le *Nouveau Mauricien* du 2 janvier 1881.

Un soir, un de mes cousins, Charles, me proposa une excursion au *Bassin-Blanc* :

« Nous avons justement, me dit-il, un noir qui connaît les lieux et nous pilotera à merveille. »

J'acceptai avec empressement, car je désirais depuis longtemps voir de près ce *bassin,* une des curiosités de l'île.

Les apprêts ne furent pas longs à faire : une demi-livre de porc, un poulet, du lard, deux livres de riz malgache, avec tous les ingrédients nécessaires, et Numa, notre cicerone du lendemain, nous confectionna un *pilau* des plus goûtés, dont il ne devait rien revenir après la promenade.

Le lendemain, nous nous mettons en route de bonne heure, mes deux cousins Maurice et Charles, le guide Numa et moi.

Nous traversons d'abord *Chamouny*, alors administré par M. Tourrette, — qui s'était fait une réputation d'hospitalité cordiale dans le quartier, — et après avoir longé les rails en bois du tramway de la propriété, sur une longeur d'environ un mille et demi, nous prenons à gauche; bientôt nous nous engageons dans un sentier serpentant sur

sommets de la colline où nous nous trouvions, après laquelle commençaient les premiers contreforts de l'énorme massif des montagnes de la Savane, dont les dernières ondulations, comme je viens de le dire, barraient la vue au fond de l'horizon de gauche. — Que l'on s'imagine tout cela enveloppé dans la brume légère qui vêtit les objets lointains le matin d'une nuit pluvieuse!

Après plus d'une heure de marche nous atteignons la case du gardien de cerfs de *Chamouny*, qui nous dit que le ***Bassin-Blanc*** était à peu de distance sur la gauche; nous repartons aussitôt dans la direction indiquée.

Nous étions en plein bois. Je marchais en tête, distrait et plongé dans une vague rêverie qu'éveillait en moi le charme du lieu. Tout à coup j'entendis un grand éclat de rire : c'était mes trois gaillards qui se gaussaient de moi. Depuis un bon moment, en effet, je suivais la crête de l'entonnoir circulaire au fond duquel se trouvait le ***Bassin-Blanc,*** sans l'apercevoir, presque entièrement caché qu'il était par le rideau épais de la forêt. Mes compagnons sachant que je ne

connaissais pas les lieux, après s'être concertés, avaient résolu de me laisser faire, ***pour voir où j'iraï :*** « Anons guetté cote li va allé », avait dit Numa; heureusement qu'en voyant la gravité et l'assurance avec lesquelles je marchais en tournant le dos au but du voyage, ils ne purent s'empêcher de rire, ce qui me fit lever la tête et apercevoir le ***bassin.***

Au moment où de la crête où je me trouvais j'aperçus, à travers le feuillage, les eaux du *Bassin-Blanc,* elles affectaient une couleur nacrée fort propre à tromper la vue; et je ne serais pas éloigné de croire que c'est de ce fait, — s'il est constant, — que lui vient son nom; car on comprend bien qu'en réalité le *Bassin-Blanc* n'a de *blanc* que son nom : j'attribuai ce phénomène à un effet d'optique quelconque; après tout, il est bien possible aussi qu'au moment où je le regardais un nuage blanc, se reflétant dans ses eaux, fût la seule cause de cette nuance momentanée.

Quoi qu'il en soit, nous descendîmes le sentier qui s'ouvrait devant nous, et, nous accrochant, glissant, debout ou assis, nous finîmes par arriver sans encombre au bas :

— les fonds de nos culottes seuls étaient endommagés.

Le *Bassin-Blanc* est une nappe d'eau très limpide, s'étendant sur une superficie de six à huit arpents environ. Il affecte une forme elliptique à peu près régulière et est situé, comme je l'ai déjà dit, au fond d'un entonnoir qui semble avoir été un de ces nombreux cratères dont était percé, à une époque, le sol plutonien de l'île. La paroi très raide, presque à pic, s'élève hors de l'eau à une hauteur moyenne de soixante pieds environ, et est toute couverte d'une épaisse forêt. La moitié de la circonférence, le côté est, — celui par où nous étions descendus, — est entourée d'une sorte de plate-forme presque à niveau d'eau, d'une largeur moyenne de dix pieds, formée de détritus d'arbres et de feuilles pourries. Le *Bassin-Blanc* est situé à 1.500 pieds au-dessus du niveau de la mer, dont il est séparé par une distance de quatre à cinq milles, tout au plus, à vol d'oiseau. Le niveau de ce lac, m'a-t-on dit, ne varie jamais; quelque sèche, ou quelque pluvieuse que soit la saison, l'eau reste toujours à la même hauteur et, de plus, ne se trouble pas. Il ali-

mente plusieurs rivières dont les sources sont aux flancs de la montagne.

La profondeur du *Bassin-Blanc* n'a jamais été mesurée, — à ma connaisance du moins. J'ai entendu assurer avec conviction qu'il était insondable : « On y avait laissé couler des lignes de plus de *mille pieds* avec un boulet au bout, sans en toucher le fond... » Cette légende m'a tout de suite rappelé celle du *Trou-des-Hollandais,* à Flac, qui, lui aussi, était censé insondable. Or, il y a quelque temps, le lieutenant Haig, du génie militaire, piqué au jeu, voulut en chercher le fond, et il le trouva à une profondeur de 153 pieds anglais (144 pieds français environ). — N'ai-je pas entendu assurer avec le plus grand sang-froid, par des personnes réputées très sensées, qu'il y avait une communication souterraine entre le *Grand-Bassin,* à Maurice, et... certains lacs de Madagascar, par un canal passant par-dessous les grands fonds de la mer!... — En mettant de côté ces légendes tout à fait fantaisistes, et en me guidant, tant sur le diamètre du *bassin* que sur la pente de la masse des galets et des roches tombées des berges environnantes, —

pente que la limpidité de l'eau permet de suivre assez profondément, — je ne crois pas me tromper de beaucoup en assignant au *Bassin-Blanc* une profondeur *maxima* d'une centaine de pieds au centre.

Comme la plupart des lacs et des marais de Maurice, le *Bassin-Blanc* a ses légendes. Et d'abord, c'est un *bassin-loulou*.

« Ou guette ça bassin-là, » nous dit Numa avec conviction, et non sans une certaine terreur, « énan éne tourbouillon dans milié; bateau na pas capave traverse li. Dé-trois fois fine mette pirogue là-dans : quand li arrive ziste dans milié, tourbouillon tiombo li, li léve so derrière enlér; après li coule à pic; après fini; zamés n'a pas conné acote li fine allé!... (1) »

Les cerfs savent cela, ajoutait-il, car lorsque, pressés par, les chiens ils se mettent à la nage dans le *Bassin-Blanc*, ils se gardent bien de le traverser, et passant près du bord

(1) « Vous voyez ce bassin, il s'y trouve un tourbillon juste au milieu, les bateaux ne peuvent le traverser. A plusieurs reprises on a tenté d'y mettre des pirogues; mais dès qu'elles arrivaient au milieu, elles étaient saisies par le tourbillon, elles coulaient à pic; après quoi on ne savait plus ce qu'elles étaient devenues!... »

ils évitent d'être pris par le « tourbillon », tandis que les chiens, coupant au plus près, disparaissent tous dès qu'ils arrivent au milieu. « Guéte coument cerf malin! » s'écrie Numa en finissant son histoire. Et le plus comique de l'affaire, c'est que le brave homme semblait intimement convaincu de ce qu'il avançait. Et quand je lui faisais remarquer que tout le ***bassin,*** au milieu comme ailleurs, était uni comme de l'huile : « Eh bien, me dit-il, le tourbillon est sous l'eau et se fait sentir à la surface lorsque cela est nécessaire pour attirer ses victimes. »

Après nous être reposés, nous prenons place sur un énorme ***bois-de-natte*** allongé sur l'eau, et nous faisons largement honneur au ***pilau*** de Numa, tout en riant de bon cœur de ses *sirandanes.*

Nous avions résolu de faire le tour du ***bassin*** après le déjeuner. Nous suivons d'abord sans trop de difficultés l'allée semi-circulaire dont j'ai déjà parlé, jusqu'au moment où, vers le nord, elle se rétrécit au point de ne plus offrir que de grosses pierres sur lesquelles il nous fallut trouver notre route tant bien que mal. Nous remarquâmes que

la voix était d'une grande sonorité dans cette gorge étroite. Bientôt une autre difficulté se présenta : une quantité de grands arbres morts s'étalaient les uns dans le bassin sous l'eau, les autres au-dessus, et nous barraien le chemin. Ces arbres énormes, de diverses essences, bois d'ébène (1), bois de natte (2), tambanikoc, tatamaka (3), étaient tous secs, d'une dureté extrême, complètement pelés et blanchispar l'action du soleil; et, chose curieuse, ceux qui étaient submergés s'étaient conservés intacts, se noircissant, mais sans se pourrir.

Plus nous avancions, plus le chemin devenait difficile; enfin, quand nous fûmes arrivés juste en face de l'endroit d'où nous étions partis, le talus plongeait à pic dans l'eau et nous ne pouvions plus marcher qu'en nous accrochant aux arbres, en nous aidant de leurs fourches et des saillies du roc. De temps en temps nous descendions sur les grosses roches qui pointaient de

(1) *Diospyros melanida ; — D. ebenum.*

(2) *Labourdonneia* ou *Labourdonnaisia revoluta ; — Mimusops erithroxylon.*

(3) *Calophylium tacamahaca.*

distance en distance, pour admirer sous ses aspects divers le coup d'œil des bords opposés, dont le panorama variait à mesure que nous changions de place.

Rien n'est plus sauvage que ces bois recouvrant les talus du *Bassin-Blanc* d'un épais rideau de verdure. C'est véritablement une forêt vierge où n'a jamais passé la hache. On y retrouve toutes les essences primitives de nos forêts; des arbres énormes et séculaires aux feuillages les plus variés s'élevant à une grande hauteur, sont couverts de fougères de toutes sortes, parmi lesquelles j'ai remarqué principalement plusieurs variétés de *Pteris,* d'*Adiantum*, de polypodes et de lycopodes; des langues-de-bœuf (*Asplenium nidus*), s'épanouissaient comme de gros nids d'oiseaux entre les fourches des arbres; des orchidées en grande variété ornaient de leurs tiges retombantes et de leurs fleurs bizarres les troncs et le sol; parmi elles l'*Angrecum fragrans,* l'odorant fahame, s'y retrouve encore en une certaine quantité, malgré la destruction qu'en font les noirs de l'endroit pour le vendre. Beaucoup de troncs vermoulus étaient cou-

chés sur le sol, tandis que s'élevaient autour d'eux une foule de jeunes plantes vigoureuses auxquelles la mort de leurs parents conserve la vie. Le sol, exclusivement composé de terre de bruyère retenue sur le talus par les racines des arbres et tapissé de fougères et d'orchidées, est toujours humide et suinte la végétation, si je puis m'exprimer ainsi : c'est ici que l'on comprend tous les bienfaits que procurent les forêts à l'agriculture, en enrichissant la terre d'humus et d'humidité. Parmi les plus beaux représentants de la flore mauricienne j'ai remarqué des tambanikocs, des bois de natte, des bois de fer, des colophanes (*Colophania mauritiana*) de toutes beautés, et surtout de grandes fougères arborescentes, — la régulière *Cyathea canaliculata*, la gracieuse *C. excelsa,* — dont les parasols aux découpures fines et déliées, d'un vert vif, tranchaient çà et là sur la masse de la forêt autant par leur bizarrerie que par leur couleur.

Souvent, debout sur une roche à dix pas du bord, ayant à mes pieds l'eau assombrie par l'ombre des grands arbres qui s'allongeaient au-dessus de ma tête, je me laissais aller à cette

mélancolique rêverie qui saisit l'homme devant les grands spectacles de la nature, à cette sorte de poésie qui fait vibrer les fibres les plus profondes de l'âme devant une manifestation grandiose du Créateur dans ses œuvres! « Le plaisir que nous ressentons alors vient de la grandeur même de cet objet; mais en même temps cette grandeur fait naître en nous je ne sais quel sentiment mélancolique, parce qu'elle nous est disproportionnée... (1). »

Nous avions presque accompli le tour du ***bassin***. Arrivés vers le sud, juste vis-à-vis l'amas de gros arbres secs, nous grimpons jusqu'au bout des branches flexibles d'un énorme ***affouche*** étendu horizontalement au-dessus de l'eau, pour nous reposer et respirer la fraîcheur d'une petite brise douce qui venait y folâtrer. Nous causions depuis un moment quand l'idée me vint, je ne sais à quel propos, de chanter. Jamais ténor, à ses plus beaux jours de triomphe, ne déploya un volume de voix pareil à celui qui sortit alors de mon gosier, peu habitué jusque-là à cette puissance de sonorité. Les notes, répercutées

(1) Victor Cousin, *Du Vrai, du Beau et du Bien.*

cinq ou six fois, me revenaient doublées d'intensité. Cet effet d'écho amusa mes deux compagnons, qui se mirent aussitôt à crier à tue-tête. Quand ils cessaient un instant, il semblait qu'une foule cachée dans les arbres répondait de tous les côtés à leurs cris...

Autre singularité : le *Bassin-Blanc* ne nourrit pas un seul poisson, au contraire du *Grand-Bassin*, qui donne asile à d'énormes anguilles. Mais ses bois contiennent beaucoup d'espèces d'oiseaux : merles, coqs-des-bois, cardinaux, etc. De temps en temps un *paille-en-queue* passait sur notre tête en jetant son cri aigre et désagréable. De temps en temps aussi, comme l'on chassait dans les environs, un coup de fusil plusieurs fois répété nous annonçait qu'un cerf était frappé à mort... ou détalait au plus vite pour éviter les balles égarées.

Dans l'après-midi le temps se couvrit de nouveau : « Partie complète, me dit Charles, voici du *bouillon!* »

En effet, la pluie nous accompagna à notre retour jusqu'à *Roseraye,* où nous arrivâmes trempés, mais enchantés, et nous promet-

tant de recommencer bientôt. Mais des circonstances fortuites m'obligèrent à quitter *Roseraye* plus tôt que je ne l'aurais voulu, et c'est tout récemment qu'il m'a été possible de revoir le *Bassin-Blanc*.

J'ai remarqué, avec plaisir, qu'il n'avait rien perdu de son pittoresque et j'y ai ressenti les mêmes impressions que la première fois. Seulement il m'a semblé qu'en certains endroits le fond des bords s'était élevé, sans doute par suite de la chute des arbres et des pierres qui y dégringolent continuellement de ses berges.

Il est bien heureux que les forêts entourant ce lac curieux se trouvent, par leur altitude même, hors des atteintes de la hache, dont elles sont protégées par la loi; car s'il en était autrement, il eût été à craindre que quelque planteur-vandale sans scrupule n'aille les détruire pour augmenter le nombre de ses arpents de cannes, et recueillir, une année ou deux, les magnifiques produits que donnent les plantations des terres vierges, sans se soucier davantage d'abîmer une des plus pittoresques curiosités de l'île, et au risque de dessécher un des plus

importants réservoirs des cours d'eau de la Savane.

Heureusement le *Bassin-Blanc* est à l'abri de ces profanations, jusqu'à nouvel ordre, du moins.



LE SPECTRE DU BROCKEN AU POUCE (1).

Un jour, — c'était, autant qu'il m'en souvient, le 8 juin 1878, — quelques-uns de mes amis et moi ayant résolu d'aller passer une journée d'excursion au Pouce, nous avions gravi la montagne de bonne heure dans la matinée, pour éviter la trop grande chaleur du jour.

Il pouvait être sept heures quand nous en atteignîmes l'extrême sommet. Un gros nuage d'argent roulait lourdement ses volutes au-dessous et autour de nous, en s'élevant avec lenteur des plateaux inférieurs où l'avait retenu la fraîcheur de la nuit. Bientôt il nous enveloppa complètement. Il était si épais que c'est à peine si nous pouvions voir à trois pas devant nous. A ce moment le globe du soleil jaillit de derrière un des pics du Pieter-Both, et nous assistâmes à un curieux phéno-

(1) Extrait du *Mauricien,* du 23 janvier 1881.

mène qu'il est donné à bien peu de personnes d'observer.

Les rayons solaires en traversant le nuage rendirent lumineux tous ses globules humides, et nous fûmes entourés d'une poussière d'or de l'effet le plus fantastique. A vingt pas devant nous, à l'ouest, l'ombre d'une forme humaine se projetait, démesurément agrandie, et je remarquai qu'elle reproduisait avec une netteté parfaite tous les détails de mon costume. Circonstance remarquable : ma tête était entourée d'un cercle lumineux de trois pieds de diamètre environ où se peignaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel.

« Regardez donc quels immenses bras j'ai! » dit un de mes compagnons en gesticulant.

« Ce n'est pas ton ombre que tu vois, c'est la mienne, vois mon grand chapeau...

— Non, c'est la mienne: voici mon bâton!..

— C'est la mienne : voilà ma cigarette!... »

Enfin, après une série d'observations, nous finîmes par nous convaincre que chacun de nous voyait son ombre, mais son ombre à lui seul, sans apercevoir celles de ses voisins.

Nous ne pûmes nous expliquer cette parti-

cularité à l'instant même; mais plus tard je la compris parfaitement en lisant des relations de faits semblables qui s'étaient produits dans différentes autres parties du globe. Elle venait de ce que la surface du nuage opaque où se reflétaient nos ombres n'étant pas unie et présentant nombre d'anfractuosités et de saillies, les ombres étaient ainsi isolées de telle sorte qu'elles étaient visibles seulement quand on se trouvait en face d'elles.

Lorsque, peu de jours après, j'eus l'occasion d'en parler, j'appris que, il y a bien des années déjà, le Dr P. Bernard, père de notre éminent publiciste C. B., avait été témoin d'un fait analogue, au même endroit, un jour qu'il avait été herboriser sur le Pouce en compagnie du savant botaniste Holsenberg.

Pendant longtemps les voyageurs européens avaient cru ce phénomène particulier au Brocken, la montagne la plus élevée de la chaîne du Harz, en Allemagne, où, paraît-il, il se reproduit très souvent; mais des observations subséquentes ont prouvé qu'il a lieu dans beaucoup d'autres parties du monde. Il a été observé principalement au Piton des Neiges (à Bourbon), au Mont

Blanc, sur la Yung-Frau, la Sierra-Névada, dans les Cordillères, sur la Pambamarca, près Quito, et ailleurs. Sur cette dernière montagne, il a présenté une particularité très remarquable : au lieu d'un seul, les ascensionnistes virent trois ou quatre cercles concentriques autour de leurs têtes, lesquels reproduisaient chacun toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, le rouge en dehors; de plus, un grand cercle blanc environnait l'ombre tout entière : « C'était, dit Bonguer qui rapporte le fait, comme une espèce d'apothéose pour le spectateur. » Mais, comme d'autres et nous-mêmes l'avions remarqué, chaque individu ne voyait que son ombre propre.

Toutefois cette dernière circonstance n'est pas d'une généralité absolue, et il paraît qu'en certains cas la même personne peut voir à la fois son ombre et celle de ses compagnons; voici, en effet, en quels termes le voyageur Hane raconte « ce phénomène, qu'il eut le bonheur, dit-il, de contempler au sommet du Brocken ».

« Le soleil se levait à environ quatre heures du matin, par un temps serein; le vent chassait devant moi, à l'ouest, des vapeurs transpa-

rentes qui n'avaient pas encore eu le temps de se condenser en nuages. Vers quatre heures un quart, j'aperçus dans cette direction une figure humaine de dimensions monstrueuses. Un coup de vent ayant failli enlever mon chapeau, j'y portai la main et la figure colossale fit le même geste. Je fis immédiatement un autre mouvement en me baissant, et cette action fut reproduite par le spectre. J'appelai alors une autre personne. Celle-ci vint me rejoindre, et tous deux nous aperçûmes *deux* figures colossales reproduisant nos gestes. »

Cet étrange phénomène a valu au Brocken un renom diabolique. C'est là, dit la légende, que se réunissent chaque année, à date fixe, les sorcières qui arrivent de tous les points du globe à cheval, qui sur un porc, qui sur une oie, qui sur un manche à balai, pour recevoir les ordres de leur père, Satan : c'est la nuit du Valpurgis. Et si le voyageur incrédule doute de la réalité de ces faits : Allez, lui dira-t-on, allez au sommet du Brocken le matin, par un temps nuageux, et vous y verrez de *grands géants suspendus dans l'air,* qui reproduiront tous vos gestes pour se moquer de vous !...

Mais si la science a fait disparaître depuis longtemps le merveilleux du *spectre du Brocken,* en prouvant que c'est tout bonnement l'ombre du spectateur lui-même, il n'en reste pas moins une partie du phénomène qu'elle n'a pu expliquer. C'est le cercle irisé ou lumineux entourant la tête, — mais la tête seule, — tandis que toutes les autres parties du corps ne présentent rien de particulier, en dehors de leurs dimensions extraordinaires, — dimensions qui s'expliquent par la distance du nuage où se projette l'ombre et l'oblicité des rayons solaires. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que partout et toujours, en se reproduisant, le *spectre du Brocken* a présenté ce phénomène de l'auréole.



TABLE DES MATIÈRES.



